HESPÉRIS

TOME XXX

Année 1943 *3e-4e trimestres*

SOMMAIRE




LE PAYSAGE RURAL AU MAROC

Dans la diversité des tableaux que déroule de nos jours la campagne marocaine il est fréquemment des contrastes si violents que le promeneur le moins attentif, le citadin le plus indifférent aux choses de la terre ne peut manquer d'en être frappé. Sous la lumière adoucie du soleil d'automne voici deux champs simplement séparés par la route ou même contigus : l'un, fraîchement labouré et hersé, étale une surface d'une parfaite régularité et sa robe, uniformément brune de terre finement pulvérisée, n'est souillée d'aucune mauvaise herbe ; l'autre est encore hérissé de hampes sèches d'asphodèles, de touffes de palmiers nains, voire de jujubiers, et il faut un effort du regard pour apercevoir, entre les mottes durcies à peine dérangées, la mince raie esquissée par le soc d'une charrue trop légère. En certaines régions et suivant les saisons, le contraste devient une opposition plus brutale. Voici une vigne ou une plantation d'arbres fruitiers : la grâce et la force de la vie ont été pliées aux lois rigides d'une géométrie élémentaire ; les arbres, séparés par des intervalles constants, se rangent en lignes et en quinconces et la silhouette élégante des brise-vent accuse les limites impeccablement droites et coupées à angle droit. Mais sous l'implacable soleil d'été toute cette verdure donne l'impression d'une fraîcheur édénique. Or à côté, la terre nue, d'une dureté de pierre si c'est de l'argile, fumant au vent si c'est du sable, semble morte pour toujours. A première vue on se refuserait à croire que le sol est identique de part et d'autre de la clôture. Mais l'étranger apprend, à peine débarqué, l'explication véritable de ces différences : d'un côté est une ferme française, de l'autre les paysans indigènes continuent leurs méthodes séculaires.

Voilà donc une première approximation sur la composition ou la définition d'un paysage rural en même temps que sur la masse prodigieuse d'images, d'idées, de comparaisons que suggère le rapprochement de ces deux types de paysage, contigus dans l'espace sensible, séparés en réalité par des siècles et un abîme psychologique. Pour que le tableau soit complet et prenne tout son sens, il convient de rappeler que les champs cultivés sont inséparables des bâtiments de la ferme, maison d'habitation du colon, abris des animaux et dépendances de toute sorte proportionnés à l'étendue ou à la variété des cultures. Ces écuries, ces hangars, hauts, vastes, aérés, avec leur armature de fer, leur silhouette géométrique, la maison avec la double pente de son toit aux tuiles rouges, mettent en colère les esthètes et les amoureux d'un vieux Maroc où ils n'auraient pu vivre. Il est vrai que ces fermes, au modernisme agressif, détonnent étrangement dans la campagne monochrome. Quelle différence avec les habitations indigènes,

tente, nouala, chaumière ou maisonnette, qui se détachent à peine du sol par la hauteur et la couleur ! Au lieu de marquer, comme nos demeures, une orgueilleuse prise de possession de la terre par l'homme, elles se fondent, s'incorporent dans le sol et en semblent un produit naturel comme le doum et l'asphodèle. Dans cette étude, qui ne saurait être qu'une Introduction aux problèmes marocains du paysage rural, nous ne parlerons qu'accidentellement de l'habitat rural qui nécessiterait des développements particuliers : mais il est un trait du paysage rural cohérent avec les autres traits et même il en dégage plus clairement le symbole.

Personne ne saurait douter de l'importance, dans le Maroc de 1943, du diptyque que nous venons d'évoquer. Chacune des figures se résume en un mot, français, indigène ; mais que cette antithèse verbale est lourde de sens ! Autant que dans sa maison, dans cette magnifique plantation qu'il a substituée au bled périodiquement dépouillé, le colon français a mis tout ce qu'il est, non pas seulement les signes les plus immédiatement apparents, la puissance de ses instruments, venus de l'extérieur, non pas seulement sa science agricole, déjà plus personnelle, mais quelque chose de plus profond, base de tout le reste, son sens de l'effort continu, une volonté de progrès, qualités bien rares aux pays du soleil et du fatalisme résigné. Tout ce contenu, matériel, intellectuel et moral, est impliqué dans le paysage rural de type européen avec une évidence qui en compromet les valeurs d'enseignement. « Çà, manière blanc », dit le nègre devant nos avions et la T.S.F., et cette formule, qui le dispense de toute admiration supplémentaire ou d'un effort de compréhension, n'est pas si dépourvue de sagesse. L'opposition du paysage rural européen et indigène est comme noyée dans le dualisme fondamental qui caractérise le Maroc rénové. Il y a deux types de paysage rural comme il y a de grandes usines et des ateliers artisanaux, des médinas et des villes européennes, des contrôleurs et des caïds, des gens en burnous et en veston. Comme toutes les conséquences de cet accident historique qu'est le Protectorat, les transformations agraires paraissent artificielles, plaquées sur le sol marocain par des forces extérieures. Ces phénomènes vraiment géographiques que sont les qualités du milieu, naturel et social, avec leurs réactions à tout changement, n'ont pas encore apporté leur force d'assouplissement, nuancé, assimilé ou rejeté, ou du moins pour les discerner il faut une attention très exercée. C'est pourquoi l'évocation des métamorphoses dues aux colons européens, si elle est précieuse pour préciser la définition et la valeur du paysage rural en soi, ne nous apporte pas beaucoup de lumière sur le Maroc essentiel, le Maroc permanent. Bien au contraire ! De même que le soleil regardé en face, éblouit et empêche de voir, la violence même avec laquelle les modes européens de culture s'opposent aux modes indigènes, rejette tous ceux-ci dans une apparente uniformité qui est une grande illusion.

Le Maroc est, au contraire, remarquable par la grande diversité et la vive opposition des paysages ruraux, et c'est à l'analyse de ces paysages indigènes qu'il faut demander le secret de son originalité. Au lieu des contrastes créés sur place par une activité étrangère, les différenciations

indigènes ont généralement un caractère régional, ce qui a déjà beaucoup de chances d'être lié à des phénomènes géographiques. Imaginons qu'un avion ultra-rapide nous permette de survoler tout le territoire marocain en suivant méridiens ou parallèles ; en quelques heures, nous verrons se dérouler : du nord au sud, les olivettes qui ceinturent les collines pré-rifaines, les terrasses étagées dans les vallées du Haut-Atlas, les palmeraies échelonnées le long du Dra ; de l'ouest à l'est, les champs de blé de la Chaouïa, les clairières ouvertes dans la forêt-brousse du Plateau central, les oasis sans palmiers de la Moyenne-Moulouya. Est-il possible de concevoir des types de paysages ruraux plus nettement individualisés ? Leur opposition entre eux de même que leur cohérence respective apparaîtront plus frappantes encore si l'on remarque que chacun d'eux est complété par un habitat rural très caractéristique et bien adapté au milieu physique comme à l'activité agricole de base : villages de maisons dans les plantations du Zerhoun, cascades de toits plats serrés « en nid de guêpes » sur les fortes pentes de l'Atlas, ksour de la zone présaharienne, chaumières des plaines céréalières, tentes des pasteurs, ksour plus grossiers et comme rustiques de la Moulouya.

Une telle énumération est très suggestive. Mais elle ne peut dégager un enseignement que par une analyse plus méthodique des caractères dominants de chaque type permettant de le rattacher à ses causes et d'établir une sorte de classification. Ce sera l'objet de la seconde partie de notre étude. Mais nous voudrions auparavant dégager les raisons, l'intérêt multiforme d'une telle recherche sur l'ordonnance des paysages agraires, intérêt à la fois largement humain et très spécifiquement marocain. Rien par exemple ne fait mieux ressortir l'originalité géographique du Maroc que l'examen des conditions qui déterminent le paysage rural. Enfin la classification des types pose tout naturellement le problème de leur fixité : d'où une conclusion sur les effets produits dans les paysages indigènes par le choc du Protectorat et de l'établissement des Français.

I. — But et méthode.

Les problèmes ruraux retiennent aujourd'hui, dans les milieux les plus divers, une attention souvent passionnée. C'est une bien curieuse revanche sur l'indifférence assez méprisante dont on enveloppait naguère le monde des champs, le rite des éloges pseudo-virgiliens une fois accompli. Il ne s'agit pas seulement de la crise qui fait de l'alimentation une obsession quotidienne et qui a rappelé à notre civilisation trop citadine que le prodigieux développement de la science, malgré les promesses fallacieuses de Berthelot, ne nous avait nullement affranchis de l'obligation de demander à la terre, par un dur travail sous les caprices de l'atmosphère, notre pain nourricier. Avant même le déchaînement de la catastrophe, de bons esprits en avaient observé les prodromes et soupçonné que le drame qui était en train de se jouer autour des fruits de la terre et de la paysannerie en entraînerait d'autres. Une commune inquiétude, un concours de circonstances orien-

taient vers une même direction l'effort simultané de gens bien peu habitués à se rencontrer. Les gouvernants, les politiciens, les praticiens de tout ordre s'inquiétaient de la rupture complète d'équilibre, économique et social, entre les conditions du travail à la ferme et à l'usine, de la désertion des campagnes, de la mort de la terre qui en résultait. A un autre pôle se trouvaient des chercheurs désintéressés, spécialistes de disciplines différentes mais rapprochées par leur objet commun, l'homme social, historiens, juristes, sociologues et géographes. Penchés en même temps sur les problèmes du travail paysan, ils essayaient d'arracher à la terre cultivée, mère et marâtre, une vérité qu'ils y sentaient cachée comme un trésor précieux, clef d'or vers d'autres vérités indispensables pour l'humanité et la stabilité de nos sociétés. Assurément chaque discipline obéissait à ses besoins propres, à sa logique interne. Mais il n'est pas possible d'échapper à cette impression qu'une force secrète, subconsciente, établissait entre tous les spécialistes une sorte de lien sentimental, cette force affective qui est en réalité l'âme des grands inventeurs, comme si tous, par avance, avaient entendu dans leur cœur la phrase célèbre : « La terre, elle, ne ment pas ». Une immense réaction ramenait à la terre et au monde paysan tous ceux qui se rendaient compte que l'humanité occidentale, par son fol orgueil, par un narcissisme volontairement aveugle à tout ce qui n'était pas sa propre image, était en train de dérailler, en marche vers le précipice.

L'histoire, d'autant moins comprise qu'on l'invoquait davantage, montrait cependant un précédent. Ce besoin de réaction, les pays les plus évolués de l'Europe occidentale, et la France en particulier, l'avaient ressenti pour des raisons analogues, à une autre époque, au XVIIIe siècle, et il fut aussi le prélude de la Révolution. Le prodigieux succès de J.-J. Rousseau et de la sentimentalité naturaliste traduit un effort de libération contre les excès intellectualistes et contre les conventions également desséchantes de la vie de salon. Le roi se faisait jouer le « Devin du village » et Marie-Antoinette jouait les bergères à Trianon. Littérature sans doute. Mais en même temps les physiocrates, tirant d'un principe faux des conclusions fécondes, pénétraient de leurs doctrines toutes les administrations et la loi elle-même, excitaient l'ardeur des propriétaires pour rénover l'économie rurale, préparaient la ruine de la propriété féodale. Comment ne pas voir que la partie la plus solide de la Révolution, l'élargissement des bases paysannes de notre société est sortie de cet étonnant effort doctrinaire, sentimental et pratique, qui fut un premier retour à la terre. Une crise analogue nous a frappés, plus violente à cause de toutes les puissances que nous avons déchaînées, croyant les diriger. Les proliférations de l'étatisme, la mégalomanie des gouvernants, le gigantisme des usines, le tourbillonnement de la « cavalerie » du crédit-papier ont arraché notre société de ses racines. C'est le rapport de l'homme à la terre qui est la saine mesure de toutes choses et, pour l'avoir de plus en plus oublié, notre civilisation a développé en elle des germes de mort. Perdre contact avec la terre c'est, pour l'individu et tous les groupes hiérarchisés dont il fait partie, famille, corporation, nation, perdre toute mesure et toute vérité

L'évocation du XVIII[e] siècle est encore justifiée par un autre point de vue. Cette société, comme la nôtre, trop civilisée, était lasse d'elle-même : elle aspirait à l'anarchie parce qu'elle avait perdu le sens de ses hiérarchies ; fatiguée de plaisirs dont elle ne pouvait se passer, elle sentait à la fois le besoin et l'impossibilité de se réformer. Ce dégoût de soi lui faisait lire avec passion les récits des grands voyageurs de l'époque, leurs descriptions de sociétés primitives d'Océanie et d'Amérique. De même, les métropoles se sont tournées vers leurs colonies avec une ferveur renouvelée entre les deux guerres mondiales. Ce n'était pas un simple besoin économique. On voulait conserver, là où on les sentait encore vivantes, ces forces rurales qui garantissent l'ordre social et la marche progressive vers le mieux sans risque de choc en retour. Le paysannat indigène de nos colonies françaises fut à l'honneur. De ce mouvement, le Maroc a merveilleusement profité : nous verrons en conclusion les transformations qui se sont ainsi inscrites dans le paysage rural, celles qu'on peut encore légitimement espérer.

C'est dans ce climat éminemment favorable que les géographes ont commencé et poursuivi leurs études sur ce qu'ils appellent le paysage rural. Ces études ne sauraient être purement descriptives et statiques ; elles sont inséparables de l'histoire rurale elle-même. La terre, comme une collectivité humaine, a une mémoire qui conserve la trace de ses états antérieurs, de sorte que la figure du présent ne se comprend bien que lorsqu'on sait y déchiffrer le passé. L'initiative de ces recherches n'est pas partie de France ; une des origines essentielles semble bien avoir été une réaction contre les théories de Meitzen, cependant que les Anglais multipliaient les travaux et les commentaires sur les « enclosures ». Mais depuis un quart de siècle l'École géographique française a publié tant d'ouvrages et articles remarquables sur tous les phénomènes de géographie agraire, plus spécialement sur l'analyse et l'explication des types de paysage rural, qu'elle a constitué, avec cette physionomie imposée à la surface du sol par l'activité paysanne, une véritable section originale et profondément française. Il serait oiseux d'énumérer les savants, précurseurs ou disciples, et les innombrables travaux puisqu'ils n'ont guère eu l'occasion de se référer aux paysages de la campagne marocaine. Rappelons simplement que l'animateur, véritable chef de cette école, était le regretté maître Demangeon.

Bibliographie mise à part, il n'est pas du tout indifférent, pour faire comprendre les enseignements à tirer de la comparaison des types de paysages marocains, d'expliquer les raisons de cette spécialisation passionnée de la géographie française. En dépit de tout ce qu'on peut invoquer en faveur de l'unité de la science géographique, la diversité des tempéraments s'est traduite par une cristallisation autour de deux pôles, géographie physique et géographie humaine. La géographie physique s'est rapidement constitué, avec la morphologie du sol, l'évolution du paysage topographique, un domaine et une méthode spécifiques. La géographie humaine resta plus longtemps incertaine : son objet, l'homme et ses acti-

vités, est infiniment divers et, comme lui, elle se répandit dans toutes les directions ; un auteur, C. Vallaux, a même fini par soutenir qu'il n'y avait pas *une* géographie, mais *des* géographies.

Toutes ces directions étaient intéressantes, mais l'une s'est trouvée privilégiée, celle qui avait pour but l'explication de l'humanisation de la terre. La géographie s'était vite dégagée d'un sophisme de ses origines, consistant à ne voir dans l'activité d'un groupe humain qu'un effet inéluctable de son milieu physique : l'homme le plus primitif n'obéit à des forces extérieures et hétérogènes qu'après leur traduction psychique où son invention personnelle croît sans cesse, ce qui est le sens même de la civilisation. Ainsi se fait le passage des lois de nécessité de la géographie physique aux lois de liberté de la géographie humaine : le Maroc dans son ensemble et ses divers paysages régionaux occupe un certain rang dans cette progression. Il arrive ainsi un moment où l'activité humaine paraît tellement affranchie du milieu naturel, fonctions des cités modernes, grandes usines, que le géographe se discerne mal d'autres observateurs, économistes et historiens. L'esprit géographique perd de sa pénétration à mesure que le sol, le climat, l'ambiance perdent leur efficience. Or ce n'est jamais le cas pour l'activité rurale, ni dans son principe, ni dans ses moyens, ni dans ses résultats : on part du sol pour y revenir. L'agent humain est enraciné dans ce sol dont la puissance ne retentit pas seulement dans ses traits professionnels mais dans toute sa personne physique et morale. Quand retentit la sirène, l'ouvrier peut se croire libéré de l'usine et jouer un autre personnage. Le paysan est toujours « serf de la glèbe » : travaux et jours, saisons, plaisirs, relations, vie familiale, rien qui ne porte la marque d'un système de forces qui ressortent à la méthode géographique.

Cet homme de la terre, le paysan lui-même, le géographe le choisit d'autant plus volontiers comme héros de son poème qu'il est, de tous les observateurs, le plus apte à le comprendre dans la répétition de ses gestes à travers les siècles, leur symétrie à travers les latitudes : c'est qu'au lieu de l'analyser comme une abstraction, il ne sépare jamais son comportement et son ambiance. Ambiance nuancée par tous les facteurs physiques et sociaux mais avec un fond commun. Sous quelque climat qu'il retourne la terre, quelle que soit la couleur de sa peau, finalement tannée par le grand air, le paysan marocain ou français, baigne avant tout dans une atmosphère naturelle et morale qui rend pour lui étouffant le système fait à la fois de conventions et de pseudo-libérations du monde artificiel de nos cités.

Ce n'est pas une vaine querelle d'école qui pousse les géographes à revendiquer comme leur domaine propre ce monde des champs où ils veulent embrasser à la fois, sous la forme du paysage rural, le jeu des forces naturelles, ethniques, sociales. Pour sentir la portée de cette revendication, aucun pays ne convient mieux que le Maroc, le Maroc actuel où les problèmes du paysannat, c'est-à-dire de l'énorme majorité de la population indigène, sont aggravés par la crise universelle. Les économistes

et les juristes les plus distingués sont appelés en consultation par le Protectorat ; il n'est pas question de discuter ni leur science ni leur valeur personnelle, mais l'adéquation de leurs moyens d'investigation, de leur méthode et de leur but à leur sujet. Pour un économiste, une activité professionnelle se traduit nécessairement par un doit et avoir, la rentabilité, les possibilités d'épargne, les taux de salaires et de capitalisation. Dès lors que les mathématiques et l'argent prétendent rendre compte de tout, la vie du paysan, même réduite à sa vie matérielle, devient incompréhensible, à tous et à ses propres yeux. Son infériorité éclate et tous les calculs le montraient, hier, incapable de vivre. De même que la terre, considérée comme instrument de travail, n'est pas réductible au sort de nos outils fabriqués en série et indéfiniment renouvelables, le travail de la terre ne peut être envisagé comme une profession ordinaire. Le paysannat n'est pas un état économique. Nulle part la distinction que font les juristes entre contrats et statuts n'apparaît aussi claire. Elle n'est d'ailleurs pas suffisante. Au delà de l'économique, du juridique, l'état paysan représente un système de valeurs psychologiques et morales sans lesquelles sa raison d'être s'évanouit. Or c'est précisément ces valeurs que le Protectorat veut préserver par sa législation en faveur du paysannat ; pragmatisme mis à part, c'est aussi l'ensemble de ses dépendances, de ses réactions, de son comportement qu'essaie de saisir le géographe.

Une totalité du même ordre lui apparaît déjà quand il observe un paysage rural défini, comme l'étagement des cultures en terrasses dans une vallée du Haut-Atlas, l'Ourika par exemple. Barrage élémentaire et architecture souvent raffinée de la seguia, technique des murs de soutènement, prédominance de telle ou telle culture, proximité de labours non irrigués et de parcours, position et disposition des habitations, chacun de ces éléments a son intérêt, mais surtout sa cohérence ; et de même la création de ce paysage doit être envisagée en fonction du torrent, de ses versants, de l'insolation violente succédant à l'enneigement et aussi du complexe psychologique des habitants du hameau voisin. Le paysage est un tout parce que les forces d'où il dérive, physiques et humaines, forment un système en équilibre.

Les géographes français ont trouvé dans leur pays un sujet de prédilection : c'est lui-même qui avait suggéré le thème des recherches parce que la France est restée avant tout un pays d'économie rurale, fécondé par des paysans, parce que son antique territoire a absorbé, depuis des millénaires, les groupes humains les plus divers, les transformant en même temps qu'ils le transformaient, assimilation et maturation parallèles et sur place. Quel merveilleux enseignement monte de ces terroirs de France ainsi observés ! Sous le chef-d'œuvre aux lignes convergentes et harmonieuses, de plus en plus lumineuses, qu'est l'histoire de notre Patrie considérée comme une personne, on voit apparaître sa base territoriale moins nettement dégagée mais puissante, comme une des dernières œuvres de Rodin encore engagée dans le bloc de marbre, admirable déjà par la matière, par l'aspiration au devenir, par les premiers tressaillements de la

vie. Peut-on espérer semblable résultat au Maroc ? Quand on retrouve dans les cantons les plus perdus des montagnes du Sud, à la limite même du désert, les mêmes traces qu'en France de l'intense effort contre la nature marâtre, quand on discerne chez les plus purs des Berbères tant de manifestations de l'âme paysanne la plus authentique et d'abord l'attachement passionné à la terre, on voudrait savoir lire le passé de cette terre comme on lit celui de nos campagnes françaises.

Ce souhait n'est pas d'une réalisation facile, il faut en convenir. Les recherches sur le paysage rural, du moins dans l'esprit que nous venons de définir, n'ont tenté personne. Seuls s'en rapprochent les publications de M. Berque qui ont apporté des aperçus extrêmement originaux et riches sur l'histoire rurale de certaines régions marocaines, le Rharb et le pays des Beni Meskine. Mais cet auteur qui est, en même temps qu'administrateur, un arabisant, un ethnographe, un juriste des plus distingués, semble avoir complètement laissé de côté le point de vue géographique, ce qui est assez paradoxal et compromet beaucoup de raisonnements. Du moins ce que l'on peut facilement découvrir suffit pour affirmer que la personnalité du Maroc, pays uniquement agricole où prédomine une race de paysans, sera très éclairée par des études de géographie rurale et éclairera les lois générales en cette matière. Il convient de rappeler que la géographie, la religion et l'histoire ont contribué à faire du Maroc un incomparable conservatoire de formes sociales, non pas à la façon d'un musée de choses mortes, mais de formes vivantes, juxtaposées par un anachronisme durable. Les phénomènes sociaux d'un passé disparu qui conditionnent cependant le présent, il faut, partout ailleurs, les chercher dans des textes obscurs et incomplets, les reconstituer par l'imagination à l'aide d'hypothèses. Au Maroc, il suffit souvent d'ouvrir les yeux ou d'écouter. Mais il faut se hâter parce que ce passé tombe en poussière, du seul fait de notre présence, comme s'évanouissent à la lumière certaines reliques conservées dans les caveaux. Ce choc lui-même est une expérience parce qu'il fait voir les transformations qui, ailleurs insensibles, prennent au Maroc une rapidité permettant de saisir les phases successives. Les servitudes communautaires par exemple, qui ont créé le paysage rural de la France orientale, nous les voyons en action au Maroc dans la vaine pâture sur les chaumes ; mais elles sont en lutte contre les forces d'individuation. Et ainsi dans un milieu physique et humain qui renouvelle les conditions générales, on peut procéder à une sorte d'expérimentation sociologique qui fait du Maroc un champ privilégié.

Il y a malheureusement une grave contre-partie à une valeur si précieuse, l'insuffisance décourageante de la documentation écrite. Pour les principes généraux et les éléments constitutifs du paysage rural, la matière est sous nos yeux et l'histoire générale forme un fond assez éclairé. Mais dès qu'il s'agit d'une analyse plus précise des causes et origines, la réalité se dérobe. Les rapports de l'homme à la terre, ils se sont, en France, inscrits d'une part dans le sol, les pierres, la végétation, d'autre part dans des textes innombrables. Toutes les recherches récentes sont remplies de

références aux archives publiques, notariées, privées. Le lyrisme d'Augustin Thierry devant les chroniques mérovingiennes, chaque Français le retrouve à propos de son village natal, quand il le voit vivre, durer et se renouveler à travers des parchemins jaunis. Comme le Maroc paraît pauvre à côté de cette abondance ! Dans sa magistrale étude sur la Tunisie orientale, M. Despois a pu démontrer, avec planches photographiques à l'appui, la perpétuation sur le sol tunisien du cadastre romain. Mais la Maurétanie tingitane était une province bien peu évoluée à côté de la Proconsulaire et de la Byzacène ! Cette pauvreté du Maroc en documents ne se pose pas comme une simple question de méthode, elle touche au fond, et nous y reviendrons.

Nous retrouvons là, aggravées, toutes les difficultés inhérentes à l'histoire, au passé humain du Maroc et l'on sait qu'il faut souvent confesser son impuissance. Mais précisément le problème peut, dans une certaine mesure, être retourné. Si l'histoire, faute de témoignages, n'apporte qu'une contribution médiocre à l'explication du paysage rural, le paysage rural est par lui-même le plus authentique des témoignages. Seguias partiellement comblées, clairières à plantes nitrophiles, arbres fruitiers abâtardis prouvent l'activité de l'homme même quand l'homme a disparu. Parce qu'un paysage survit à ses créateurs, le paysage peut être une contribution précieuse à l'histoire. Cette histoire du Maroc a été complètement renouvelée depuis qu'on a substitué aux cascades de dynasties et de souverains qui remplissent les chroniques arabes les mouvements internes et les migrations des tribus. Mais ces mouvements des tribus elles-mêmes s'expliquent par des fluctuations économiques qu'on ne peut séparer de leurs rapports avec le substrat territorial, même s'il s'agit de pasteurs qui ont besoin d'eaux et de pâturages.

Hier encore on nous présentait l'immuabilité comme le trait fondamental du Maroc et de la race berbère. Il sera toujours possible d'évoquer, au delà du conservatisme inhérent au genre de vie paysan, un atavisme ethnique qui se dérobe à la négation comme à l'affirmation démontrée. Ce qui est positif, ce sont les multiples changements du Maroc. On dira que les ruines de villes et de monuments sont celles des influences étrangères. Mais dans ce pays uniquement agricole et pastoral, refusera-t-on le témoignage du paysage rural ? Ses aspects n'ont cessé de varier dans le temps et varient actuellement selon les régions et les groupes de tribus. Que sont devenues les immenses forêts où les colons romains, aux portes de Sala, chassaient les éléphants et les bêtes sauvages pour l'amphithéâtre de Rome ? Le domaine des cultures a avancé ou reculé par rapport aux terres de parcours. Les vergers et olivettes, développés au IIe et IIIe siècles après J.-C. comme dans toute l'Afrique, ont subi les conséquences des désordres multiples à partir du milieu du IIIe siècle. La silhouette suggestive du chameau a envahi l'horizon. L'habitat rural a été révolutionné par l'usage généralisé de la tente. La majorité des cultures qui ont donné ou donnent à la campagne ses couleurs et ses lignes les plus caractéristiques ont été importées : les orangers à une date incertaine mais postérieure à

la conquête arabe, la canne à sucre qui fit la fortune des Saâdiens, les cactus pachydermiques, les agaves effilés, le maïs vert et or qui vinrent d'Amérique. Comment croire que la vie rurale ne fut pas bouleversée par les grandes migrations berbères et arabes, Zénètes, Sanhaja, Hilaliens, Mâqil, par des mouvements de moindre ampleur mais incessants, avance des tribus de pasteurs en quête d'eau et d'herbe, divisions, synécismes, transplantations volontaires ou forcées de groupes familiaux plus ou moins nombreux : ces phénomènes ont été liés, tantôt comme effets, tantôt comme causes, aux modifications de l'économie agraire.

Il ne s'agit point d'introduire dans l'histoire du Maroc un matérialisme plus ou moins marxiste mais d'y restaurer les valeurs les plus constantes, celles du sol et de l'atmosphère, et ceci, non point comme des contraintes extérieures, mais comme des synthèses vivantes intégrant les forces proprement psychiques de l'homme. La géographie explique l'histoire, non par un déterminisme préétabli dont la rigidité est constamment mise en défaut, mais par la lumière qu'elle projette au contraire sur la souplesse de ce rapport de l'homme à la terre qui est à la base de l'évolution humaine.

II. — Les éléments du paysage rural au Maroc.

Tout paysage rural est une résultante où se trouvent fondus des éléments dont les plus agissants reviennent partout : ce sont les conditions du milieu naturel, l'activité de l'homme conditionnée elle-même par sa puissance (outils et connaissances) et les tendances psychologiques communes à son groupe, le milieu social. C'est toujours les déformer que les dissocier par l'analyse, mais l'effort est nécessaire pour découvrir une hiérarchie qui, elle, est changeante : si nous prenons comme terme de comparaison la France, qui s'impose objectivement par la richesse et la continuité de ses évolutions plus que par un sentiment subjectif, la personnalité du Maroc dans son ensemble se dégagera avec force.

En France, tous les auteurs sont d'accord avec Marc Bloch pour distinguer un type de paysage rural que, faute d'un terme meilleur, on appelle méridional ; il est lié à tant de phénomènes, si gros chacun de conséquences, qu'il constitue vraiment un système de civilisation agraire. Trois traits le définissent avant tout : la forme des champs ; l'instrument de labour ; l'assolement. 1°) Les champs forment des polygones essentiellement irréguliers qui s'opposent aux rectangles très allongés semblables à des « lanières » caractéristiques des plaines du Nord et de l'Est. 2°) L'araire (du latin *aratrum* dont la racine se trouve dans la langue de tous les peuples indo-européens, aussi bien germaniques et slaves que latins) s'oppose à la « charrue », mot gaulois d'usage tout local qui suggère seulement l'idée de voiture. La différenciation ne consiste pas, comme on le dit quelquefois, dans l'adjonction au soc du coutre ou du versoir, perfectionnement régional d'un même outil primitif, mais dans

l'existence de l'avant-train sur roues : cette possibilité de rouler donne un meilleur rendement sur des surfaces régulières, tandis que l'araire, traîné à même le sol, consomme dans ce frottement une partie de la force animale perdue pour le creusement, mais retrouve son avantage dans les sols inégaux et accidentés, en permettant au conducteur de s'y adapter. 3°) La jachère succède chaque année aux céréales et l'assolement est dit biennal. Ce « cycle à deux temps est le vieil assolement méditerranéen, pratiqué par les Grecs et par les Italiotes, chanté par Pindare comme par Virgile. » (M. Bloch). Il s'oppose à l'assolement triennal où la terre ne se repose qu'une année sur trois, avec un petit complément, car la seconde culture consiste en une céréale de printemps, formule bien connue au Maroc qui appelle « mazouzia » (tardives) cette culture, par opposition aux ensemencements « bekria » (précoces) d'hiver.

Mais l'unanimité des auteurs disparaît quand il s'agit, d'une part de préciser l'extension géographique du type, d'autre part de le commenter en le rattachant à ses origines. La coexistence, dans notre France méridionale, du système des enclos, parcelles jalousement fermées par des murs ou des haies qui semblent des défenses contre toute forme de jouissance collective, même saisonnière, et du système des champs ouverts à la vaine pâture après la moisson, est tout à fait gênante quand on oppose l'individualisme du Midi à l'esprit communautaire des paysans de l'Est.

Sans prendre parti dans la discussion on ne peut s'empêcher d'être étonné de ne pas voir plus d'unanimité pour mettre l'accent sur le facteur climatique qui conduit nécessairement à distinguer dans le système dit méridional un type spécifiquement méditerranéen. Le trait fondamental c'est la chaleur intense et la sécheresse absolue de la période estivale qui précipitent la mort des plantes annuelles, donc des céréales ; ces conditions atmosphériques sont tout à fait contraires au blé de printemps et leur précocité, provoquant l'échaudage des grains, compromet périodiquement la récolte du blé d'hiver. Sur l'extension comparée de l'assolement biennal et triennal, le Maroc apporte un témoignage fort expressif. Si nous laissons de côté les rythmes agraires fondés, soit sur l'irrigation, soit sur les techniques importées récemment d'Europe, on trouve au Maroc les deux assolements, biennal et triennal. Mais l'assolement triennal du type primitif, c'est-à-dire fondé sur la céréale de printemps, ne se pratique largement que dans les plaines subatlantiques où la culture sèche du maïs est un élément caractéristique du paysage estival. Sous le climat méditerranéen, cette culture est anormale, mais s'explique précisément par une anomalie climatique. Sa proximité de l'Atlantique et du courant froid des Canaries assure à la zone littorale une atmosphère lourde de vapeur d'eau qui, paradoxalement, est toujours proche de la saturation en été : comme le littoral doit à sa large frange de dunes fossiles des sols de sables très légers et poreux, il se produit une absorption directe de la vapeur d'eau atmosphérique dont profite le maïs. Inversement, la culture du maïs sans irrigation devient impossible dès qu'on s'éloigne de la côte, même dans des régions bénéficiant d'une pluviométrie annuelle très supérieure.

En dehors du problème de l'assolement, cet exemple dégage un enseignement précieux. Les rapports physico-humains intéressant la géographie, ne sauraient être affectés, sous le nom de climat, d'un dénominateur identique au Maroc et en France. L'impérieuse domination du climat sous la latitude du Maroc est une des premières idées dont il faut se pénétrer en venant de la métropole. Alors qu'il agit si rapidement sur les organismes humains et sur les caractères, comment ne serait-il pas tout puissant sur la nature brute et sur les êtres obligés, depuis des millénaires, de s'y adapter. En France, la géographie met l'accent sur le sol et sur le relief : c'est que l'atmosphère infiniment changeante et nuancée à chaque point n'oppose fortement que des régions éloignées ; les pluies sont toujours suffisantes. La qualité du sol fait la richesse ou la pauvreté d'une région et échappe aux vicissitudes des saisons et des années. Au Maroc, tout passe après la hauteur et la répartition des pluies. Cette opposition de points de vue est grosse de conséquences. Les terroirs de France, tournés et retournés, fumés, amendés, transformés par le labeur inlassable des générations paysannes depuis le néolithique, chantent un hymne à la gloire du travail humain. Mais on ne transforme pas l'atmosphère comme on transforme le sol. A mesure qu'on descend vers l'équateur, les forces cosmiques d'où dépend le climat deviennent de plus en plus simples et brutales : elles plient l'homme à l'implacable tyrannie du soleil écrasant, des pluies saisonnières sans que l'homme ait pu leur opposer autre chose que des prières ou la morne résignation du fatalisme. La valeur de l'effort humain s'atténue avec la latitude décroissante et c'est dans la forêt équatoriale qu'on a trouvé les civilisations les plus arriérées.

Moins opprimées que l'humanité noire, les populations du Maroc, quel que soit le dynamisme originel des groupes ethniques dont elles sont issues, ne peuvent avoir transformé leur sol avec la patience laborieuse et progressive des Européens. Dans l'Europe atlantique, plus froide mais plus régulièrement arrosée, la nature est sans doute moins spontanément généreuse, mais aussi infiniment moins capricieuse que dans les pays ensoleillés de la Méditerranée. Les paysans y sont contraints à un effort plus opiniâtre ; mais leur travail, une fois incorporé au sol, est une valeur acquise définitivement, résistante à toute calamité, une base solide pour une nouvelle valorisation. Les résultats initiaux sont moins brillants mais moins fragiles que les floraisons méditerranéennes.

Cette toute puissance des facteurs climatiques au sud de la Méditerrannée nous annonce qu'il faudra fonder sur eux une classification des paysages de la campagne marocaine : l'eau en particulier sera l'élément ordonnateur, selon qu'elle est suffisante ou tout à fait déficiente ou a besoin d'un complément amené par un effort humain. L'action du climat est d'autant plus essentielle qu'elle est multiforme et se fait sentir à plusieurs degrés. En effet, le paysage rural est bien aussi conditionné par le sol, le relief, l'eau courante, la végétation spontanée ; mais les caractères de ces autres forces naturelles sont déjà, dans une large mesure, des effets du climat et leur efficience consiste surtout dans leur rôle climatique.

Voici par exemple le relief. Il constitue évidemment soit par sa masse ou sa grandeur absolue, soit par les variations morphologiques, un élément caractéristique du paysage rural, déterminant l'impression en quelque sorte formelle ou extérieure, mais aussi avec le genre et la méthode de cultures, un phénomène plus profond. Les auteurs français ont montré que les plaines et les longues pentes régulières de l'Est et du Nord ont sinon créé, du moins favorisé le système des champs ouverts et des « lanières », des assolements forcés, des servitudes communautaires durables ; au contraire, les bocages, les champs irréguliers et les enclos ont trouvé dans le relief irrégulièrement tourmenté des massifs hercyniens des conditions favorables et le Midi est partagé entre les types agraires comme entre les types morphologiques. A certains égards, le relief ne sera pas moins agissant au Maroc, mais surtout parce que l'instabilité climatique de ce pays y multiplie les effets du relief sur l'atmosphère.

La comparaison avec la France fait ressortir une des grandes originalités du Maroc. Dans ce pays méditerranéen, la valeur humaine de l'altitude change complètement de signe. Les plaines basses conservent bien quelques avantages dans le Maroc du Nord bien arrosé ; mais dans la plus grande partie du pays elles cessent d'être les terroirs privilégiés. L'altitude croissante augmente les précipitations, sans que la chaleur, jusqu'à plus de 1.000 mètres, cesse d'être suffisante. Ainsi les hautes plaines du Centre-Ouest, les massifs insulaires du Prérif, les basses montagnes du Rif, le « dir » de l'Atlas, associant les avantages du soleil et de l'eau, forment, du cap Spartel à Mogador, par Sefrou et Demnate, un immense demi-cercle, large en moyenne de 60 à 80 kilomètres, où se concentrent les cultures les plus variées et les plus riches, les villages et les hommes. A mesure qu'on s'élève, le froid fait sentir ses effets paralysants, mais beaucoup plus faiblement que dans nos montagnes françaises. Les cultures d'orge, les plantations de noyers, les hameaux s'élèvent jusqu'à 2.300 mètres dans quelques vallées du Haut-Atlas : ce phénomène réagit violemment sur le paysage rural, accuse l'opposition des « ubac » et des « adreit », les valeurs de l'insolation, produit les inversions les plus frappantes entre versants et fonds de vallée.

La structure du sol, la nature des roches, dans la montagne marocaine, ont, bien entendu, leurs valeurs propres. Mais c'est encore le climat qui en décuple l'influence sur le paysage rural. Une des grandes originalités de l'Atlas c'est l'ampleur des zones tabulaires, caractéristiques du Moyen-Atlas mais largement développées aussi dans le Haut-Atlas. A 1.200-1.500 mètres de haut, tandis que l'érosion entraîne tout sur les versants abrupts, de vastes plateaux conservent de très bons sols qui nourrissent cultures et grasses prairies. On rencontre sur le Timenkar et le Yagour, à plus de 2.000 mètres, des « azib » entourés de cultures d'orge. Le plateau du Kik est célèbre parmi tous les Sektana et Rherhaïa et l'on y voit converger, à la saison propice, les paysans des vallées grimpant les mauvais sentiers avec leur charrue dans les chouaris des mulets. Les tribus du Moyen-Atlas n'ont utilisé qu'une faible partie des possibilités agricoles de

leur montagne, mais l'échec du blocus pendant la pacification a été causé par l'extension momentanée de cultures élevées.

L'importance des sols agricoles dans le paysage rural n'a pas besoin d'être soulignée. Leur formation, maturation, conservation est un phénomène complexe où les roches profondes, le relief, la végétation, le climat combinent encore leurs effets, ceux du climat se multipliant par action indirecte. Dans la zone subatlantique, l'opposition est vive entre les « dahar » côtiers et la plaine intérieure, entre les « rmel » (sables) sahéliens et les « tirs » (terres noires). Les terres du sahel sont assez pauvres ; mais s'échauffant facilement au soleil, défendues contre la dessiccation par l'humidité océanique, elles sont cependant appréciées par les indigènes. La formation des tirs, célèbres par leurs aptitudes céréalières, est avant tout, en dépit des phénomènes de décalcification, un phénomène climatique lié à un certain équilibre des conditions atmosphériques. Les autres terres noires, dans les « daïa » et les marécages, qui influencent si fortement la vie rurale, servant successivement d'abreuvoirs, de pâturages, de champs, sont encore un produit du climat méditerranéen, avec ses pluies violentes d'hiver, sa sécheresse d'été, l'irrégularité du drainage et l'évaporation.

La végétation spontanée, dont la décomposition crée l'humus, est fonction du climat : l'originalité du Maroc à cet égard consiste dans la violence brutale des changements. On attribue aux pasteurs marocains — nous y reviendrons — la disparition complète ou la dégradation des forêts. Le fait est patent, mais le Moyen-Atlas, domaine par excellence des pasteurs transhumants, a conservé d'admirables forêts. Le caractère de limite critique où se trouve constamment l'atmosphère marocaine rend instable l'équilibre du paysage entre la destruction par l'homme, le climat, les roches, la pente, la vitalité des arbres. Ici les arbres l'emportent et se reconstituent sans cesse, là se déroule l'engrenage fatal au bout duquel la terre elle-même est morte. Ces différences radicales se manifestent à de faibles distances : à une dizaine de kilomètres de la forêt du Tazekka, une des plus belles du Maroc, le djebel Ouarirt ressemble à un chicot rocheux du Sahara, conservant cependant un pin comme relique de sa vocation forestière.

Si le climat domine incontestablement tous les autres éléments physiques, le problème est plus complexe quand il s'agit de rapports avec l'homme. Le paysage rural est, par définition, une œuvre de l'homme. Le milieu naturel n'en peut offrir que l'occasion ou les conditions. La détermination ne se fait pas de l'extérieur. Le paysage rural est construit par l'homme, selon ses besoins, ses connaissances, sa force, etc. ; il n'est pas un phénomène individuel, mais une création collective ; même si le paysan a travaillé seul, consciemment ou inconsciemment, par des contraintes plus ou moins explicites, par atavisme, imitation, il suit un ordre conforme à l'ordre de son groupe, ce qui rend son effort justiciable de la discipline géographique.

En France, les travaux récents ont montré que, en dépit des changements historiques et des modifications secondaires du plan primitif, les

grands types de paysage rural sont très anciens et semblent liés à des immigrations humaines qu'on ne peut d'ailleurs préciser. Si le système de Meitzen est apparu superficiel et caduc, il faut bien cependant parler d'influences ethniques. Ce mot sonne mal pour des oreilles françaises. La discussion naît en réalité d'un malentendu car l'on confond, sous la même expression, des caractères ou des phénomènes d'un ordre tout à fait différent. Le Français a conscience de former un type d'humanité psychologiquement très cohérent ; il sait cependant le prodigieux mélange de peuples et de groupes ethniques qui s'est effectué sur son territoire, mais aussi l'irrésistible force d'assimilation qui est sa valeur spécifique : aussi regimbe-t-il contre des explications raciales qui lui semblent contraires à son expérience et à sa réflexion critique, plus proches de la métaphysique et de la volonté de croire que d'une réalité tangible. L'immuabilité des races sort du cadre objectif où se tient le géographe. Mais il constate partout ce fait : un groupe humain, quand il est installé ou vient s'installer sur un sol, apporte avec lui, parce qu'il est une collectivité organisée, un système de valeurs psychologiques, un dynamisme interne qui est le principe le plus constant de son activité. Quelle qu'en soit l'origine, — ce qui serait un autre problème — ces forces intérieures préexistantes dirigent l'individu. Elles ne sont d'ailleurs point immuables : l'activité de l'homme, comme tout son être, est un complexe d'instincts et d'intelligence, et le heurt incessant avec le milieu amène les réactions psychiques, principe des inventions, des adaptations, etc.

La contribution la plus précieuse du Maroc à une étude comparée c'est de permettre de saisir en action un tel mécanisme. Les recherches sur le paysage rural s'inscrivent tout naturellement dans le programme de l'Institut des Hautes Études marocaines, qui s'efforce, à l'aide de ses disciplines convergentes, de débrouiller le complexe des populations du Maroc, de préciser l'origine des tribus, de montrer les conséquences de leurs migrations sur l'histoire générale. Dans l'obscurité générale tout point qui s'éclaire éclaire le voisin. Toutes les études sur les populations nord-africaines reposent sur des bases communes ou plutôt, vu notre ignorance, posent des problèmes communs : conflits ou symbiose entre nomades et sédentaires, rapports entre les genres de vie et les différenciations ethniques, persistance du régime patriarcal, prépondérance du sang ou du sol. Les traits du paysage rural sont inséparables de ces problèmes.

Gautier, avec son esprit pénétrant et l'humour de ses expressions, a montré que toute la vie nord-africaine avait pour centre de gravité le « patriotisme biologique » des tribus opposé au patriotisme territorial de notre propre civilisation. Ce système, comme tous les systèmes, satisfait l'intelligence et heurte l'esprit d'observation. Il est une sorte d'absolu mathématique dont la vie se rapproche parfois jusqu'à s'y confondre, mais s'écarte aussi jusqu'à marcher vers le pôle opposé : de toute façon, aucun mouvement ne se comprend sans repères fixes et sans une direction.

La conception même d'un paysage rural défini est inséparable d'un substrat territorial, d'une continuité de labeur qui suppose la fixité, au

moins relative, du groupe humain. Une race de paysans peut seule vraiment construire un paysage rural. La force des types français est due à l'ancienneté, chez nous, de la vie sédentaire et l'on y a coupé le blé avec des outils de pierre avant les faucilles de bronze. Mais le Maroc présente une gamme de genres de vie aussi complète et nuancée que celle de son climat méditerranéen qui passe du type océanique au type continental, d'une variété très humide au régime saharien : la coexistence, sur son territoire, de paysans fortement enracinés et de pasteurs nomades domine nécessairement tout le problème de la différenciation des paysans. Dans le domaine du nomadisme absolu, le paysage rural disparaît, ce qui est une façon de démontrer sa raison d'être. Mais le Maroc ne connaît guère le nomadisme absolu et le type de cultures, dû à ses pasteurs les plus mobiles, présente de l'intérêt. On voit bien ainsi, d'un peu loin, la superposition entre les conditions climatiques, le genre de vie, la race, l'économie rurale ; mais de près, les limites se dérobent, s'enchevêtrent et ce sont ces limites qui, précisément, apporteraient le plus de lumière sur les relations entre ces divers éléments.

Le paysage rural est un phénomène social plus que physique ou technique. Un régime patriarcal comme celui qui régnait hier dans tout le Maroc doit le marquer d'une puissante empreinte puisque nous la voyons encore dans la France de l'Est où le régime a depuis longtemps disparu. Mais cette survivance généralisée au Maroc comporte en réalité des différences profondes sur la force des communautés et le progrès de l'individualisme. La fixité au sol a un corollaire juridique qui est la propriété, concept et réalité : selon qu'elle est individuelle ou collective, l'évolution du paysage rural sera accélérée ou retardée. Pour un nomade, la propriété du sol n'a aucun sens ; si, par hasard, il ensemence une parcelle de « mâder », il n'y fait aucune œuvre durable. Le pasteur se bat pour la jouissance d'un pâturage mais trouve inutile tout effort pour l'améliorer. Il n'est pas possible de mettre sur le même plan la situation dans une tribu guich, qui pourtant cultive, et chez les Chleuhs. Le paysage rural le plus construit au Maroc, le plus fortement humanisé, se trouve dans le Rif et dans l'Atlas occidental où la propriété individuelle est le mieux assise et fait partie des réflexes psychiques. L'effort d'aménagement, lié à l'individualisme, est lui-même inséparable de la densité relative de population, les trois phénomènes réagissant l'un sur l'autre. : les Doukkala, l'Anti-Atlas occidental, les vallées du Haut-Ouerrha en donnent de bons exemples.

La situation récente des rapports entre groupes ethniques, genres de vie, paysages ruraux était riche d'enseignements qui sont d'autant plus précieux que ces rapports n'ont jamais été immuables. Malgré la force du climat et des divisions naturelles, le passage de nomades à la vie sédentaire était un phénomène fréquent dont les causes et les modalités méritent un commentaire. Il se produisait évidemment dans la zone où voisinent et s'opposent pasteurs et ksouriens et dans des conditions qui laissaient les ksouriens poursuivre leurs méthodes. Dans le passé, des substitutions semblables effectuées sur une vaste échelle, ont été plus graves de

conséquences. Depuis Ibn Khaldoun, les malédictions ont plu sur les Hilaliens qui ont fait reculer dans toute l'Afrique du Nord le domaine de la charrue et des plantations. Au Maroc, il faut y ajouter les migrations des Sanhaja du sud au nord, des Zénètes, de tous les pasteurs du sud-est au nord-ouest à travers le Moyen-Atlas et le Plateau central : l'économie rurale des pays traversés ou occupés a été modifiée, élevage et culture ayant un équilibre interne nouveau.

Ces ruptures d'équilibre, en rapport avec des migrations humaines, paraîtront plus fréquentes et plus profondes si on les rapproche de l'instabilité climatique du Maroc à laquelle est naturellement associée l'instabilité des associations végétales. On comprend alors pourquoi le domaine des champs de céréales a pu si souvent avancer ou reculer. C'est que les genres de vie ne sont opposés que dans leurs types extrêmes : les cultivateurs ont naturellement des troupeaux, les pasteurs ont des champs qu'ils ensemencent. Il faut souvent regarder de près pour percevoir des changements qui ne sont que des nuances en plus ou en moins ; mais cette relativité c'est tout l'homme et tout l'intérêt des hommes. Les tribus Rharbiya d'aujourd'hui, Sefyane et Beni Malek, paraissent singulièrement déchues, par rapport à leurs ancêtres, les farouches Hilaliens : mais leur secrète préférence pour l'élevage et ses revenus faciles reste bien expressive quand on assiste à l'évolution agricole de leur pays. Le Plateau central donne le plus magnifique exemple de révolution dans le paysage rural. Les pasteurs Zemmour, Sgougou, Zaïan, ont pris possession des pâturages des hautes surfaces largement dénudées ; mais quelle surprise quand on descend dans les gorges effroyables qui découpent la pénéplaine rajeunie ! On y retrouve, à demi enfouies sous la forêt ou les broussailles, les traces des cultures en terrasses, des seguias, des villages serrés de sédentaires. La même région a été exploitée suivant deux types d'économie rurale aussi différents qu'on peut l'imaginer.

III. — Classification des types marocains de paysages ruraux.

On comprend aisément, étant donné l'originalité physique et humaine du Maroc, qu'il serait illusoire de vouloir lui appliquer la classification française des paysages ruraux. Le type communautaire de notre France de l'Est et la pratique de la vaine pâture couvrent tout le Maroc. En dépit ou plutôt à cause de sa généralité, il ne saurait s'opposer fortement au paysage d'enclos réservé pour les jardins de très faible étendue : il y a cependant des équivalences marocaines à cette opposition qui mériteront d'être soulignées. Notre analyse des éléments qui déterminent le paysage rural au Maroc a fait ressortir que les types les plus fortement différenciés sont liés aux variations régionales du climat, avant tout aux disponibilités en eaux, eaux météoriques ou eaux du sol. Les subdivisions seront fondées sur le sol. Les anomalies ou les fluctuations de limites sont en rapport avec des phénomènes historiques et les mouvements de la population

Le climat méditerranéen s'étend à l'ensemble du Maroc ; mais il comprend deux variétés extrêmes d'influence décisive : ou bien les pluies sont suffisantes pour permettre les cultures nourricières et avant tout les céréales d'hiver ou bien leur déficience impose à l'homme des techniques spéciales comme l'irrigation. La division du Maroc agraire en deux régions opposées est absolument fondamentale. La distinction entre deux types de paysage rural correspondant respectivement à la culture « sèche » et à la culture irriguée est tout à fait familière aux indigènes qui emploient couramment les expressions de « Bled bour » et de « Bled seguia ». Nous les utiliserons aussi, dans un sens plus large, après une remarque nécessaire : il est tout à fait exceptionnel que l'une ou l'autre technique prévale exclusivement ; les indigènes irriguent dans les régions dans l'ensemble « bour » et ils se risquent parfois à des cultures sèches dans des régions très peu arrosées. Mais dans les régions au climat vigoureusement accentué, ces espèces de compléments n'altèrent pas la physionomie essentielle du paysage.

Cependant deux types de paysage rural très différents se trouveront englobés dans l'expression de « Bled seguia », l'un qu'on pourrait appeler présaharien, l'autre montagnard. Cette différenciation régionale répond à une différenciation dans la nécessité saisonnière de l'irrigation et les techniques agricoles.

On peut admettre que l'isohyète de 250 mm. forme la limite au-dessous de laquelle commence vraiment le paysage présaharien ; cette courbe pluviométrique n'a qu'une valeur relative car l'évaporation est un facteur à ne pas négliger. Sur les terres légères de la côte du Sous, des bour peuvent se développer assez largement se contentant des 250 mm. annuels s'ils sont bien répartis ; ils sont au contraire absolument exceptionnels dans l'intérieur de régime continental. La région géographique ainsi définie est par excellence le Maroc transatlasique, refoulé au sud par la puissante barrière du Haut-Atlas et la proximité de l'Océan, s'étalant vers le nord à mesure qu'on avance vers l'est et longeant, avec la Moyenne-Moulouya, la base orientale du Moyen-Atlas. Dans cette immense région, près de la moitié du Maroc, l'irrigation est nécessaire même pendant la saison hivernale des pluies théoriques. L'irrigation, selon les moyens techniques employés dans la recherche, le puisage, la conduite de l'eau, constitue par elle-même un élément expressif du paysage ; en outre elle détermine une certaine spécialisation de cultures, une technique agricole, et influence même la disposition des champs. Un trait domine tous les autres. L'irrigation par l'insuffisance des précipitations consiste en somme à concentrer artificiellement sur un espace réduit l'eau tombée en tranches trop faibles sur des espaces étendus. Le désert et la steppe complétement aride, où l'homme a dû renoncer à un établissement permanent, ne sauraient constituer un paysage rural, mais ils évoquent, autour des zones de cultures, l'image de l'océan assiégeant les îles. Il en résulte une disposition *insulaire* du bled seguia tout à fait caractéristique, avec l'opposition violente entre la nature inhumaine et ces archipels fécondés par l'effort de l'homme.

Elle existe aussi, mais beaucoup plus faiblement, dans le bled seguia que nous avons appelé, faute d'un terme meilleur, montagnard. Ce n'est pas l'insuffisance des pluies qui impose l'irrigation, d'ailleurs moins indispensable, mais un ensemble de circonstances climatiques, morphologiques et techniques. Les basses températures d'hiver réduisent l'utilisation agricole des pluies de la saison et rendent plus impérieuses les cultures d'été qui sont impossibles sans irrigation. Et précisément les montagnards ont à leur disposition l'eau relativement abondante de leurs torrents. Ils ont d'ailleurs besoin de recourir à des techniques de production plus intensive parce que le relief a restreint considérablement les surfaces cultivables. Cette même raison a développé la technique des cultures en terrasses qui est, par elle-même, le trait dominant du paysage rural montagnard.

Comme le bled seguia, le bled bour se manifeste par deux types de paysage qui sont très différents dans leur réalisation extrême mais sont rapprochés par une infinité de formes de passage. Il y a le paysage des plaines céréalières à population relativement dense du littoral atlantique et du bassin du Sebou ; il y a le paysage des plateaux et montagnes du Maroc central qui est avant tout le domaine, faiblement peuplé, des pasteurs transhumants.

Avant d'analyser les traits qui précisent l'individualité de ces quatre types marocains de paysage rural, il convient de mettre en lumière sinon leurs similitudes, du moins les caractères généraux susceptibles de servir de commune mesure ou d'ordonner leur valeur humaine. La France nous fournira encore sur ce point le meilleur terme de comparaison.

Dans la métropole, le mode d'exploitation, sans modifier l'essentiel d'un type de paysage, y apporte des nuances : petite propriété paysanne qui est presque toujours composée de parcelles disjointes, grande exploitation de type capitaliste où l'on s'efforce, par le machinisme, de pallier la pénurie et le prix élevé de la main-d'œuvre, grande propriété morcelée en petites exploitations confiées à des familles de métayers. Au Maroc, on trouve bien une bourgeoisie de grands propriétaires et une masse paysanne. Dans ce pays, soustrait au machinisme capitaliste, le système généralisé du khammessat et des associations multiformes favorisait la poussière des petites exploitations, et la masse des escouades de travailleurs saisonniers distinguait seule ce qui subsistait de grandes exploitations.

Les divergences s'accusent davantage si l'on considère l'individualisation du champ, trait caractéristique du paysage.

La campagne française se distingue, à première vue, de la campagne marocaine par la continuité des champs en rotation régulière, les prairies fauchées étant elles-mêmes de véritables soles de cultures. C'est une impression qui, mieux que la science et l'intensité des soins, moins perceptibles à l'œil, frappe tous les Marocains circulant dans la métropole, et la France leur paraît une sorte d'immense jardin. Le Maroc français n'a que 4 millions d'hectares en rotation sur 40 millions d'hectares de superficie totale et même en diminuant de moitié cette superficie, pour laisser de côté le

« Maroc inutile » par nature, le rapport de 1 à 5 mesure la faible proportion des cultures, l'impression d'insularité, caractéristique du bled seguia, s'étendant aussi au bled bour.

Or dans la continuité de l'ensemble, chaque champ français conserve son individualité qui atteint évidemment sa plus haute expression dans les pays de bocages et d'enclos. Il a, comme une personne, une histoire que l'on peut suivre dans les archives ; on le voit quelquefois naître — si la naissance n'est pas antérieure à tout acte écrit — passer par mariage, héritage, vente, de famille en famille, s'associer à d'autres, s'en séparer, mais restant identique à lui-même, avec ses limites, sa forme, son nom. Le prodigieux travail de la paysannerie française au XIXe siècle a seulement changé ses aptitudes, en contraste avec la survivance du nom : la Pomarède ou la Châtaigneraie n'a plus de pommiers ou de châtaigniers ; la Lande est un champ de blé, la Chènevière n'a pas plus de chanvre que la Canebière de Marseille. Souvent il fait partie d'une unité plus étendue, vivante, cellule économique correspondant, sans être nécessairement d'un seul bloc, à l'étendue de terre susceptible d'être cultivée par une famille et de la nourrir. Cette autarcie suppose des terres variées : céréales, jardin, verger, prairie, pacage. Beaucoup de nos petites propriétés paysannes sont le terme d'évolution du « manse » moyenageux, concédé par le seigneur féodal, héritier du grand propriétaire gallo-romain dont le nom se perpétue dans le nom du village constitué par le démembrement du *latifundium*. La survivance, pendant des siècles, de ces unités élémentaires et de leurs associations n'a pas seulement une grande importance historique et sociale ; elle explique la vitalité du paysage rural dont la diversité harmonieuse est fondée d'abord sur l'aptitude physique des terroirs, mais aussi sur l'obligation économique de l'autarcie familiale avec ses spécialisations nécessaires de parcelles.

Malheureusement, il n'est pas possible de retrouver et de suivre au Maroc une telle continuité. Ce n'est pas seulement qu'on y manque de documents écrits, d'archives qui, insuffisants pour l'histoire politique, le sont bien davantage pour cette espèce de micro-histoire des parcelles du sol. C'est le fond lui-même qui se dérobe autant qu'une forme de méthode. Le manque de personnalité du champ caractérise la plus grande partie du Maroc : ce trait est en rapport avec certaines des conditions atmosphériques comme la longue période de sécheresse, avec l'insuffisante fixité des tribus, avec l'instabilité politique et l'on voit fréquemment des champs de culture qui ont été non seulement abandonnés à une longue jachère, mais reviennent se perdre dans la masse anonyme des parcours, voire des « terres mortes », suivant la belle expression du droit coranique. Mais cette situation, si elle tient à la nature marocaine, comporte des degrés. Le champ prend une véritable et tangible individualité en bled seguia, dans les tribus les plus sédentaires. D'autre part, on voit, à propos des procès en héritages, sortir de vieux papiers qui, même apocryphes, prennent une valeur pour attester l'état ancien du paysage : concessions de souverains, dons de tribus à quelque zaouïa ou groupe de chorfa, titres de propriétés « melk » con-

servés précieusement au creux d'un roseau, beaucoup de ces documents sont dispersés encore à travers le Maroc qui permettraient de faire revivre le sol même du pays autant que ses populations.

Le Maroc nous présente donc une gamme très nuancée qui va d'un paysage rural à peu près inexistant ou instable à une transformation radicale, une création absolue comme dans les marges sahariennes et les gorges atlasiques. Cette transformation, dans tous les cas, laisse apparaître deux phases, d'importance respective variable, dont le terme est une véritable domestication du sol, analogue à l'effort par lequel l'homme a plié à son service certains animaux sauvages : la construction des champs a été précédée de la destruction du paysage naturel. Avant que la charrue puisse retourner le sol végétal, il faut livrer bataille à la nature sauvage, drainer les eaux des marécages, arracher les arbres de la forêt, enlever les pierres trop encombrantes. A certains égards, les populations marocaines ont moins de résistances à vaincre que les populations du territoire français. La forêt est plus claire et moins vivace. Mais l'avantage ne va pas sans contre-partie. La forêt marocaine a été dévastée, non par des cultivateurs désireux d'étendre leurs labours, mais par des pasteurs et pour des pâturages. Aucune construction n'a suivi cette destruction qui, sur les fortes pentes et à la limite des steppes, a tourné au désastre. Sous ce climat marocain excessif, aux pluies toujours violentes malgré leur insuffisance, le sol forestier non seulement est vite épuisé, mais anéanti. La roche à nu ne laisse reconstituer ni la végétation arborescente, ni le pâturage dense, ni les touffes d'herbes annuelles. Ce travail de l'homme aboutit à l'inhumanisation d'une région, à l'obligation d'abandonner la terre conquise sur l'arbre pour aller plus loin étendre le ravage. L'impression laissée par certaines vallées des Jelidassen, des Marmoucha, du Rif oriental, est effroyable. Ce processus de démolition est contraire à l'attachement de nos paysans au sol natal et se relie à cette mobilité qui, même en dehors des vrais nomades du Sahara, caractérise beaucoup de tribus marocaines.

Y a-t-il au Maroc des zones privilégiées comme sont en France les plaines à couverture de limon qui ont jalonné la marche vers l'ouest des porteurs de faucilles? Il est possible que ce soit le cas des plaines de tirs, allongées de l'oued Mellah à l'oued Tensift entre le Sahel et le bord abrupt des plateaux intérieurs. Il semble aussi que la colonisation arborescente n'ait pas eu le temps de s'enraciner sur les terres trop récemment formées du Rharb. Même dans le Présahara, les oasis ont sans doute été conquises sur les peuplements d'acacias épineux et les fourrés de tamarix. Dans d'autres régions, les cultivateurs ont été attirés par les conditions favorables à la maturation des sols végétaux, qui sont de tout ordre, géologique, physique, chimique, biologique. Les sols trop acides par excès d'eau sont des exceptions au Maroc, ce qui détermine de vastes réserves de bled seguia... dès qu'on pourra trouver de l'eau.

Quant au deuxième stade, la construction du nouveau paysage, c'est naturellement celui qui caractérise tout spécialement les divers types marocains que nous avons distingués.

A. — *Le bled seguia présaharien : l'oasis.* — Le paysage rural présaharien, en rapport avec l'obligation impérieuse d'irriguer, est celui où l'effort humain de construction prend sa valeur la plus absolue. Il n'y a pas seulement aménagement du sol, limitation, travail agricole proprement dit ; il y a vraiment une conquête sur la nature, une création pure, et cette création par l'homme doit être continue : l'eau, qui est comme le principe vital de l'oasis, est sujette à beaucoup d'accidents saisonniers ou imprévus ; tout relâchement dans la surveillance du lieu d'origine, des conduites, de la répartition, occasionne des dégâts qui peuvent être irréparables. L'homme n'a pas seulement à redouter les caprices de la nature, une succession d'années sèches, l'insuffisance de la couverture neigeuse en haute montagne, une capture souterraine ou l'enfoncement de la nappe par érosion, mais aussi la méchanceté des hommes, les nomades qui couperont la seguia, les voisins d'aval et surtout d'amont qui détournent l'eau à leur profit. Gautier a fait, à sa manière humoristique, sagace et captivante, le récit des tribulations des ksouriens de Figuig, en bataille les uns contre les autres, pour se ravir ou conserver l'eau de la palmeraie. Pour défendre l'animatrice du paysage, il faut avoir sans cesse le fusil et la pioche à la main. Ces tourelles ajourées, qui donnent aux ksour une silhouette si gracieuse, étaient, avant la paix française, des postes de guet, des places d'armes, avec créneaux de tir, des donjons de défense avec mâchicoulis. Mais l'on ne pouvait y soutenir de longs sièges dont les hommes supporteraient mieux les misères que les palmiers et les cultures.

Cette rude et incessante bataille, suivant la terrible et émouvante loi humaine, c'est ce qui attache les hommes à leur coin de terre et façonne leur âme. En dépit des lieux communs sur le soleil qui amollit les énergies, elle établit un sentiment de même nature entre le ksourien du Dra ou du Rheris et nos paysans, le ksourien sachant en plus que son coin de terre serait sans valeur sans son association avec la seguia.

L'oasis présaharienne est, par nature, un paysage rural. Elle a été si souvent dépeinte que son image, familière aux plus casaniers des Français, n'a pas besoin d'être longuement évoquée. Elle étage ses productions à trois niveaux : les dattiers balancent sous le soleil de feu, à l'extrémité de leur longue tige, leur aigrette de palmes et le précieux régime de fruits ; leur ombre légère protège les arbres fruitiers méditerranéens, agrumes, grenadiers, abricotiers, etc. ; céréales et légumes se partagent la surface du sol, se renouvelant deux fois et même trois fois dans l'année. L'irrigation se fait par submersion momentanée pendant les tours d'eau : le sol est donc découpé en petits carrés creux capables de conserver l'eau entre les minces levées de terre qui servent de cadre.

Ce damier creux, d'origine technique, s'inscrit dans un autre damier de caractère juridique. La terre susceptible d'être irriguée est en effet très réduite et par conséquent âprement disputée, strictement appropriée. Les limites des champs sont tantôt des murs de pisé, tantôt des haies vives surélevées de terre avec arbres fruitiers, et les petites roses si merveilleu-

sement parfumées. Ce paysage coupé évoque, sous une lumière si différente, les enclos de nos pays bocagers. Il est plus contraire encore à la vaine pâture en commun. La faible étendue de l'ensemble des terres fécondes et de chaque champ, le lacis des petites seguias et des levées de terre, la culture intensive, tout est contraire au travail avec la charrue, à la circulation des attelages dont la présence exceptionnelle, confirmant la règle, signale aussitôt des conditions physiques et techniques tout autres. La terre est retournée, préparée à la houe et le rôle de l'effort humain se trouve encore accru. Les conséquences, du point de vue social, sont très intéressantes. La vie de l'oasis est une association complexe et originale de l'individuation de la propriété et des travaux agricoles avec les contraintes communautaires qu'imposent l'aménagement et la police de l'eau, la vie serrée dans le ksar, habitat rural concentré au maximum et comme citadin, l'insécurité voisine et sans cesse renaissante du fait des autres ksour et surtout des nomades.

Des traits aussi accentués donnent une physionomie commune à l'immense zone sudatlasique, estompant les nuances propres à chaque groupe d'oasis. Les éléments de différenciation sont assez extérieurs. C'est d'abord l'eau avec la diversité des modes de captation et d'utilisation. A proximité de la montagne, les grands fleuves, Guir, Ziz, Dadès-Dra, sont permanents ou semi-permanents : l'irrigation se fait par une dérivation partielle du courant. A mesure qu'on s'éloigne de la base de l'Atlas, et dans les petits oueds du Sarho, les ksouriens ne peuvent plus compter que sur les crues à périodicité et abondance incertaines qui sont utilisées directement mais surtout renouvellent la nappe phréatique. Les dispositions prises pour l'utilisation des crues, dans le thalweg même ou par l'égaillement des eaux barrées dans le thalweg, créent un paysage de champs allongés très original. L'utilisation des eaux souterraines est régularisée par le système bien connu des foggara qu'on voit s'allonger dans le Rheris en amont du Tafilalt ; quelquefois on puise directement dans la nappe par des puits avec traction animale.

Les conditions topographiques modifient naturellement l'aspect général. Les vallées des grands fleuves forment de longues rues de palmeraies où les cultures sont limitées au lit majeur entre la base des versants. Plus en aval, dans le Tafilalt, dans le Bani où les oasis sont installées au débouché (foum) de l'oued étranglé dans la traversée de la crête rocheuse, la palmeraie et les cultures sont plus libres de s'étaler : dans ce cas, les rapports entre palmiers et cultures annuelles peuvent faire varier le paysage d'une année à l'autre. Le palmier résiste mieux à la sécheresse momentanée mais les cultures d'orge peuvent bénéficier des crues exceptionnelles et on les voit alors déborder la palmeraie. A cet élargissement des cultures annuelles il faut rattacher une possibilité de la zone présaharienne. Les crues exceptionnelles inondent de légères dépressions où elles déposent des vases fines. Ces « mâder », ou tiflit, habituellement déserts, voient alors accourir cultivateurs nomades et sédentaires de l'oasis voisine concluant une trêve tacite pour profiter de l'aubaine inespérée, et une répartition des

terres fécondées se fait à l'amiable. Ainsi surgit pour quelques semaines un paysage de champs irréguliers et ouverts au milieu du désert mort.

L'évocation de l'antagonisme des genres de vie ramène la question des influences ethniques sur ce paysage rural des oasis dont l'originalité et la cohérence, complété par le type d'habitation étudié par M. Terrasse, sont si puissantes. Le problème, complexe, domine toute l'histoire du Maroc. L'opposition est irréductible entre le fond de la population des ksour, métis fortement imprégnés de sang noir et sédentaires renforcés, et les nomades, Berbères ou Arabes. La violence a souvent fait passer la propriété du ksar et du sol aux nomades dont beaucoup se sédentarisent, vivant des revenus tirés de la terre par les Harrâtin. Mais il semble qu'on constate seulement ainsi la force d'assimilation de la vie sédentaire et que le nomade, étranger, ne soit pour rien dans la création du paysage rural. Il faut remonter plus haut dans l'histoire. Le Maroc présaharien se rattache à la civilisation de l'eau rare, au monde des professionnels établis à la zone de contact entre le climat méditerranéen et le désert qui ont propagé vers l'ouest une science née et perfectionnée sur les bords du Nil et de l'Euphrate. Les Marocains cisatlasiques sont pleinement conscients de leurs différences avec les Marocains transatlasiques ; ils les désignent par le terme plus ou moins vague de « Qebâla » ou de « Sahraoua », et ces noms évoquent aussitôt de durs travailleurs, des spécialistes de la technique de l'eau, du forage des puits, de la culture à la houe, de la construction en pisé, des ruraux agglomérés en véritables petites cités.

Le paysage rural présaharien est lié à toute une civilisation matérielle et à un système politico-social qui se distinguent profondément du Maroc central. Toute l'histoire du Maroc est commandée par ces rapports entre le Maroc cisatlasique et le Maroc transatlasique qui, lui-même, fut un carrefour d'influences entre l'Orient et le monde transsaharien des paysans noirs.

Si l'on entend, avant tout, par oasis, l'aspect insulaire d'un paysage de cultures intensives au milieu de terres mortes, le palmier-dattier n'est plus aussi essentiel. Cet arbre providentiel dans le Sahara ne mûrit bien ses fruits que dans une atmosphère sèche et sous un soleil ardent. Il disparaît quand la température s'abaisse ou que la vapeur d'eau augmente. Le phénomène est très frappant quand on passe du bassin du Ziz, où Tinerhir du Todrha est encore une très belle palmeraie, au Dadès supérieur où Bou-Malen représente le type d'oasis sans palmier. Ces oasis sans palmier servent ainsi de forme de passage avec le paysage des vallées atlasiques. Sur le versant nord, la Moulouya et ses affluents présentent une autre forme d'oasis sans palmier et parfois même complètement dépourvue d'arbres. Par ces aspects du paysage de la Haute-Moulouya, au climat sec mais froid en hiver, on passe à un autre type, le domaine des pasteurs transhumants possédant des constructions fixes et des terres irriguées.

B. — *Bled seguia montagnard : terrasses de cultures et plantations.* — Nous rattachons également à ce type, malgré leurs différences, les vallées

des torrents atlasiques et les zones complantées qui caractérisent l'aménagement humain du « dir » et de la plus grande partie de la chaîne rifaine. C'est qu'elles témoignent d'une même intensité dans l'effort pour une création qui contraste vigoureusement avec les aspects du Maroc pastoral et même céréalier. A l'aménagement de l'eau comme dans l'oasis s'ajoute un travail beaucoup plus considérable portant sur le sol lui-même en vue d'une construction plus complète du champ. L'eau est relativement abondante, mais l'établissement de la seguia sur des pentes rocheuses est une merveille de labeur et d'ingéniosité technique : pour l'eau et pour la terre, le Berbère a dû engager une vraie bataille contre les roches et le relief de la montagne.

Dans les vallées du Haut-Atlas, surtout celles du massif ancien, on est frappé par le contraste entre l'aspect riant des thalwegs et de la base des versants avec la nudité effroyable des pentes supérieures. Dans notre Savoie, dans les Alpes ou le Jura suisse, les plus fortes pentes au-dessous de la zone forestière, sont couvertes non seulement de prairies fauchées, mais souvent de labours, et la crise actuelle a amené les Suisses à d'étonnants efforts dans ce but. Ces efforts ont été facilités par la nature qui, malgré l'érosion, renouvelle les sols. Le climat, dans le Haut-Atlas, est beaucoup plus hostile : il pose au paysan berbère un problème difficile pour la défense des sols fertiles qui ont de la peine à se former et mûrir même dans les zones basses et plates. Sur les pentes, les roches sont constamment mises à nu ou recouvertes d'éboulis, sous l'effet d'un ruissellement torrentiel qui succède à de longues périodes d'insolation également destructrices. La lutte contre l'érosion pour conserver un peu de terre arable aboutit à la technique des champs en terrasses. Cette technique, remontant à une même origine ou inventée par divers groupes humains, est une caractéristique des montagnes méditerranéennes. Elle donne le type parfait du champ qui n'est pas seulement une certaine portion découpée et limitée dans l'étendue réelle, mais une construction humaine : d'où la consécration juridique du fait qui fonde la propriété individuelle du sol, même chez ces populations de régime patriarcal.

Ce paysage des cultures en terrasses n'est pas moins connu que celui des oasis. Tout le monde a vu cet étagement de champs étroits qui brisent la pente des versants abrupts en s'appuyant sur des murs de pierres sèches dont la hauteur égale souvent leur largeur. C'est la raideur de la pente qui décide des formes et des dimensions. La seguia principale sert de limite supérieure à l'aménagement. Les positions, ainsi que les méandres convexes, les expositions les plus favorables ont toujours été judicieusement choisis.

Les cultures sont relativement variées, grâce à une association des productions annuelles ou saisonnières avec les arbres fruitiers. Les variations rapides de l'altitude, et par conséquent du climat, déterminent les substitutions. L'orge, le maïs d'été remplacent le blé. Les navets sont le légume par excellence des Chleuhs. Les noyers, bordant généralement les seguias,

disparaissent les derniers. Si l'on envisage l'ensemble de l'économie rurale, le paysage de la montagne est complété par des aspects tout différents : les « bour » sur les pentes les plus hautes et les plus arrosées ou les terrains les plus favorables, les pâturages de parcours proches du village, les prairies de transhumance et quelquefois de fauche dans les zones enneigées.

Une certaine transhumance, agricole et pastorale, n'est pas contraire à la sédentarité, pas plus que la vie saisonnière dans nos vals de Savoie. L'attachement au sol, à la propriété individuelle, devient chez les Chleuhs une passion. Mais cette société montagnarde trouve son originalité dans la combinaison de cet individualisme avec la solidarité communautaire entretenue, non seulement par l'ensemble des conditions politico-sociales, mais par des phénomènes économiques, l'entretien de la seguia principale, la jouissance des pâturages communs, l'entr'aide pour certains travaux, l'institution, en voie de disparition, du magasin collectif.

Ce paysage, dont le type le plus pur se trouve dans le Haut-Atlas occidental, s'étend à toute la montagne marocaine, nuancé par le climat, le relief, le régime des eaux ; il apparaît, par taches, dans les régions plus pastorales, dans des groupes berbères considérés comme très différents des Chleuhs. Il augmente avec la sécheresse, et par conséquent dans les vallées descendant du Moyen-Atlas à la Moulouya : les plus extraordinaires étagements de terrasses se trouvent peut-être chez les Ouled Ali et les Beni Hasan de l'oued Cheg el Ard, petites tribus qui semblent d'ailleurs allogènes au milieu des Zénètes devenus montagnards.

Lorque le climat devient plus favorable, avec une augmentation des précipitations sans que la température cesse d'être favorable, ce qui suppose, dans le Nord, des altitudes moindres, lorsque d'autre part, et par voie de conséquence, les eaux courantes sont moins strictement localisées dans des gorges profondes, le paysage des terrasses, sans disparaître, est modifié dans son aspect extérieur, par l'importance que prennent les plantations d'arbres fruitiers. Ces plantations peuvent être, soit des vergers d'arbres divers qui occupent toujours des positions proches du village, soit des groupements d'une même espèce comme les figuiers, les orangers, la vigne, avant tout l'olivier. L'amandier, arbre de la rocaille et résistant à la sécheresse, donne aux plateaux de l'Anti-Atlas un paysage expressif, surtout quand il s'oppose aux vallées plus basses où commencent à apparaître les dattiers. Dans le Rif, au verger proprement dit s'ajoutent d'autres enclos, potagers et cultures jardinées.

Plus encore que la terrasse de cultures annuelles, la plantation est le signe de la fixation absolue, de l'appropriation du sol, et l'on sait à quel point les Berbères ont pu morceler cette propriété des arbres fruitiers. Il faut toutefois tenir compte de l'interpénétration qui se fait, dans le « dir » du Moyen-Altas, avec la vie pastorale, par exemple chez les Aït Seri. Elle semble résulter d'une occupation violente, plus ancienne dans le groupe Seri, en cours, à notre arrivée, chez les Choqmane. Elle témoigne d'une lente absorption et d'une fixation progressive par le milieu nouveau, phy-

sique et humain, qui d'ailleurs affaiblit la solidarité et rend moins capable de résister à la pression des autres groupes de pasteurs, restés plus semblables aux loups maigres.

Le paysage des vergers et plantations, aux parcelles irrégulières, closes et souvent impénétrables (sauf les grandes olivettes), évoque à la fois ses équivalents de l'Europe méditerranéenne et les enclos bocagers. Il réalise la perfection de son type dans une des zones climato-botaniques les plus intéressantes du Maroc, celle qui correspond, selon la nomenclature de M. Emberger, à « l'étage humide » de la végétation méditerranéenne : c'est l' « oleo-lentiscetum » de M. Maire, maquis serré où apparaît déjà le chêne vert, très plastique, sous l'aspect de taillis bas au lieu de belles futaies. Cette zone est la plus complètement humanisée : partout où le sol n'était pas défavorable (certaines argiles schisteuses sont les plus stériles comme la superposition calcaires-marnes est la meilleure combinaison), l'homme a complètement fait disparaître le climax, ce maquis de lentisques et chênes verts, pour lui substituer ses arbres domestiques. Là sont les grandes densités de populations, comme dans le djebel Sanhaja ou les massifs des Tsoul, dépassant 80 au kilomètre-carré, les villages de maisons relativement soignées, un habitat rural aggloméré mais aux habitations espacées au lieu d'être serrées comme chez les Chleuhs.

Ce paysage d'enclos se développe à proximité des villages dont l'aisance même, se traduisant par l'importance du cheptel, pose un problème pour le pâturage. La solution contrarie l'esprit de système qui ramène trop chez nous l'opposition des champs clos et ouverts à un affaiblissement des contraintes communautaires. L'individuation du verger n'empêche pas l'emprise de la communauté sur la vie rurale. Il est des régions, comme dans le dir de Bzou et de Demnate, où la clôture se retourne en servitude contre le propriétaire au profit de tous. Quelque temps avant la maturation des fruits, la clôture doit être complète et l'entrée des vergers est interdite non seulement aux troupeaux, mais aux propriétaires eux-mêmes pour éviter toute maraude. Inversement, la récolte faite, tout le troupeau peut se trouver rassemblé sur certaines parcelles ne courant plus de risques, comme celles cultivées en maïs et closes comme les vergers.

Dans cet exemple on saisit un aspect retardé du Maroc : l'évolution technique en rapport avec le milieu naturel et humain, était assez poussée et favorise l'individualisme. Mais la carence de l'État maintient le réflexe défensif des cellules sociales, obligées d'assurer elles-mêmes leur police intérieure comme leur défense extérieure.

C. — *Bled bour : les clairières ouvertes du domaine des pasteurs.* — Le territoire marocain, où l'irrigation est le trait ordonnateur du paysage, est fort étendu puisqu'il couvre le Présahara, la steppe, les montagnes du Sud et du Nord ; mais les surfaces effectivement occupées sont faibles. La grande production agricole du Maroc, en grains et légumineuses, se fait selon la technique de la culture sèche. Les « bour », qui représentent les 4/5ᵉ des surfaces ensemencées, occupent des étendues non négligeables

dans le domaine de l'irrigation, mais ils caractérisent avant tout ce qu'on peut appeler le centre-ouest du Maroc : plaines et plateaux montant en gradins de l'Océan jusqu'à la crête orientale du Moyen-Atlas, au nord du Moyen-Oum er Rbia, mais se réduisant à une zone littorale de plus en plus étroite à mesure qu'on va vers le sud. Cette vaste région présente une grande diversité de climat et de sol. Les précipitations, selon notre définition, ne peuvent descendre sensiblement au-dessous de 300 mm., mais s'élèvent jusqu'aux maxima marocains de plus de 800 mm. : aussi le climax passe-t-il de la prairie maigre à la forêt dense. La diversité géologique et morphologique n'est pas moindre : mornes plaines de tîrs, hautes plaines de calcaires lacustres, moutonnements confus et ravinés des argiles tertiaires, plateaux où le socle primaire n'est jamais profond quand il n'affleure pas largement.

De telles conditions physiques permettent à la fois l'élevage extensif et la culture plus intensive. En fait, les populations associent ces deux formes d'économie rurale, mais avec une gradation indéfiniment nuancée dans l'importance respective de l'une ou l'autre, jusqu'à deux types extrêmes. C'est cette prédominance, très marquée, sans être jamais vraiment exclusive, qui détermine deux types de paysage : celui des pasteurs transhumants ; celui des agriculteurs céréaliers.

Le domaine des pasteurs transhumants est le Plateau central et surtout le nord et le centre du Moyen-Atlas où la neige oblige les troupeaux et leurs propriétaires à se réfugier dans la zone plus basse de l'Ouest, l' « azarar » ; il s'étend dans les plateaux du Centre-Sud, chez les Beni Meskine et les Rehamna que la sécheresse oblige en été à émigrer vers les zones plus humides de l'Ouest et du Nord. Ce vaste territoire déroule presque indéfiniment des pâturages, uniquement voués au parcours des troupeaux, mais dont la qualité diffère selon les hauteurs de précipitations et la nature du sol : surfaces dénudées des « gâda » calcaires et de la pénéplaine fossile au sud de l'Oum er Rbia, au contraire pelouses, belles prairies et forêts du Moyen-Atlas.

Le trait commun de toute cette région c'est que les champs cultivés y tiennent une si faible place qu'on y retrouve cette impression d'îlots infimes semblables aux oasis du bled seguia présaharien : toutefois, le contraste n'y est pas aussi violent entre la richesse créée par l'homme et le paysage naturel environnant. La nature ne paraît pas hostile, inhumaine comme dans le désert, et inversement l'empreinte de l'homme est beaucoup plus légère. Sans doute, un défrichement a dû précéder les labours et la végétation arborescente a été détruite, très souvent au moindre effort, c'est-à-dire par le feu. Mais ce travail, à la fois sans étendue et sans profondeur, n'a ouvert au milieu de la forêt, de la chaméropaie, forêt dégradée, ou des associations plus claires de la prairie steppique, que d'étroites clairières, assiégées par la végétation naturelle qui semble vouloir reprendre la place perdue. Le trait si fort dans nos campagnes françaises, la personnalité visible et continue du champ, avec ses limites nettes, sa forme fixe,

sa physionomie attestant les soins reçus, n'existe pas. La terre semble à peine éveillée à la conscience d'un ordre humain et toujours sur le point de retomber dans la nuit des forces brutes. M. Berque a discuté l'origine et la valeur des termes arabes par lesquels le laboureur désigne la parcelle cultivée : souvenirs magiques, procédés techniques, mesure de puissance, peu importe. Le trait dominant et suggestif du paysage c'est cette clairière qui s'évanouit dans la brousse environnante sans qu'on voie nettement où et pourquoi l'homme a arrêté son effort. A peine peut-on dire que le champ est irrégulier, tellement il est dépourvu de forme : on voit souvent des commencements de tracés, à la charrue, de « mthirạ » carré ou de « merja » qui sont comme restés en panne, selon les hasards de la fatigue du laboureur ou de son attelage, de l'insuffisance des semences, des caprices de l'atmosphère.

L'occupation, de même qu'elle est légère, sera passagère. La jachère qui suit la moisson pourra se prolonger des années de sorte qu'un peu d'attention est nécessaire pour reconnaître l'emplacement des labours. Cette prise de possession fugace rejoint tout naturellement l'instabilité de l'habitat des pasteurs et laisse de même des traces vouées à la disparition progressive sous l'action des forces naturelles. La clairière cultivée en céréales ou autres plantes annuelles, ouverte dans un collectif immense qui offre bien d'autres possibilités, ayant coûté peu d'effort de l'individu, est une jouissance individuelle mais passagère : la récolte enlevée, il n'est pas de raison forte qui empêche la parcelle de retomber au fond communautaire. Le champ est plus qu'« ouvert » au sens de la tradition française, puisqu'il est à peine dégagé du parcours.

Il ne faut pas cependant exagérer ou généraliser le caractère mouvant de ces clairières de cultures : autre chose est l'indétermination des limites qui est un phénomène social ou dépendant du nombre des attelages de labour, autre chose le déplacement des clairières elles-mêmes dont le vagabondage est limité par la nature. Elles ne sont pas ouvertes au hasard. Les pasteurs choisissent les sols les plus favorables : dolines de décalcification sur les plateaux calcaires, petites cuvettes épierrées au milieu des « cheires » volcaniques, dépressions du plateau primaire où s'est accumulée la terre végétale, vallons secondaires ou terrasses des oueds importants. A mesure que l'altitude s'élève, l'exposition au soleil prend plus d'importance. Ainsi les lieux particulièrement favorables exercent une attraction constante et créent des habitudes. Mais la faible densité des populations pastorales sur leur domaine, l'absence de soins réfléchis et continus ne créent pas cet attachement passionné pour la terre qui est le sentiment essentiel des vrais paysans. Le pasteur conserve sa mentalité propre, en rapport avec la jouissance momentanée et itinérante des produits du sol.

Inversement l'attachement s'accroît à mesure que la qualité de la terre et sa rareté la rendent plus précieuse. Nous avons vu que le bled seguia s'introduit dans le domaine des transhumants surtout pour la culture du maïs. Des lieux privilégiés ont été aménagés, limités, appropriés :

telles sont les vallées de l'oued Fellat chez les Zaïan, de l'oued Imouzzèr chez les Marmoucha, du Tigrigra et des affluents de gauche de la haute Moulouya chez les Beni Mguild, la guelta Tamda chez les Beni Ouaraïn. On conçoit ainsi que la mentalité du pasteur, entretenue par les conditions naturelles et la propriété de nombreux troupeaux, s'assouplisse par la culture, d'où un certain équilibre psychologique qui peut évoluer avec l'abondance de terres riches et l'apparition de nouveaux besoins : tel fut l'effet du Protectorat que nous verrons en conclusion.

D. — *Bled bour : le paysage céréalier.* — Cette évolution se manifestait dans le Maroc d'hier quand on passait des plateaux du Centre aux plaines du Sebou et aux plaines subatlantiques. Progressivement, la culture l'emporte sur l'élevage et le paysage rural se modifie parallèlement. Les clairières s'élargissent et se rejoignent ; c'est la brousse qui ne se maintient plus que par îlots. Les surfaces susceptibles d'être pâturées restent considérables, mais elles consistent avant tout en jachères qui, elles-mêmes, se réduisent de plus en plus. Ainsi apparaissent dans le territoire marocain des visions de nos « champagnes » françaises.

Un tel rapprochement n'a, bien entendu, qu'une valeur relative. Les régions marocaines les plus riches présentaient, naguère, trop de touffes de doum ou trop de cailloux pour ne pas pâtir d'une comparaison avec nos belles plaines limoneuses, naturellement riches et enrichies encore par le labeur méthodique de longues générations. Cependant les tirs des Abda, des Doukkala, des Oulad Harriz, des Oulad Saïd, si régulièrement travaillés, les pentes marneuses de l'oued Rdom où la végétation naturelle est facilement déchaussée, le fertile plateau des Lemta, tendent réellement vers le même idéal que la Beauce, le Valois ou les grasses terres de Lorraine. Les labours se déroulent à l'infini sans être séparés les uns des autres ; on n'aperçoit pas de limite aux champs individuels, le propriétaire du « melk » se référant à des bornes, pierre, touffe de doum, invisibles sauf pour lui. Après la moisson, le pâturage sur les chaumes est de droit pour tous les troupeaux du douar. C'est donc bien le système des « openfields » et une confirmation de son origine communautaire. Certes la ligne droite n'est pas un idéal très révéré par le paysan marocain, et ses bêtes, comme sa charrue, imitent le maître. Mais il est visible que le mécanisme à la fois technique et psychologique qui a créé les longues parcelles en lanières de nos champagnes commence à jouer : on reconnaît l'effort pour compenser les différences de qualité du sol dans l'allongement de tous les champs voisins dans le sens de la pente, les croisements dans la direction des labours qui accusent les différences de pente ou de propriétaire. La ressemblance avec la France du Nord s'accentue par l'extension de l'assolement triennal, la seconde sole portant soit du maïs, soit une légumineuse qui enrichit la terre d'azote (système dit de la bernicha) ; mais elle reste incomplète, car jamais la seconde culture n'est aussi étendue que les emblavements d'hiver.

Dans ce paysage essentiellement « ouvert », on remarque cependant des taches, frappantes de loin par des contours géométriques à angle droit

qui ne sont pas fréquents dans la campagne marocaine. Ce sont des jardins ou vergers qui ont été découpés avec méthode dans l'openfield : un fossé a été creusé, dont la terre a été rejetée à l'intérieur et forme un parapet dominant. La levée de terre est généralement plantée de cactus et d'agaves dont les épines forment, après le fossé et le talus, une troisième ligne de défense. Ainsi est assurée la jouissance absolument personnelle du jardin et surtout sa protection contre la vaine pâture. On voit se manifester nettement le besoin ou le désir qui a créé les « enclosures ». Mais dans la vaste champagne céréalière, ce paysage d'enclos se réduit à une très petite parcelle à l'état d'îlot.

Une dernière nuance mérite d'être signalée, en rapport avec la densité du peuplement humain. Elle oppose, par exemple, les Chaouïa aux Doukkala, malgré leurs profondes ressemblances. En Chaouïa, le socle primaire est à une profondeur moindre, les tirs moins épais, l'humidité plus grande : ces conditions favorisent l'extension de l'élevage, conformément au nom de la tribu (Chaouïa = pasteurs). Les Chaouïa étaient naguère des petits nomades alors que les Doukkala vivent dans des hameaux de nouala fixes. Leurs déplacements étaient faciles parce qu'ils étaient moins nombreux et disposaient de terres plus étendues, mais leurs champs étaient moins soignés. On saisit l'engrenage habituel dans les phénomènes humains d'actions et de réactions : le pays étant naturellement un peu plus pauvre, était moins capable de nourrir une forte densité de population ; mais les paysans, parce qu'ils avaient plus d'espace, pensaient moins à soigner leurs cultures qui, négligées, donnaient un moindre rendement, et ils comptaient davantage sur leurs troupeaux. Ainsi les conditions naturelles favorisent un genre de vie, mais l'état d'esprit et des mœurs qui en résulte renforce le genre de vie dont il est issu : un équilibre s'instaure qui peut durer longtemps et que traduit le paysage rural. Cet équilibre est aujourd'hui rompu parce que le Protectorat a introduit des données et des forces nouvelles. Une société humaine, fixée depuis longtemps dans son milieu naturel, dans l'harmonie entre ses besoins et son activité économique, dans son organisation, ressemble au climax des botaniques, stable tant qu'un phénomène extérieur ne vient pas donner la supériorité à telle ou telle association végétale. C'est la conséquence d'une telle perturbation qu'il nous reste à examiner en conclusion.

IV. — Conclusion : l'évolution récente du paysage rural.

Le paysage rural du Maroc a été révolutionné par la colonisation agricole qui a brusquement implanté dans ce pays, en retard de plusieurs siècles, le machinisme et les méthodes intensives de l'Europe. Mais cette transformation radicale et directe ne porte que sur moins d'un million d'hectares, qui, il est vrai, sont concentrés dans le domaine de l'agriculture céréalière où elle détonne violemment à côté des cultures indigènes : nous avons dit, dans notre Introduction, la raison pour laquelle nous laissions de côté ce paysage importé du dehors. Mais en dehors de cette

impression directe, la colonisation agit par voie indirecte sur la vie indigène rurale, provoque de la part des grands propriétaires musulmans, une imitation consciente et ses effets viennent s'ajouter aux répercussions innombrables de l'œuvre générale du Protectorat. A ce point de vue encore, il faut distinguer le bled bour et le bled seguia.

1° Dans ces immenses « champagnes » ouvertes que constitue le bled bour, chaque ferme européenne est un domaine interdit aux pratiques et aspects communautaires. Cet « enclos » tend à faire tache d'huile à mesure que le sens de l'appropriation individuelle, progressant chez les paysans indigènes, s'efforce de briser le maintien des servitudes communautaires. L'évolution qui s'est produite assez lentement chez nous aux XVIIIe et XIXe siècles, prend au Maroc une vitesse accélérée, vraiment révolutionnaire, parce que ce pays s'est trouvé soudain en contact avec un monde qui lui a montré son exemple, bon ou mauvais.

Tout un mécanisme social et psychologique vient appuyer cette valeur générale de l'exemple. Les bonnes terres disponibles, sous l'effet de la concurrence européenne et indigène, deviennent plus rares. Il en est résulté, les conjonctures aidant, une hausse formidable de leur valeur marchande. La mobilisation au profit des individus est surexcitée. L'administration a dû la freiner par des mesures conservatrices dont la plus puissante est l'inaliénabilité des terres collectives passées sous la tutelle d'un service d'État. Un ébranlement profond est communiqué à la société rurale. Les « melk » familiaux, restés indivis depuis plusieurs générations, sont partagés et donnent lieu à l'établissement de titres individuels. Dans les collectifs guich, comme celui des Cherarda, on recourt à des formules transactionnelles qui individualisent le champ sinon le propriétaire. Ce partage des Cherarda est fort intéressant au point de vue de la comparaison avec la distribution des parcelles en France. C'est sur la pression des bénéficiaires que l'administration est intervenue pour établir un cadastre de leurs terres : ses agents ont découpé le fonds collectif en longs rectangles qui escaladent les pentes et s'efforcent de répartir équitablement les sols de qualités diverses.

Dans d'autres régions, les indigènes appliquent eux-mêmes la méthode qui aboutit à cette géométrisation du paysage semblable à celle de France. Le sahel des Oudaïa, au sud de Rabat, est particulièrement caractéristique, à cause de sa topographie due aux dunes consolidées qui créent de longues collines (dahar) parallèles à la côte. Ce vaste terrain de l'ancien guich a été découpé en parcelles qui forment de longs rectangles perpendiculaires à la côte et à la direction des collines : les limites en sont maintenant inscrites sur le sol, avec des fossés, de petits murs, des haies de cactus.

Dans chacune des petites cellules du monde rural, un conflit se trouve engagé entre les individus qui veulent leur part nette pour l'améliorer ou la vendre et le bloc familial conservateur : une infinité de petits drames permettent de revivre ici une phase de notre propre histoire. Mais les propriétaires qui conservent un champ arraché à l'indivision, affecté d'une valeur en argent facile à mobiliser le cas échéant, s'y attachent. L'exemple

de voisins aidant, la transformation se poursuit aussi dans la technique agricole, de plus en plus intensive. L'introduction de cultures nouvelles modifie immédiatement le paysage rural qui se ressent aussi de soins jusque-là inconnus. L'amélioration des labours, sauf chez les plus gros propriétaires, est encore peu sensible : c'est qu'il faut encore disposer de trop d'argent liquide pour se procurer des charrues européennes et des attelages. Mais l'on peut noter, par exemple, dans les campagnes rocailleuses et sèches du littoral, au sud de Mazagan, un gros effort pour épierrer.

Dans le domaine des pasteurs, le phénomène le plus largement apparent consiste dans le recul des pâturages au profit des cultures. Partout où le sol est de très bonne qualité, l'aspect d'îlot ou de clairière disparaît ; le domaine des champs réguliers et ouverts s'étend. Sur le plateau des Beni Mtir, qui ont vendu leurs terres de la plaine, toutes les grandes dolines ou les larges vallons commencent à être labourés et à se transformer en « champagnes ». Dans certaines tribus, une difficulté naît de cette tendance. La technique de l'élevage n'a pas progressé et le système extensif des indigènes suppose beaucoup plus de place. Les pâturages finissent par être trop réduits par les cultures où ne figurent point des prairies artificielles. La servitude collective de la vaine pâture après la moisson n'en devient que plus nécessaire, mais les plus individualistes ou les plus laborieux veulent, au contraire, accroître leurs parcelles réservées. C'est encore un drame de notre XVIIIe siècle qui se joue au Maroc.

2° Dans le bled seguia les traits caractéristiques ont été moins modifiés pour deux raisons : ce domaine, par sa situation géographique et toutes les conditions en résultant, a mieux échappé à l'emprise immédiate de la colonisation ; il échappe aussi à ses conséquences indirectes parce qu'il avait lui-même une originalité marquée, une technique savante, une évolution avancée, comme en témoigne l'individualisation de la propriété et du champ.

Le Protectorat a surtout manifesté son action bienfaisante par la régularisation des débits d'eau et l'extension des surfaces irrigables. Il a poursuivi un immense et complexe effort d'hydraulique : grands travaux de barrage dont l'utilisation suppose des méthodes de culture intensive et capitaliste ; petits travaux de technique indigène qui sont en train de libérer le pays des palmeraies des calamités périodiques. Mais les propriétaires indigènes continuent leurs cultures traditionnelles et le paysage n'est pas modifié.

Il existe cependant des cantons privilégiés où les paysans marocains adoptent sur leurs parcelles irriguées des méthodes européennes qui en transforment complètement l'aspect : c'est avant tout le cas pour le maraîchage et les primeurs. Dans la grande zone primeuriste des Zenata, du Sahel de Rabat et de Mazagan, les parcelles indigènes se distinguent de moins en moins des jardins cultivés à l'européenne qui forment des blocs compacts. Dans l'intérieur, l'initiative des indigènes, plus isolés, n'en est que plus remarquable. Depuis assez longtemps, les paysans groupés à Bahlil ont ceinturé leur village de jardins produisant des légumes euro-

péens qui sont de plus en plus consommés par les musulmans. Depuis deux ans, la transformation du val d'Ifrane constitue un phénomène étonnant.

A quelques kilomètres en aval de la ville d'estivage qui a champignonné à l'ombre des cèdres et aux bords de l'oued Tisgui, dont l'eau court et chante à travers les prairies semées de violettes, se trouve l'agglomération dite « des chorfa d'Ifrane » : elle n'était célèbre naguère que par l'utilisation des grottes de travertin servant, comme à El-Hajeb, d'habitations de modernes troglodytes. Dans la vallée élargie, les chorfa cultivaient, à la façon des pasteurs, leurs voisins, quelques parcelles de maïs irrigué. Aujourd'hui le maïs a cédé la place (à moins qu'il ne serve de tuteur aux vrilles d'haricots) à des cultures maraîchères. C'est une transformation brusque et complète du plus saisissant effet. Ces indolents pasteurs se sont révélés, sous la direction de quelques moniteurs, d'excellents jardiniers. L'eau est pratiquement inépuisable. Le fumier, entassé depuis des générations devant les grottes, forme des collines. Les alluvions, légères et basaltiques, de l'oued, sont des plus favorables. Toute la vallée, sur 200 mètres de largeur et 3 kilomètres de longueur, constitue un damier de jardins irrigués où chaque propriétaire a clos ses parcelles. Les pommes de terre et les haricots verts donnent des rendements admirables. La proximité des Européens d'Ifrane, en donnant un débouché assuré et rémunérateur, a été le principe de cette révolution locale. Il convient de méditer sur le prodigieux stimulant qu'a été pour ces ruraux peu laborieux, l'appât de gains considérables. La servitude du pâturage commun qui se maintenait sur les chaumes de maïs a naturellement disparu. Ces petits champs soigneusement clos, découpés en carrés géométriques, abondamment fumés, travaillés constamment et à la main, capables de donner, malgré l'altitude, au moins deux récoltes, représentent le dernier terme de l'évolution du paysage marocain.

J. Célérier.

LES DÉPENSES D'UNE MISSION FRANÇAISE A LA COUR CHÉRIFIENNE EN 1825 (1)

Quelques semaines après le décès de Louis XVIII, survenu le 16 septembre 1824, le gouvernement français décidait, selon l'usage, de notifier à « l'empereur de Maroc » l'avènement de Charles X. Le consul général de France à Tanger, Sourdeau, fut chargé de se rendre à la cour chérifienne et de porter au sultan Moulay Abd er Rahman une lettre autographe du nouveau roi, annonçant son accession au trône.

On lui confia en même temps une négociation diplomatique. Le 17 mai 1824, un accord conclu entre le Maroc et la France, déjà représentée par Sourdeau, avait confirmé le traité de 1767, en y ajoutant deux articles relatifs à la vente des prises et à l'approvisionnement de nos navires de guerre dans les ports marocains. On désirait cette fois que la clause de la nation la plus favorisée fut expressément mentionnée en faveur de la France. D'autre part, le Sultan avait laissé entendre qu'il achèterait peut-être des armes ; on voulait essayer de réaliser l'affaire. Une première commande obtenue du Makhzen aurait permis par la suite de concurrencer l'Angleterre à laquelle s'adressaient habituellement les souverains du Maroc.

Mais il existe alors à la cour de Fès des coutumes auxquelles nul ne peut se soustraire. Un ambassadeur étranger reçu par le Sultan ne doit pas arriver les mains vides. Il convient qu'il apporte au Chérif des présents d'une certaine importance, accompagnés de moindres cadeaux pour les ministres et les hauts fonctionnaires du Makhzen. Ces « donatives » — selon le mot usité à l'époque — comportent habituellement un bijou de prix et en outre du thé, du sucre et des tissus de toutes sortes : damas, draps, tulles, mousselines, satins, etc. D'autre part, le représentant d'une grande nation ne saurait voyager comme un simple particulier ; le Sultan lui donne une escorte, commandée par un officier marocain de grade élevé et qui comprend au moins une vingtaine de soldats. Mais le diplomate européen doit supporter les frais de cette escorte et offrir à chacun de ceux qui la composent des dons en espèces et en nature. Ainsi l'envoi d'une ambassade au Maroc occasionne toujours des dépenses élevées.

(1) Les principaux documents utilisés pour cette étude se trouvent aux Archives du Protectorat, à Rabat (Archives de la légation de France à Tanger, fonds ancien, 6e section, carton 2, missions). Nous avons pu les y consulter avec la plus grande facilité, grâce à l'obligeance de M. Funck-Brentano, directeur de la bibliothèque générale du Protectorat, et de M. Riche, archiviste-paléographe, à qui nous adressons nos sincères remerciements.

Sourdeau ne l'ignore pas, puisqu'il a lui-même négocié l'accord de 1824. « L'usage veut, écrit-il à son ministre le 1er janvier 1825, qu'en remettant au Sultan une lettre d'un monarque chrétien, on l'accompagne d'un objet de peu de volume et de quelque prix. » En conséquence, dès qu'il a été avisé de la mission qu'il aurait à remplir, il s'est enquis de savoir ce qui serait bien accueilli à la cour de Fès, puis a demandé à son collègue de Cadix de lui procurer une parure de front d'une valeur de 5.000 à 6.000 francs, destinée à la première femme de Moulay Abd er Rahman.

Il s'effraie cependant des dépenses que va entraîner son voyage, car il est nécessaire de donner ou de se résigner à être mal vu du Makhzen. Du reste, le moment n'est pas favorable ; les souverains d'Espagne et de Sardaigne envoient presque en même temps leurs consuls de Tanger à la cour de Fès et le Français se doit de se montrer aussi généreux que ses collègues, qui ne regardent pas aux frais. On lui recommande de se conformer à ce qui a été fait par l'Angleterre lors de l'avènement de Georges IV, quelques années auparavant ; or le diplomate anglais a offert un fil de perles de 11.200 francs, et, de son côté, le représentant de l'Espagne emporte une boîte en or enrichie de diamants, de la même valeur, sans préjudice, bien entendu, des autres cadeaux. D'autre part, les exigences du Sultan sont grandes. Alors qu'au temps de son prédécesseur, il était d'usage de laisser à la générosité du consul la récompense à donner à l'escorte, Moulay Abd er Rahman enjoint au ministre d'Espagne de remettre à chacun des soldats noirs de la garde impériale qui l'accompagneront une gratification en espèces de 225 francs, outre des tissus de drap et de toile pour une valeur égale.

Sourdeau s'inquiète de ces prétentions. C'est qu'en dehors du bijou offert au Sultan, il faut encore prévoir les autres cadeaux et tenir compte de l'avidité bien connue de la cour de Moulay Abd er Rahman. Le consul a le pressentiment qu'il va déplaire à son gouvernement et demande qu'un représentant du ministère vienne se rendre compte sur place du caractère indispensable des dépenses qu'il va engager, mais sa requête reste sans suite.

Pour réduire les frais, il songe à invoquer son état de santé — il est réellement souffrant — et à se faire remplacer par son vice-consul, Delaporte, qui accompagne le représentant de l'Espagne à titre privé. On économiserait ainsi le coût d'une escorte, de nombreux cadeaux et tout le train d'une expédition. Sourdeau fait pressentir le Makhzen, mais sa proposition est accueillie « avec étonnement, pour ne pas dire avec humeur » ; il doit se résigner à remplir lui-même sa mission.

Peu après l'envoyé de l'Espagne revient de Fès. Il a dépensé plus de 100.000 francs et offert des présents non seulement au Sultan, mais encore à « trente-huit ministres ou autres individus » de son entourage. Notre consul lance un nouvel appel au ministère à Paris, qui lui répond de faire pour le mieux.

Il achève donc ses préparatifs, mais sa santé déficiente l'empêche de monter à cheval. Cependant la garde impériale qui doit lui servir d'escorte

est arrivée à Tanger le 23 avril ; comme elle est à sa charge, il se décide à partir.

C'est une véritable expédition qui sort de Tanger le 9 mai 1825, à 9 heures du matin. Le consul général Sourdeau est assisté du vice-consul Delaporte, d'un médecin, le docteur Louis, et du juif Benchimol, censal-interprète du consulat. Deux officiers français l'accompagnent, les sieurs Bonet et de Caraman, qui doivent s'occuper de la fourniture des armes. L'escorte se compose de vingt-quatre soldats, sous les ordres de deux officiers chérifiens ; quatre autres officiers du Sultan font également partie de la suite du consul, mais jusqu'à Fès seulement et ne reviendront pas à Tanger. La mission comprend encore un nombreux personnel domestique ; sept Maures et huit juifs sont chargés des soins du campement et de surveiller la marche du convoi. Enfin, pour les bagages, il ne faut pas moins de quarante-neuf mules, dont dix pour porter les présents destinés au Chérif et au Makhzen.

Cet imposant cortège arrive à Fès le 19 mai seulement. Quatre jours après, Sourdeau est reçu par l'Empereur dans les jardins de Bou-Jeloud. Une légère difficulté se produit avec le pacha de Tanger qui s'étonne de voir les officiers français rester couverts en présence du descendant de Mahomet ; le consul fait remarquer qu'ils agissent ainsi même devant leur Souverain et l'incident n'a pas de suite. Moulay Abd er Rahman reçoit ses cadeaux et la lettre de Charles X, celle-ci enveloppée, selon l'usage, dans un sac fait d'un riche tissu de brocart ; il assure le diplomate qu'il « est toujours prêt à faire ce qui sera agréable à son ami le roi de France ». Le surlendemain, il fait envoyer à Sourdeau un lion et une autruche, destinés au souverain français et quatre chevaux pour le consul, le vice-consul et les deux officiers. Puis Delaporte se met en relations avec le pacha de Tanger pour obtenir l'addition aux anciens traités. La première rédaction proposée par le pacha ne convient pas et, comme on est en pleines fêtes de la fin du ramadan, il faut attendre plusieurs jours. Enfin l'accord est conclu le 1er juin, conforme cette fois aux désirs du gouvernement de Paris. Par contre, l'offre de fournir des armes a été froidement reçue et il faut considérer cette affaire comme manquée. Sourdeau quitte Fès le 2 juin, sans avoir demandé une audience de congé ; c'est une grosse économie, dit-il, car trois mois plus tôt il en a coûté 9.500 francs au représentant de l'Espagne. Et l'expédition est de retour à Tanger cinq jours plus tard.

Le 20 juin, notre consul adresse au ministère, en même temps qu'un compte rendu très succinct de son voyage, un état intitulé « Dépenses de la mission à Fez, à l'avènement de S. M. Charles X, par M. Sourdeau ». Ces comptes, divisés en six chapitres, remplissent vingt-trois grandes pages. Toutes les sommes y sont indiquées en piastres fortes d'Espagne, en piécettes et en blanquilles. On sait que la piastre valait alors 5 fr. 60 et se divisait en cinq piécettes, comprenant chacune douze blanquilles. D'ailleurs, pour plus de simplicité, nous traduirons en francs les chiffres donnés par Sourdeau, mais en francs de 1825.

Le premier chapitre mentionne les sommes dépensées avant le départ de Tanger. Ces frais préliminaires se montent à 3.860 fr. 60, dans lesquels les provisions de bouche figurent pour environ 600 francs. Ils comprennent, en outre, les dépenses afférentes au port et à l'emballage des cadeaux venus d'Espagne, au matériel nécessaire au voyage et aux gratifications données à Tanger.

Sourdeau et ses compagnons sont des gens prévoyants. Ils emportent six cents œufs, cinq cents oranges, du riz, de la cassonade, des pains de sucre, de l'huile, du vinaigre, du sel, des épices, etc. Tout cela est très normal ; ce qui l'est moins, c'est une quantité de quarante-huit bouteilles de rhum, destinées uniquement aux huit domestiques juifs. A l'intention du consul et des autres Européens, cinq personnes seulement, on a prévu trente livres de café, deux paniers de pâtes de Gênes, deux fromages de Hollande et un baril de farine d'Amérique.

Pour les présents, il faut faire venir une « chaloupe-courrier » de Tarifa à Tanger et régler des droits de port en cette dernière ville ; on doit aussi acheter de la toile et des rubans pour les envelopper, des caisses pour les transporter.

D'autre part, le consulat possède bien un matériel de campement, mais il est nécessaire de raccommoder les tentes et de se procurer des piquets, des cordages, des clous. En raison de l'état de santé du consul, une litière est indispensable, qui coûte 210 francs. L'habillement à neuf des deux soldats chérifiens du consulat exige une somme, énorme pour l'époque, de 364 francs ; mais ainsi « l'Empereur jugera qu'ils sont bien soignés par le pavillon ». Les domestiques, maures et juifs, ont besoin de chaussures ; on leur achète des « souliers » à 3 fr. 70 la paire. Des bougies destinées à l'éclairage des tentes et aux rondes de nuit, représentent une dépense de 135 francs. On emporte encore, mais il en coûte 125 francs, cinquante boîtes en fer blanc, destinées à contenir le thé qu'on distribuera à titre de cadeau.

Enfin les gratifications sont nombreuses. Le sous-gouverneur de Tanger a offert quelques menus objets aux deux officiers français lors de leur arrivée au Maroc. Sa politesse n'est d'ailleurs, affirme Sourdeau, qu'un moyen de soutirer un cadeau. Son but est atteint, puisqu'on lui donne du drap, de la toile, du sucre et du thé, pour une valeur de plus de 600 francs. Les officiers chérifiens de l'escorte reçoivent, tant en espèces qu'en nature, — thé, sucre, tissus — plus de 1.100 francs, et leurs domestiques ne sont pas oubliés. D'autres touchent encore quelques dizaines de francs : les portefaix qui ont chargé les mules, les portiers de la ville, des soldats du pacha de Tanger pour avoir apaisé une querelle entre muletiers et portefaix, deux Maures qui ont tenu les montures des Européens et même des soldats de garde à la porte du consulat pour empêcher les enfants et les Maures d'y entrer.

Les dépenses du second chapitre, consacré aux donatives faites durant le voyage, ne s'élèvent qu'à 1.131 fr. 60 et représentent exclusivement le

prix de cadeaux en nature, pièces de tissus, pains de sucre et boîtes de thé. Les chefs des différentes localités où passe la mission sont plus ou moins honorés selon leur importance ou leur qualité. Le gouverneur du Gharb, le mieux servi, se voit attribuer une pièce de toile d'Irlande, deux coupons de drap, un mouchoir de soie, six pains de sucre et quatre livres de thé, d'une valeur totale de 435 francs. Celui d'El-Ksar-el-Kebir ne reçoit qu'un coupon de drap, une pièce de mousseline, deux pains de sucre et deux livres de thé, le tout se montant à 200 francs. D'autres voient leur donative réduite à de plus modestes proportions et l'un deux n'est gratifié que d'un unique pain de sucre et d'une livre de thé, valant tout juste 14 francs. Enfin, à chaque étape, on donne encore du sucre et du thé aux officiers chérifiens et aux soldats de l'escorte.

Les donatives faites à l'occasion de l'audience de réception composent le troisième chapitre des comptes de la mission, le plus important et celui dont les dépenses sont les plus élevées, puisqu'elles atteignent le chiffre de 49.599 fr. 34.

Parmi les présents destinés au Sultan, Sourdeau note en tête le sac de brocart enveloppant la lettre de Charles X et le diadème, qui ont coûté respectivement 630 fr. 16 et 9.946 francs ; le consul de Cadix a largement dépassé le crédit à lui fixé. Puis le compte énumère, avec leur prix, tous les autres objets offerts au Souverain, c'est-à-dire :

	FRANCS
Quinze pièces de toile superfine d'Irlande	3.024 »
Quatre pièces de drap bleu de roi	3.448 80
Deux pièces de drap écarlate	2.234 40
Vingt pièces de mousseline des Indes	1.120 »
Quatre-vingt-dix yards de velours de diverses couleurs	1.876 »
Deux demi-pièces de brocart en or	2.150 40
Cinq livres de fil d'or	840 »
Quarante-huit mouchoirs de soie	537 60
Quatre pièces de satin brodé de France	1.780 80
Deux quintaux de sucre	201 60
Vingt boîtes à thé dorées	336 »
Un quintal de thé	840 »
Cinq malles de Marocains	336 »
Trois malles en cuir	100 80
Une pièce de damas bleu de ciel	672 »
Douze pièces de tulle lamé en or et en argent, dont Sa Majesté a fait la demande	784 »

On arrive ainsi, rien que pour Moulay Abd er Rahman, à une dépense totale de 30.898 fr. 56.

Sans doute pour excuser le choix un peu surprenant des objets offerts, Sourdeau précise, dans une note de ses comptes, qu'ils sont, en fait, destinés aux femmes du harem ; celles-ci prennent ce qui leur plaît et le reste est distribué aux serviteurs du Sultan.

Mieux choisis paraissent avoir été les cadeaux donnés, trois mois auparavant, par le consul d'Espagne et parmi lesquels figurent : une boîte en or enrichie de diamants, une montre d'or entourée de perles et d'émeraudes

avec sa chaîne également en or, deux pendules, des chandeliers, deux services à thé en petit or, des flacons de cristal et une caisse de chocolat de près d'un quintal « fabriqué exprès pour l'Empereur » et valant 16 fr. 80 la livre. On y trouve même deux services de porcelaine de Sèvres, qu'il aurait été plus normal de voir offrir par la France. D'autre part, en juin de la même année, le consul de Sardaigne donnera des tissus comme toujours, et, de plus, des bijoux et des meubles fabriqués à Gênes. Le don du gouvernement sarde était estimé à 100.000 francs et celui de l'Espagne à plus de 40.000 francs.

En plus du Souverain, dix-huit membres de son entourage sont pareillement gratifiés, par Sourdeau, de thé, de sucre, de drap, de toile, de mousseline, de mouchoirs et quelques-uns aussi d'argent comptant. Le pacha de Tanger, chargé des négociations avec le vice-consul Delaporte, est le plus favorisé ; les cadeaux qu'il reçoit, et parmi lesquels figurent une montre en or et 1.500 francs en espèces, représentent une valeur de 3.350 francs. Au premier secrétaire du Sultan, qui a rédigé l'article additionnel, on donne 1.000 francs de marchandises et 1.250 francs en argent.

Parmi les heureux bénéficiaires des largesses du consul français, se trouvent encore, pour des présents dont le coût varie de 2.125 à 28 francs : le caïd méchouar, le second secrétaire du Souverain, le gouverneur de Fès, le grand maître du parasol, le grand artilleur — un renégat qui a discuté avec les officiers français de la fourniture des armes — le grand maître des écuries, parce qu'il a présenté les chevaux donnés par le Sultan, le propriétaire de la maison où le consul a logé à Fès, le sellier de l'Empereur et même un fonctionnaire que Sourdeau appelle le « commissaire de police de Fès ». D'autres, tels le premier conseiller du prince et deux chérifs anonymes, auraient été oubliés si Moulay Abd er Rahman n'était intervenu en leur faveur et n'avait même « ordonné » qu'on leur fît un présent. Enfin les quatre officiers chérifiens venus de Tanger participent pour la dernière fois à la distribution et se voient octroyer : quatre coupons de drap, trois pains de sucre, quatre livres de thé et 120 piastres en argent, le tout représentant une valeur de 1.200 francs.

A côté de ces personnages, servis en nature et en espèces, des particuliers de moindre envergure sont encore inscrits sur les comptes de la mission et reçoivent, en argent, des sommes allant de 40 à 170 francs. Ce sont : les portiers de la ville de Fès, ceux des jardins de Bou-Jeloud, l'officier qui a informé le consul de la date de l'audience, le maître de la tente royale, les gens du pacha de Tanger, son premier officier, son oncle « qui lui sert d'introducteur », et même divers officiers venus féliciter Sourdeau de l'accueil que lui a réservé le Sultan ; on ne peut vraiment demander l'aumône avec plus d'élégance. Enfin, à l'ensemble des gens du méchouar, notre consul donne en bloc une somme de 2.250 francs, et une note du mémoire souligne que la même formalité a coûté 2.800 francs au représentant de la Sardaigne.

Le quatrième chapitre se rapporte aux « frais de table et autres menues dépenses » de la mission. Il ne s'élève qu'à 1.516 francs, mais est peut-être le plus intéressant, car il permet d'apprécier le coût de la vie à une époque qui, aujourd'hui plus que jamais, nous semble particulièrement enviable.

Les provisions emportées de Tanger ne pouvaient suffire pour toute la durée du voyage : il faut se ravitailler en route. Selon les jours et les endroits, on achète du lait, du beurre, de la farine, du pain, des œufs, du miel, des fruits — oranges, cerises, pommes — des courges, du poisson, de l'eau-de-vie, du couscous, des pigeons, des volailles, un filet de bœuf, des agneaux, des moutons et même des veaux. Les chevaux et les mules ne sont pas oubliés ; on leur procure du son, de l'orge et, chaque jour, de l'herbe.

On croit rêver en lisant le prix de ces aliments. Les quantités de beurre, de lait, de miel, de cerises, de pommes, ne sont pas indiquées ; on ne peut donc apprécier leur valeur. Mais une orange revient à 2 centimes et une douzaine d'œufs à 39 centimes. Un pigeon coûte 37 centimes, une livre de viande, 50 centimes, et un filet de bœuf, 55 centimes. Les poulets se paient 1 fr. 20 la pièce et les lapins 1 fr. 50. Pour avoir un agneau, il faut débourser 4 fr. 50 et pour un mouton ou un veau, 11 fr. 20.

Les dépenses faites en cours de route ne concernent pas exclusivement le ravitaillement. On achète encore toutes sortes de menus objets : des cordes, des piquets, des clous, des maillets, des marmites, des cuillers de bois, du savon, des balais, des chouaris, des cruches, des souliers pour les domestiques, etc. Presque toujours d'ailleurs, plusieurs de ces articles sont réunis sous la même rubrique, ou bien on ne mentionne pas la quantité des objets acquis. Aussi connaissons-nous seulement le prix d'un maillet, d'une cruche et d'un chouari, qui reviennent respectivement à 55 centimes, 60 centimes et 1 fr. 65.

D'autre part, un certain nombre d'aumônes sont faites à de pauvres gens. Enfin, on donne surtout des gratifications, peu élevées mais répétées chaque jour : aux muletiers, parce que le consul a été malade et que le voyage d'aller est prolongé d'une journée ; aux courriers, qui apportent des lettres de Tanger ou de Fès ; à des Maures, qui indiquent les gués pour traverser les rivières ; à d'autres, qui procurent de l'eau potable ; au fournier, qui fait cuire le pain ; à un muletier blessé en service ; aux juifs chargés de la litière du consul ; aux domestiques, parce qu'il fait chaud ; et même, pendant le séjour à Fès, à un Maure qui « a fait la garde pour savoir quand le pacha de Tanger serait chez lui ». Ce fait prouve au moins la nature particulière des relations diplomatiques.

Les dépenses réglées à Tanger au retour de la mission font l'objet du cinquième chapitre de l'état de Sourdeau et représentent une somme de 16.837 fr. 50. L'escorte donnée par le Sultan revient à plus de 5.000 francs : les deux officiers qui la commandent reçoivent des cadeaux en espèces et en nature pour 1.000 francs environ et chacun des vingt-quatre soldats qui la composent touche 180 francs. Le salaire des quinze domestiques, maures et juifs, à raison de 20 piastres par tête, se monte

à 1.680 francs. On donne aux muletiers une somme de 7.705 fr. 60, supérieure à la dépense prévue ; en effet, le séjour à Fès s'est prolongé par suite des fêtes de la fin du ramadan et une indemnité supplémentaire a été nécessaire. A ces frais élevés s'ajoutent, comme toujours, un certain nombre de gratifications : aux hommes qui ont conduit les chevaux offerts par Moulay Abd er Rahman, aux portiers de la ville de Tanger, aux portefaix qui ont déchargé les bagages, aux soldats du consul et encore, comme au départ « à divers soldats qui ont écarté les enfants et autres Maures, lors de l'entrée du consul dans sa maison ».

Il faut de plus régler les droits de commission sur les achats effectués pour les présents et sur la négociation des traites destinées à leur paiement ; il en coûte plus de 1.300 francs. En outre, les deux officiers français « ont bien voulu accepter à Tanger la table du consul », mais ils ont logé à l'hôtel, dont on doit acquitter la note, soit 151 fr. 60. Enfin Sourdeau signale pour mémoire les sommes qu'il conviendrait d'accorder au médecin et au censal qui l'ont accompagné et au père du censal qui a remplacé son fils au consulat pendant la durée de la mission ; quant à ces indemnités du reste, il s'en remet à la générosité du ministre.

On arrive ainsi à un total général de 72.945 fr. 04, indiqué dans le sixième et dernier chapitre de l'état des dépenses, qui ne comprend que la récapitulation des cinq chapitres précédents. Encore une remarque finale y ajoute-t-elle une somme de 1.044 fr. 10 pour le lion et l'autruche donnés par le Sultan et dont nous reparlerons. L'ensemble des frais de la mission s'élève donc à 73.989 fr. 14.

Pour l'époque c'est évidemment une somme importante. Sourdeau s'en rend bien compte et s'en excuse dans la lettre qui accompagne son mémoire : « Je suis honteux, écrit-il, de présenter à mon gouvernement un état tel que celui que je mets sous les yeux du ministre. » Il est d'autant plus ennuyé que ses frais sont plus élevés — c'est lui-même qui le dit — en 1825 qu'en 1824 ; cependant les missions de l'Espagne et de la Sardaigne ont été encore plus dispendieuses que la sienne. Il souligne, avec raison, que contrairement à ce qui se faisait antérieurement, il n'a rien reçu du gouvernement et a dû se procurer lui-même tous les présents qu'il a offerts. Le consul d'Espagne lui a écrit sur sa demande une lettre dans laquelle il indique le montant de ses propres dépenses et se plaint amèrement de la situation faite aux diplomates étrangers dans un pays « où il faut donner sans cesse et avoir la patience de Job pour pouvoir vivre parmi ces Maures ». Sourdeau envoie cette lettre au baron de Damas — son ministre — et lui expose en détail sa triste situation ; notre consul ne cache pas du reste qu'il lui est bien pénible d'être obligé de « produire de pareils titres » et se défend énergiquement de toute prodigalité.

Il n'en reçoit pas moins de vifs reproches ; on le menace même de mettre ses comptes sous les yeux du Roi, dont il serait sûr, en ce cas, d'encourir la disgrâce. Sa réponse est simple : « Il convenait de représenter dignement un roi de France nouvellement monté sur le trône ; d'ailleurs,

ajoute-t-il, au Maroc, on ne juge un gouvernement que d'après les largesses qu'il fait distribuer. » Cette dernière remarque est certainement exacte.

Cependant la leçon semble avoir porté. Le 3 juillet 1825, Sourdeau fait connaître à Paris que le gouvernement marocain vient d'ouvrir le port de Mazagan aux Européens et qu'à cette occasion chaque consul de Tanger a donné à Moulay Abd er Rahman un cadeau d'une once d'or, soit 80 francs ; mais il s'est abstenu personnellement de cette dépense et son exemple a été suivi par le représentant de l'Angleterre. Quelques jours plus tard, on annonce la prochaine visite à Tanger du Sultan. Il est d'usage en pareil cas que les consuls offrent des présents au Souverain et à son entourage. Sourdeau s'empresse d'écrire à son ministre qu'il ne donnera absolument rien et demande « un ordre positif » pour être à l'abri des réclamations du Makhzen. On lui ouvrira néanmoins un crédit de 25.000 francs, qu'il dépassera de plus de 6.000 francs, ce qui lui vaudra de nouvelles observations.

Mais le gouvernement français ne met aucune hâte à régler les dépenses engagées par son représentant. Sourdeau avait dû s'adresser à plusieurs négociants pour trouver les fonds nécessaires à ses achats et à son voyage et signer un certain nombre de traites, qui ne sont pas acquittées à leur échéance. Devant les représentations qui lui sont faites, il doit avoir recours à un arbitrage et on le condamne, pour retard de paiement, à une indemnité de plus de 5.000 francs. On conçoit que le consul, suppliant son ministre d'ordonner le paiement de cette somme, déclare qu'il lui soit bien pénible d'annoncer une nouvelle dépense.

Ce n'est pas d'ailleurs la seule réclamation. On se rappelle que Sourdeau s'en était rapporté à la générosité du gouvernement, quant aux indemnités à donner au médecin, au censal du consulat et au père du censal. A la fin de 1826, tous trois n'avaient encore rien touché. Aussi, le 31 décembre, ils adressent au ministre une supplique, que le consul appuie généreusement ; mais nous n'avons trouvé aucune trace d'un paiement quelconque qui leur aurait été fait par la suite.

Enfin la mission de 1825 a encore entraîné d'autres frais supplémentaires et importants, ceux qui se rapportent aux animaux donnés par Moulay Abd er Rahman pour le roi Charles X. Sourdeau avait pressenti le danger ; lorsqu'on lui offrit ce cadeau, il fit quelques difficultés pour l'accepter, mais dut s'incliner car on lui répondit impérativement qu'il n'était pas permis de refuser ce qui était donné par l'Empereur, « fût-ce même un chat ». Fort heureusement l'autruche mourut pendant le voyage de Fès à Tanger, mais le lion suffit à occasionner bien des frais et des difficultés au consul. Dès le 20 juin, jour où l'état des dépenses est arrêté, on avait déjà engagé pour l'animal impérial une somme de 1.044 fr. 10. On lui a trouvé un gîte dans une dépendance du consulat, mais il coûte fort cher : 5 francs par jour pour sa nourriture et son gardien.

Sourdeau n'a qu'un désir, l'envoyer en France. Il s'adresse d'abord au commandant de la division navale française stationnée devant Cadix, mais celui-ci refuse, alléguant la longue quarantaine qu'avec un tel

passager il devra faire en arrivant à Marseille. Des propositions analogues sont faites à plusieurs capitaines de navires français : mêmes refus pour le même motif.

Le ministre, déjà irrité des dépenses proprement dites de la mission, s'impatiente et envoie des instructions formelles de rechercher tous les moyens possibles pour transporter l'animal en France au meilleur prix. Mais le lion mange toujours, a toujours besoin d'un gardien et la note des frais s'augmente sans cesse. Sourdeau continue ses démarches pour se débarrasser d'un hôte qui devient de plus en plus incommode et dangereux pour la maison consulaire. Il insiste à plusieurs reprises près de ses collègues de Cadix et de Gibraltar afin qu'ils lui trouvent un navire ou au moins une place sur un navire pour envoyer son pensionnaire en France. Aucun capitaine ne consent à s'en charger ; tous invoquent la quarantaine et prétendent que la présence de l'animal à leur bord les empêchera de prendre des passagers. Ils veulent bien venir à Tanger, mais à condition de noliser leur bâtiment en entier et encore ils demandent des prix considérables.

Par bonheur, au mois de mars 1826, deux bâtiments français, qui viennent de Rabat et se rendent à Marseille, font escale à Tanger. C'est une occasion inespérée que Sourdeau ne laisse pas échapper. Il se met aussitôt en rapport avec les deux capitaines. L'un d'eux est vraiment trop exigeant ; il demande 5.600 francs. L'autre se montre plus accommodant et accepte de conduire l'animal à Marseille. Un contrat est signé que nous n'avons malheureusement pas retrouvé. Moyennant 2.968 francs, outre un droit de chapeau de 283 francs, le capitaine de la bombarde *La Providence* consent à transporter à Marseille non seulement le lion, mais aussi un Maure auquel l'animal est accoutumé, car les matelots du bord on refusé d'en prendre soin. Ce gardien est d'ailleurs un homme de qualité, un chérif qui, habituellement, soigne les animaux destinés par le Sultan aux consuls européens. Pour couvrir les frais du voyage, Sourdeau tire sur l'agent du ministère des affaires étrangères à Marseille une traite qu'il demande au département de bien vouloir faire payer à son échéance. Et, le 23 mars 1826, il écrit à Paris : « Le lion part en bon état, augmenté de poids de moitié, depuis neuf mois que j'en ai fait prendre le plus grand soin. »

Mais les malheurs de notre consul n'étaient pas encore terminés. Le 15 juillet suivant, le gardien du lion est de retour à Tanger. A la foule qui l'entoure, curieuse de savoir ce qu'il a reçu du roi de France et ce qu'il rapporte du pays des chrétiens, il clame qu'il revient presque nu et n'a touché que 168 francs pour quatre mois d'absence. L'émotion est grande dans la ville et le pacha fait demander Sourdeau. Celui-ci se rend compte qu'il y a eu une erreur dans le règlement fait au Maure par les autorités de Marseille et propose de la réparer. Mais il s'agit d'un chérif, protégé de l'Empereur, et ce prince verra très mal qu'un de ses sujets ait eu à se plaindre de son voyage en France. Aussi, sur les instance du pacha, Sourdeau arrange l'affaire et donne à l'intéressé : une gratification, un

habillement complet et une somme de 3 francs par jour, depuis son départ de Tanger jusqu'à son retour en cette ville. « Le gardien parut content », écrit le consul ; il est probable que le ministre le fut moins, en recevant la nouvelle note des frais. On peut compter que l'animal offert à Charles X a coûté à la France plus de 6.000 francs ; c'était vraiment un cadeau royal. Et Sourdeau de mander à Paris : « Je puis assurer que si jamais l'occasion se présente que l'on croie devoir donner une semblable preuve d'égards au Roi, je la refuserai formellement, sauf à courir le risque de déplaire à l'Empereur. » Il aurait pu dire avec raison : *timeo reges et dona ferentes.*

Sa conduite en cette occasion témoigne au moins de sa conscience. Plus d'un à sa place se serait arrangé pour qu'une maladie providentielle et mortelle de l'animal vînt le tirer d'embarras.



Nombreuses ont été durant le XIXe siècle les missions diplomatiques envoyées par la France au Maroc (1). Chaque consul de Tanger devait à son entrée en fonctions aller présenter ses lettres de créance à la cour chérifienne où, par la suite, il lui fallait quelquefois retourner pour une négociation importante. De plus, dans des circonstances exceptionnelles, le gouvernement français déléguait au Sultan un ambassadeur extraordinaire. Certaines de ces missions sont plus connues que celle de Sourdeau, notamment celles de Mornay, de la Rue et de Chasteau. Les incidents survenus à Tlemcen à la suite de la prise d'Alger déterminèrent, en 1832, la venue du comte de Mornay à Meknès. En 1836, le lieutenant-colonel de la Rue se rendait également à Meknès pour faire cesser les interventions marocaines en Algérie. Dix ans plus tard, le consul général de Tanger, de Chasteau, récemment nommé à son poste, allait se présenter à Moulay Abd er Rahman, qui résidait alors à Marrakech ; mais sa visite, entourée d'un grand apparat, avait surtout pour but de déterminer le Sultan à intervenir énergiquement contre Abd el Kader et d'empêcher au Maroc tout conflit susceptible d'amener des complications en Algérie.

Les comptes de toutes ces missions renferment généralement beaucoup moins de détails que ceux de Sourdeau, mais il se complètent mutuellement et nous donnent toutes les précisions désirables sur les voyages de nos représentants au Maroc.

Le plénipotentiaire français est toujours assisté d'un ou de plusieurs agents du consulat de Tanger. Habituellement, des officiers l'accompagnent également. C'est ainsi que de Chasteau emmène à Marrakech le commandant et trois lieutenants du navire qui l'a conduit à Mazagan ; de même Pierre Loti est mentionné dans l'état des dépenses du consul Patenôtre, avec lequel il se rend à Fès en 1889. Parfois des peintres parti-

(1) Sur celles de ces missions qui ont fait l'objet de récits ou de souvenirs publiés en librairie, on trouvera d'intéressants détails dans Roland LEBEL, *Les Voyageurs français du Maroc*, Paris, 1936, chap. X et XI.

cipent au voyage, Delacroix en 1832, Aimé Morot en 1889 ; souvent ce sont des médecins, tels le docteur Louis en 1825 et le docteur Linarès en 1889. Nos représentants sont servis par une nombreuse domesticité. Leurs bagages nécessitent quelques dizaines d'animaux de charge, qui reviennent fort cher — c'est le cas pour Sourdeau — lorsqu'ils ne sont pas fournis par le Makhzen. Celui-ci donne toujours une escorte qui, pour de Mornay, se compose de cent vingt soldats chérifiens. Cependant une telle garde est exceptionnelle ; l'expédition de Chasteau ne comprend que soixante-seize personnes — trente-trois chrétiens, trente-sept musulmans, six juifs — et celle de Sourdeau, une soixantaine seulement. De Chasteau eut même l'idée, originale pour l'époque, de se faire suivre par un « daguerréotypeur » ; mais celui-ci, qui avait débarqué à Mogador, ne fut pas autorisé à rejoindre Marrakech, où il devait retrouver notre consul.

Sur les préparatifs de sa mission, les comptes de Sourdeau sont un peu sommaires. De Chasteau paraît avoir mieux fait les choses. Ses tentes, doublées à l'intérieur d'une belle étoffe rouge, sont meublées de nattes, de tapis, de lits, de petits lavabos de fer-blanc, de tables, de chaises et de chandeliers. Les lits reposent simplement sur des caisses de bois, mais celles-ci, fabriquées par un menuisier de Tanger, sont peintes et ornées de cuir jaune et de rubans. Pour les matelas, il a fallu acheter un quintal de laine, que plusieurs femmes ont passé quatre jours à trier et à nettoyer. Les couvertures sont doublées et de belle qualité. On a également prévu des oreillers, des rideaux et des moustiquaires.

Les provisions emportées pour le voyage se retrouvent à peu près semblables dans tous les comptes. Celles de Chasteau sont particulièrement variées. Outre les denrées habituelles, il lui faut du vin fin, du saindoux, des jambons, du « beurre anglais », du chocolat, des cigares, etc. Tandis que Sourdeau réserve l'alcool à ses domestiques juifs, de Chasteau se munit de soixante-quinze cruchons d'eau-de-vie et de 15 gallons de rhum pour les Européens. On a toujours soin de prévoir une nourriture spéciale pour les musulmans et pour les juifs. Enfin on n'oublie jamais une caisse de médicaments.

De Chasteau et ses compagnons sont également pourvus d'un abondant matériel de cuisine et d'un important service de table. Ils emportent un fourneau, des réchauds à « esprit de vin », des chaudrons, des marmites, des pots de toutes sortes, des casseroles — qu'on fera rétamer à Marrakech — des moulins à café, des cafetières, etc. Les repas se prennent à l'européenne, sur des tables recouvertes de toiles cirées et de nappes ; on a plusieurs soupières, des assiettes, des couverts et même un service à thé en porcelaine.

Les préparatifs terminés, on se met en route. Le départ a lieu généralement de Tanger et s'accompagne toujours d'une grande animation. Domestiques, muletiers et portefaix s'affairent au chargement des bagages en présence d'une foule dense et curieuse.

On suit assez facilement l'itinéraire de Sourdeau qui, chaque jour, note le lieu où il achète des vivres, offre des cadeaux et donne des grati-

fications. Son expédition se dirige d'abord vers El-Ksar-el-Kebir, qu'elle atteint après trois étapes : Aïn-Dalia, Souk-el-Had des Gharbia et Souk-et-Tleta des Rissana. Elle prend ensuite la direction sud-est et traverse le territoire des tribus des Beni Malek, des Sefian et des Ouled Aïssa ; deux nouvelles haltes marquent cette partie de la route, Chemmakha, près de Had-Kourt et Aïn-Guerouache, que nous n'avons pu identifier avec certitude. Puis la mission s'arrête encore à Karia et à Aïn-el-Bqar, avant d'arriver à Fès. Au retour, la route est sensiblement la même ; cependant les points d'étape diffèrent quelque peu et sont au nombre de quatre seulement : Karia, les bords de l'oued Rdat, El-Ksar et l'oued Ayyacha, au sud-est d'Arzila. De Tanger à El-Ksar-el-Kebir, c'est exactement le chemin que suivront de Mornay et de la Rue pour se rendre à Meknès, mais ensuite Sourdeau gagne Fès directement. De Chasteau, qui débarque à Mazagan, rejoint Marrakech en neuf jours, à travers les Doukkala et les Rehamna.

Les cours d'eau se franchissent plus ou moins facilement. De Chasteau, qui pourtant voyage au mois de novembre, n'éprouve aucun ennui à ce sujet et Sourdeau doit seulement deux fois se faire indiquer un gué par les habitants de la région. Mais de Mornay rencontre de graves difficultés pour traverser plusieurs oueds, notamment le Sebou. Il en est de même, en 1885 et 1889, des missions Féraud et Patenôtre, dont les comptes accusent une dépense d'un millier de francs, sous la rubrique « passage des rivières ».

La marche est généralement assez lente. Le nombre des membres de l'expédition, la chaleur souvent pénible, la nécessité de dresser les tentes deux fois par jour empêchent qu'il en soit autrement. Maints petits événements viennent encore ralentir l'allure ; des courriers apportent des lettres de Tanger, auxquelles il faut répondre ; à certaines haltes, on perd un temps précieux à chercher de l'eau potable ; un autre jour, les animaux ont besoin d'être ferrés, etc. Mais le retour se fait toujours plus rapidement ; c'est qu'on allonge les étapes et Sourdeau, deux jours de suite, marche pendant dix heures.

Quelquefois des incidents assez graves se produisent. De Mornay et de la Rue doivent supporter chaque jour des fantasias tumultueuses et dangereuses ; le domestique de ce dernier est ainsi blessé au visage et il s'en faut de peu que son maître ne subisse le même sort. Un accident mortel marque l'expédition de Chasteau ; le plus vieux soldat du consulat de Tanger est écrasé par un caisson qui se retourne dans un passage difficile.

Habituellement nos représentants reçoivent pendant leur voyage la *mouna* traditionnelle. Sourdeau cependant n'indique qu'à deux reprises de maigres gratifications données à cette occasion. Les provisions qui lui furent offertes ne devaient pas être bien considérables ; sans cela, il n'aurait pas acheté chaque jour de la viande, des légumes et des fruits. Mais de la Rue, qui voyage pourtant au milieu de populations assez hostiles, remet quotidiennement de petites sommes d'argent aux soldats ou aux habitants qui lui apportent du couscous, des volailles, du gibier, des fruits

et même une fois deux bœufs, cadeau du caïd dont il traverse le territoire. Quant à de Chasteau, il est à ce point de vue littéralement comblé. La *mouna*, particulièrement abondante, qu'on lui présente dès le premier jour de sa marche, comprend en effet : deux bœufs, dix moutons, deux cents poules, cinq cents œufs, dix pots de beurre, quatre cents pains d'une livre, quatre charges de légumes, quatre énormes plats de couscous, quatorze grandes corbeilles de fruits divers, — amandes, noix, dattes, raisins secs, figues — du lait en abondance, du sel, des épices et enfin, pour les animaux, dix charges de chameau, d'orge et de paille.

L'énumération des présents offerts au Sultan et à son entourage forme la partie principale des comptes de Sourdeau et la plus importante au point de vue de la dépense.

Cette coutume d'offrir aux Chérifs des cadeaux plus ou moins somptueux remonte aux premières relations diplomatiques entre la France et le Maroc (1). Dès 1533, l'envoyé de François Ier, le colonel de Piton, apporte au sultan wattasside de Fès cinq corbeilles d'argent, des miroirs, des étuis dorés garnis de peignes d'ivoire, plusieurs pièces de toile, des gants et des chaperons d'oiseaux enrichis de perles, cinq montres dorées et deux petites horloges.

La France n'est d'ailleurs pas la seule à agir ainsi. Après la victoire des Trois-Rois, remportée par Moulay Ahmed el Mansour sur l'armée portugaise en 1578, les nations européennes rivalisent de générosité pour s'acquérir l'amitié du Sultan vainqueur. L'Espagne lui envoie de splendides bijoux : un collier de douze rubis balais, deux énormes émeraudes montées en pendentif et 120 onces de perles. Il n'est pas jusqu'au Portugal même qui n'offre des présents considérables sur d'énormes chariots qui émerveillent les gens de Fès, et notamment : un lit d'apparat, huit coffres de nacre ou d'écaille, trois tables de Chine, un parasol, deux jeux d'échecs en nacre, or et argent, une épée d'or « merveilleusement riche », un poignard orné de rubis et deux coupes faites de noix de coco incrustées d'argent.

Au XVIIe siècle, Moulay Ismaïl n'est pas moins bien partagé. Les présents que lui apporte Saint-Amans en 1682 ont une valeur de 8.461 livres — plus de 200.000 de nos francs actuels — et comprennent : des fusils et des pistolets enrichis de « figures d'or et d'argent et de gravures en taille-douce », des brocarts d'or et d'argent, des montres d'or et deux pendules dont l'une à « pilastre d'écaille de tortue ». La même année, le roi d'Angleterre lui envoie un carrosse, un attelage de chevaux hollandais, 1.200 barils de poudre et 2.000 mousquets. En 1691, les cadeaux du

---

(1) Sur les cadeaux offerts aux Sultans ou par eux donnés, *cf.* principalement, outre les documents des Archives du Protectorat, déjà mentionnés : *Les Sources inédites de l'Histoire du Maroc*, 1re série, Angleterre, t. I, Paris, 1918, pp. 369-379 ; France, t. I, Paris 1905, pp. 5-7 ; t. II, Paris, 1909, pp. 30-32 ; t. III, Paris, 1911, p. 264 ; 2e série, France, t. II, Paris, 1924, pp. 238-239, 264 ; t. III, Paris, 1927, pp. 362-363, 407, 481-482 ; t. IV, Paris, 1931, pp. 1, 27, 39, — et H. DE LA MARTINIÈRE, *Souvenirs du Maroc*, Paris, 1919, pp. 198-199 et *passim*.

consul Estelle représentent une valeur de 3.753 livres. Ils comportent également des brocarts et des fusils et en outre deux armures, un petit meuble de marqueterie, deux caisses de confitures, cinquante livres de pistaches et une cassette d'écaille contenant des flacons de cristal, des couteaux et des « ciseaux chapellés d'ambre ». Le Sultan néanmoins ne s'estime pas satisfait et demande à Estelle de lui faire parvenir deux cuirasses d'une forme particulière, quatre cottes de mailles et un casque « sous lequel il puisse conserver son turban ».

Les souverains chrétiens se montrent aussi généreux au XVIIIe siècle que précédemment Leurs présents, en général heureusement choisis et assez variés, ont toujours une grande valeur. On y trouve naturellement des étoffes, du sucre et du thé, celui-ci souvent offert dans des coffrets de bois précieux. Nombreux sont les bijoux : des boîtes en or renfermant des bagues d'émeraudes et de diamants ; un papillon de diamants ; des aigrettes pour les Sultanes ; des montres d'or à répétition, etc. Les Chérifs reçoivent encore : des lits impressionnants, tout dorés, avec des inscriptions tirées du Coran ; des pendules d'argent ; des tapis d'Aubusson ; des lustres de cristal, des services à thé ou à café en porcelaine de Chine ou de Sèvres ; des fusils damasquinés ; des sabres enrichis de pierres précieuses, etc. La Hollande envoie des cafetières d'or, « un chaudron d'argent avec sa vaisselle d'argent ». De Suède arrivent deux trônes entièrement dorés et « six paires de grandes fenêtres à six grands carreaux de cristal ». Chaque nation semble s'ingénier à trouver quelque chose de nouveau. L'ambassadeur de Suède encore offre une superbe calèche, merveilleusement suspendue pour l'époque et qu'un mécanisme ingénieux permet de transformer rapidement en chaise à porteurs ; elle est richement garnie de velours et de soie verte avec des galons et des franges d'or. Louis XVI envoie à Sidi Mohammed ben ʿAbdallah la plus belle tente qu'on ait jamais vue. Elle est munie d'un doublure de brocart et de panneaux du velours le plus fin, bordés de galons d'or ; ses cordages sont de pure soie. Cent ans après on en parlait encore à la cour chérifienne.

Sidi Mohammed d'ailleurs se montrait particulièrement avide. Notre consul de Rabat, Louis de Chénier, lorsqu'il se rendait à Fès, se contentait d'offrir au Sultan quelques menus cadeaux, des tasses de Sèvres, des tissus, du sucre ou du thé. Le Chérif eut l'indiscrétion — pour ne pas dire plus — de lui faire savoir à plusieurs reprises que ces présents étaient insuffisants et qu'il attendait davantage. Chénier, qui avait des instructions formelles de se montrer très économe, ne put tenir compte de ces demandes et fut l'objet de maintes vexations ; on l'accusa même de conserver pour lui les cadeaux envoyés par le roi de France (1).

Sous l'Empire, Napoléon rompit avec la tradition et défendit à son représentant d'Ornano, qui se rendait à Fès, d'offrir le moindre présent à Moulay Sliman. Il ne semble pas cependant que les rapports de la France

(1) Sur les difficultés de Chénier avec Sidi Mohammed ben Abdallah, *cf.* P. DE CÉNIVAL, *La maison de Louis Chénier*, in *Hespéris*, 1928, t. VIII, pp. 25-35.

avec le Maroc aient été alors plus difficiles que par le passé. Mais la Restauration s'empressa de reprendre les anciens usages.

Nous avons signalé les riches cadeaux de l'Espagne et de la Sardaigne en 1825. De la Rue donne à Moulay Abd er Rahman, en 1836, une boîte en or, enrichie de diamants. Au même Souverain, de Chasteau offre six juments poulinières anglo-normandes et une batterie d'artillerie de campagne, composée de quatre canons et de deux obusiers. Les animaux sont caparaçonnés de magnifiques couvertures, bordées de galons d'or et ornées du chiffre du Chérif ; sur toutes les pièces d'artillerie, on a gravé cette inscription : « Cadeau du Sultan des Français au Sultan du Moghreb, an 1846 ».

A la fin du XIX[e] siècle, les nations chrétiennes paraissent avoir été moins bien inspirées dans le choix de leurs présents. La mission française Patenôtre, en 1889, apporte à Moulay Hassan un canot électrique, qu'il faut amener de Tanger à Fès sur une litière portée par des chameaux (1). Mais on avait oublié que le palais impérial de Fès, contrairement à celui de Marrakech, ne comportait pas de grande pièce d'eau. A peine le bateau put-il faire de modestes essais sur l'oued Fès ; il fut relégué dans un hangar et peu après les pigeons du palais venaient y faire leurs nids. Une ambassade allemande offre une machine à glace, qui explose et tue plusieurs personnes, dès qu'on la met en marche. Le gouvernement de la reine Victoria envoie au Sultan un éléphant. Lorsqu'on débarque l'animal à Tanger, il s'en faut de bien peu qu'il ne tombe à la mer et n'entraîne plusieurs marins avec lui. Il effraye les populations sur la route de Fès et amène presque une émeute dans la capitale, en raison des taxes spéciales levées pour son entretien. Mais il meurt fort à propos quelques mois après son arrivée.

Si les présents offerts par Sourdeau ne méritent pas comme d'autres le reproche d'extravagance, ils ne témoignent pas d'un excès d'imagination et sont loin d'atteindre la variété et la somptuosité des cadeaux faits au siècle précédent. Notre consul a simplement voulu ne pas paraître trop mesquin à côté de ses collègues d'Espagne et de Sardaigne et se conformer à une coutume qu'il estimait obligatoire, mais dont il se plaint amèrement.

L'usage des présents diplomatiques était très répandu en pays musulman. Il s'était rapidement développé au Maroc et la nécessité de racheter les captifs chrétiens, à partir de la première moitié du XVII[e] siècle, y avait largement contribué. A chaque négociation, on offrait des cadeaux aux Sultans, qui affectaient d'y voir un légitime tribut ; mais ainsi on entretenait leur avidité et leur infatuation. Quelquefois, pour sauver les apparences, ces présents étaient remis au nom de l'ambassadeur et non pas en celui du Souverain. De même, lorsqu'on donnait une somme d'argent au lieu d'objets de valeur, comme le fit le chevalier de Razilly en 1629, on joignait cette somme au prix du rachat des esclaves.

---

(1) D'après H. DE LA MARTINIÈRE, *op. cit.*, p. 44. Par contre, Pierre Loti écrit (*Au Maroc*, Paris, 1890, p. 46) que le canot destiné au Sultan fut porté par quarante Arabes.

Il est certain que cette coutume avait pris au XIXe siècle une extension véritablement abusive et les consuls européens le signalent à maintes reprises dans leur correspondance. De Chasteau, cependant, en juge le maintien nécessaire ; « ces présents, dit-il, ne constituent pas un acte d'infériorité vis-à-vis de ceux auxquels on les fait, surtout lorsqu'ils sont offerts après avoir donné des preuves irrécusables de sa puissance ».

Peut-être cette affirmation renferme-t-elle une part de vérité. Néanmoins il y a quelque chose de choquant dans tous ces cadeaux de valeur si généreusement distribués. Ce qui n'aurait dû être, selon l'expression de Sourdeau, « qu'une chose d'égards » était presque devenu un véritable tribut. L'avidité des Chérifs a facilité le développement de tels usages, mais les gouvernements chrétiens en sont les premiers responsables. Chacun d'eux redoutait, s'il s'abstenait, de voir les faveurs des Sultans réservées aux autres nations.

Sourdeau et son collègue d'Espagne estimaient indispensable, pour supprimer ces abus, une entente de toutes les puissances européennes, mais celles-ci n'ont jamais pu se mettre d'accord sur leur politique au Maroc. La France décida pourtant de mettre fin à cette coutume humiliante. En 1892, la mission d'Aubigny se présente à Fès les mains vides ; et cette attitude, pas plus que celle de Napoléon Ier, n'a de fâcheuses conséquences sur les relations franco-marocaines.

Les donatives au Sultan ne sont pas les seules que doive faire une mission. Il faut y ajouter les présents remis à l'entourage du Souverain et aux caïds ou autres chefs rencontrés en chemin. Sur ce point, la différence n'est pas considérable entre les comptes de Sourdeau et ceux des autres envoyés de la France. De Chasteau ne distribue des cadeaux en nature qu'à neuf personnages du Makhzen, mais les objets qu'il offre présentent plus de variété. Ce sont des étoffes, du sucre et du thé, comme toujours, et encore du chocolat, des services de porcelaine, des chandelles et même des malles. Pour le premier ministre Ben Driss, le plus richement doté, la dépense s'élève à 4.093 fr. 20. Bien entendu, de Chasteau n'oublie pas, lui non plus, les gens du méchouar, les secrétaires du Sultan et les caïds du palais, pour lesquels il remet en bloc à Ben Driss près de 5.000 francs. Sur la route, il se montre plus généreux que Sourdeau vis-à-vis des caïds qu'il rencontre et qui se voient tous octroyer du thé, du sucre, des étoffes et un service à thé en porcelaine, pour une valeur totale d'environ 700 francs ; il est vrai que chacun d'eux lui a offert un cheval. D'autre part, tandis qu'en 1825 on se borne à quelques aumônes, en 1846 on distribue de généreuses offrandes, surtout dans un but politique. De Chasteau donne ainsi plus de 1.000 francs au chef de la confrérie religieuse d'Ouezzane, de 80 à 100 francs aux zaouïas les plus modestes et 3.780 francs à celles des sept marabouts protecteurs de Marrakech.

De la Rue est beaucoup moins large que les autres envoyés français à l'égard de l'entourage du Sultan. Par contre, à Tanger même, il offre des coupons de toile, des pièces de mousseline, des mouchoirs de soie, des pains

de sucre et des boîtes de thé à de nombreux fonctionnaires et même « aux deux écrivains de la douane ».

Quant aux menues gratifications, les bénéficiaires en sont toujours les mêmes : les serviteurs de la mission, les fonctionnaires du Makhzen qui viennent annoncer quelque nouvelle ou apporter des cadeaux aux diplomates européens, et les habitants du pays, qui rendent de petits services pendant le voyage. Parmi ces derniers se trouvent même des musiciens envoyés à de Chasteau par le caïd des Rehamna.

Beaucoup de ces donatives et de ces gratifications nous paraissent aujourd'hui exagérées. Sourdeau les estimait déjà telles, mais, disait-il, « plus on donnait, plus on exigeait ». Les sujets suivaient l'exemple de leur Souverain et la situation des consuls européens à Tanger était en 1825 extrêmement pénible. Le représentant de l'Espagne pouvait alors écrire : « Celui qui ne donne pas pour chaque pas qu'il fait auprès du gouvernement maure est considéré comme un ennemi, un homme vil et traité de fou ou d'ivrogne... ; on lui fait supporter mille déboires et mille insultes. »

Si le Sultan reçoit des cadeaux, il en donne également, mais toujours moins somptueux et quelquefois même un peu mesquins. Ce fut le cas des chevaux offerts par Moulay Abd er Rahman à de Chasteau et aux officiers qui l'accompagnaient. Notre consul crut même devoir signaler au ministre Ben Driss la « lésinerie » de son maître. Mais l'avarice du Chérif était bien connue et le caïd Djilali disait à de Chasteau : « Il ne faut pas juger l'Empereur avec des yeux français, il faut le juger avec des yeux non pas même arabes, mais marocains. »

Aux Souverains étrangers, les Sultans donnent quelquefois des chevaux, le plus souvent des bêtes sauvages et presque toujours des lions. C'est une règle qui ne comporte guère d'exceptions ; aussi quand Moulay Abd er Rahman adresse à de Chasteau trois hyènes et quatre gazelles, il lui fait exprimer le regret de n'avoir pas un seul lion à envoyer au roi des Français. Le transport de ces animaux n'est pas toujours sans danger ; en 1805, un lion ramené de Fès par le comte de Pouilly et destiné à l'empereur d'Autriche, s'échappe dès la première étape et jette le désordre et la terreur dans le campement de l'ambassade. Par ailleurs, le comte de Mornay rencontre en 1832 les mêmes difficultés que Sourdeau pour ramener en France une lionne, un tigre, deux autruches, un bœuf sauvage et deux gazelles, offerts par le Chérif à Louis-Philippe. Notre consul de Tanger doit affréter un brick anglais dans ce but ; il ne manque pas du reste de faire remarquer que ses dépenses sont inférieures à celles faites en 1825 dans les mêmes circonstances.

Enfin les comptes de Sourdeau, beaucoup plus que ceux des autres diplomates français, mentionnent de nombreux achats de denrées, de marchandises ou d'objets de toutes sortes, effectués aussi bien en cours de route qu'à Tanger. A les lire, on établit inévitablement un rapprochement entre les prix de 1825 et ceux pratiqués à l'heure actuelle. Mais, pour faire une juste comparaison, il ne faut pas oublier que les chiffres par nous donnés

sont des francs de 1825, des francs-or et qu'on doit les multiplier au moins par vingt, pour obtenir leur valeur correspondante en 1943. L'accroissement du coût de la vie reste néanmoins considérable, d'autant plus que les prix payés par Sourdeau devaient être plus élevés que les cours habituels. A ce point de vue d'ailleurs, la correspondance consulaire apporte d'utiles précisions ; en effet, à certaines époques, les agents français des villes de la côte adressaient chaque mois au consul général de Tanger la mercuriale des principales denrées : blé, orge, viande, beurre, etc. Contrairement à ce que croit En Naçiri (1), le développement des relations avec l'Europe ne fut sans doute pas la seule cause de l'augmentation des prix.



Comparées à celles des autres missions, les dépenses de Sourdeau ne présentent aucun caractère exceptionnel. Elles paraissent cependant élevées, puisqu'elles atteignent un total de 75.000 francs, qui correspondrait aujourd'hui à 1.500.000 francs environ. Mais la plus grande partie — sensiblement les deux tiers — en est consacrée aux cadeaux offerts au Sultan et au Makhzen. Si on déduit le montant de ces donatives du total des sommes payées, les frais proprement dits de la mission ne montent qu'à 25.000 francs. Or, de Mornay dépensera près de 30.000 francs et de Chasteau plus de 62.000 francs, alors que l'un et l'autre ont reçu les présents destinés au Chérif. Dans ces conditions on comprend mal les observations adressées à notre consul par un ministre qui avait eu le grave tort de ne pas lui donner d'instructions précises ou, au moins, de ne pas lui fixer un crédit.

Quoi qu'il en soit, l'état des dépenses de Sourdeau mérite de retenir l'attention. Etabli avec soin, clair et bien ordonné, il comporte à chaque page des notes marginales qui expliquent et justifient les frais engagés. Aussi évocateur qu'un récit, il nous renseigne de la façon la plus complète, sur les conditions de voyage d'une mission diplomatique dans l'ancien Maroc, sur les cadeaux qu'elle était tenue d'offrir et même sur la vie économique du pays. C'est incontestablement un document précieux pour la petite histoire.

Jacques Caillé.

(1) En Naçiri, *Kitab el Istiqça*, trad. Fumey, in *Archives Marocaines*, t. X, p. 382.

LA STATION PRÉHISTORIQUE DE LA DAYA DE " GHABT EL-BHAR ", PRÈS IFRANE (MOYEN-ATLAS)

Au cours de mes randonnées autour d'Ifrane (alt. 1.650 m.), le centre d'estivage par excellence du Moyen-Atlas, il m'a été donné de repérer, jusqu'à présent, trois stations préhistoriques distinctes. Les unes et les autres sont des stations de surface, plus exactement des gisements dont les éléments lithiques qui les composent sont successivement mis à nu par le ravinement des eaux de ruissellement, particulièrement actives sur les pentes rapides de cette région de haute montagne.

Le premier de ces sites se trouve à quelques centaines de mètres en amont du refuge du val d'Ifrane. On traverse son emplacement, facilement reconnaissable par les silex dont il est parsemé, en empruntant le sentier qui conduit du refuge précité, en suivant les bords de l'oued Tizguit, à Ifrane même. Dans l'état actuel des recherches, il s'agit d'une station moustérienne assez étendue. Un deuxième site préhistorique est localisé aux abords de la source dite « Aïn Zerouka », source intarissable jaillissant au nord-est d'Ifrane, en bordure de la piste qui rejoint la route Ifrane-Imouzzer-Fès. C'est une station superficielle qui a livré, outre quelques pièces à faciès moustérien, surtout des éléments de technique ibéro-maurusienne. La troisième enfin, de beaucoup la plus importante, celle dont nous allons présentement nous occuper, est située près de la seconde des deux dayas que longe la piste allant d'Ifrane à la source et au poste forestier de Ras-el-Ma.

A 5 kilomètres environ au sud-ouest d'Ifrane, on rencontre en effet sur la gauche de cette piste pierreuse deux vastes dayas. A l'encontre de tant d'autres, celles-ci ne portent pas de noms déterminés, mais la région où elles s'étalent est connue sous la dénomination de « Ghabt el-Bhar » (la forêt de la mer) (1), épithète plus que significative quant à l'étendue et à l'importance de ces lacs plus ou moins temporaires.

Ce sont de vastes cuvettes à pentes douces, creusées dans les calcaires et les dolomies du Lias, formations de grande perméabilité qui affleurent

(1) Cf. la carte de reconnaissance au 1/100.000e, feuille d'Azrou (5-6), édition mai 1939, coordonnées Lambert 322 x 526. D'après la carte du Maroc au 1/100.000e, en lever régulier, Azrou, feuille N-1-30-VII-2, la seconde daya, c'est-à-dire celle qui nous intéresse ici, porterait le nom d'Aguelman Azouggouarn, dénomination inusitée pour ne pas dire inconnue, dans la région.

partout et dont est d'ailleurs constituée toute cette partie du Moyen-Atlas. Ces dépressions allongées forment des bassins de réception fermés, sans écoulement superficiel, très caractéristiques des pays calcaires. Elles rassemblent les eaux des précipitations atmosphériques provenant des pluies saisonnières et surtout de la fonte des neiges.

En dépit de leurs dispositions extérieures, le niveau d'eau de ces dayas baisse en été ; très souvent elles s'assèchent même complètement. A la fin de l'été 1941, la première se trouvait à sec, tandis que la seconde était encore à moitié remplie. En 1942, à la même époque (fin septembre), les deux étaient, au contraire, complètement vides.

D'après des études hydrogéologiques récentes, ces dayas — malgré l'épaisse couche de vase argileuse qui revêt leur fond — seraient en rapport direct avec la nappe aquifère profonde, contenue dans les calcaires liasiques ; nappe qui est toutefois sujette à des fluctuations saisonnières assez prononcées. En hiver, après les pluies d'automne, et au printemps, par suite de la fonte des neiges, elle subit en effet une crue souterraine très importante. Celle-ci, synchronique du remplissage printanier des dayas, rend possible, malgré la perméabilité du sous-sol, une certaine stabilité de leur niveau d'eau pendant une bonne partie de l'été. Ensuite, l'écoulement naturel de la nappe profonde vers l'aval, non équilibré par les rares précipitations estivales (orages), provoque l'abaissement progressif de ces dayas, entraînant leur asséchement partiel ou complet.

Les conditions locales, telles que l'altitude, la configuration du terrain et du réseau hydrographique, la disposition tectonique des couches, etc., modifient, dans chaque cas particulier, les modalités de l'application de ce schéma hydrogéologique général, qui cependant reste juste pour la majorité des dayas de la région et permet d'expliquer aisément les particularités du régime de chacune d'elles.

Il faut cependant ajouter, pour rendre compréhensible ce régime de fluctuations rapides, caractéristique de la nappe profonde du Lias, que la pluviométrie actuelle n'est plus qu'une minime partie de celle de la dernière période pluviale quaternaire. Aussi le réseau de canalisation souterraine (fissures, diaclases, etc.), fortement élargie par dissolution, est capable de recevoir des quantités d'eau bien supérieures à celles qui y circulent actuellement. C'est ainsi que la crue souterraine du printemps et la baisse en été ont une répercussion immédiate sur le niveau d'eau de la plupart des dayas. Cette remarque a une grande importance quant à la compréhension des conditions de vie à l'époque préhistorique qui nous intéresse. En effet, l'abondance des précipitations était telle que la nappe profonde se maintenait à un niveau supérieur, permettant ainsi la persistance des dayas, formant alors de véritables lacs ou étangs (1).

---

(1) Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. G. Choubert, ingénieur-géologue au Service géologique, et le prie de trouver ici l'expression de mon amicale gratitude.

De ces deux dayas, seule la seconde, d'ailleurs la plus grande, nous occupe ici. Elle a une longueur de 1.200 mètres environ, une largeur maximum de 500 mètres et une profondeur de 4-5 mètres (1). Située à une altitude de 1.700 mètres environ, elle est entourée de toutes parts de belles forêts de cèdres, cadre sombre de verdure dans lequel la piste qui suit la rive nord dessine une large et profonde entaille.

Or il n'est pas difficile de rencontrer les premiers silex sur ce chemin d'accès. D'autres se trouvent disséminés parmi les matériaux de désagrégation qui jonchent les bords de la daya. Mais c'est sur les pentes de la rive est, dominée par une petite butte rocheuse, que ces éléments atteignent leur plus grande densité. Là, le sol est littéralement criblé de silex et c'est selon toute apparence à cet endroit précis que se place la station préhistorique proprement dite. Son aire occupe une vaste zone et s'étend sur une bonne partie de cette rive.

Le fait qu'il y existe des silex taillés a, je le sais, frappé d'autres visiteurs du lieu et nombreuses doivent être les pièces qui ont été emportées non seulement par quelques chercheurs avertis (2), mais surtout par des touristes. Parmi ces pièces ce sont naturellement celles aux formes les plus caractéristiques — par exemple les pointes — qui ont dû être récoltées par les amateurs de « cailloux taillés », tandis que les autres, plus difficiles à discerner, ont échappé, ici comme ailleurs, à leur attention. Ce détail, qui ne se vérifie que trop souvent pour les stations de surface, a son importance. Le fait que l'on ne dispose pas de la totalité des éléments taillés, livrés par une station déterminée, fausse non seulement l'inventaire numérique de son outillage, mais peut de plus influencer, par l'absence ou la rareté plus ou moins fortuite de l'un ou l'autre type industriel, les conclusions que l'on se croit autorisé de tirer des matériaux archéologiques réunis. Pour parer, du moins dans la mesure du possible, à ce dernier inconvénient, je me suis efforcé de rassembler dans un minimum de temps le maximum des outils propres à la station de la daya de « Ghabt el-Bhar » (3).

Tous les silex que l'on trouve sur les bords de cette nappe d'eau ne sont d'ailleurs pas des outils préhistoriques. Du fait que l'homme quaternaire y débitait presque exclusivement le silex, on y rencontre surtout cette foule d'éclats informes qui ne sont pas autre chose que des déchets provenant de la taille, sur place, de son outillage lithique. Ces résidus,

---

(1) Coordonnées Lambert 322 x 526 de la carte du Maroc au 1/100.000^{e}, Azrou, feuille N-1-30-VII-2.

(2) A la séance du 7 juin 1927 de la Société des Sciences Naturelles du Maroc, le Dr P. Russo a présenté une communication intitulée : Découverte du Moustérien dans le Moyen-Atlas (Cf. *Bull.* de ladite Société, t. VII, n° 4-6, 1927, pp. 108-110). D'après une information de M. Németh, l'un des inventeurs de la station décrite, celle-ci se confondrait avec celle dont il est question ici. Je suis d'autant plus reconnaissant à M. Németh de cette indication, du fait que le texte un peu confus de la note précitée ne m'aurait jamais permis d'identifier cette station avec la mienne.

(3) Il m'est d'ailleurs un devoir agréable de remercier ici mes amis Baron, Delmarès (fils), Jan, Perrenoud qui ont bien voulu, soit se dessaisir de leurs récoltes, soit m'accompagner et m'assister dans mes recherches.

entremêlés de nucléus, d'outils, ainsi que de pièces ébauchées ou manquées, sont particulièrement abondants sur les pentes de la rive est — emplacement présumé de la station — mais se raréfient de plus en plus le long des rives nord et sud pour manquer à peu près complètement sur le bord ouest du lac.

Parmi ces éléments hétérogènes se trouvent, outre les pièces d'une taille intentionnelle, également des éclats d'une origine naturelle, produits par des causes thermiques, mécaniques ou accidentelles (1).

Quant aux industries préhistoriques proprement dites, un simple coup d'œil sur les dessins qui accompagnent cette note fait ressortir les différences morphologiques existant entre les outils des planches I-II et III (fig. 1-6), d'une part, et de ceux de la planche III (fig. 7 à 16), d'autre part (2). Tandis que les premiers sont des outils sur éclats, les autres sont des instruments lamellaires de dimensions réduites ou de formes microlithiques. C'est là une constatation qui nous sera d'un grand secours dans la classification chronologique de cet outillage. En l'absence de tout critère stratigraphique et paléontologique, seule l'étude de sa morphologie instrumentale nous permettra en effet d'en opérer le classement. Cette étude une fois faite, le discernement des différentes techniques, et par là des cycles industriels respectifs, ne présentera plus, on le verra, de difficultés sérieuses.

Les outils sur éclats. — Le matériel archéologique constituant la première série se signale par la technique de son débitage. Les éclats dont procèdent ces outils ont en effet été détachés des noyaux matrices (nucléus) par percussion, procédé de taille dont ils portent, sous forme d'un plan de frappe, la marque distinctive. Ce dernier, rarement uni, est le plus souvent à facettes, indice de sa préparation préalable sur nucléus. Mince ou épais, il forme avec le plan d'éclatement un angle peu ouvert, variant entre 100 et 105°. Cette particularité, concurremment avec le bulbe de percussion, généralement peu développé et sans cône apparent, mais presque toujours accompagné d'une ou plusieurs esquilles, plaident en faveur d'une taille au percuteur (rondin) de bois (3).

Les éclats de débitage, détachés presque exclusivement de nucléus discoïdes ou subdiscoïdes (pl. I, fig. 1 et 3) du type classique, ont été transformés ou accommodés, après coup, par une retouche secondaire en outils plus ou moins définis. Leur typologie variée permet de distinguer : des

---

(1) Au sujet de ces derniers et des actions qui les déterminent, cf. Pei Wen Chung, Le rôle des phénomènes naturels dans l'éclatement et le façonnement des roches dures utilisées par l'Homme préhistorique, *Revue de géographie physique et de géologie dynamique*, t. IX, 1934.

(2) Les dessins qui accompagnent cette note sont dus à M. A. Luquet à qui j'adresse mes sincères remerciements.

(3) Cf. Pei Wen Chung, *op. cit.*, pp. 53 et 54 (du tirage à part).

pointes simples (pl. I, fig. 4-7 et 9) (1), des pointes surbaissées (pl. I, fig. 8), des pointes pédonculées (pl. I, fig. 11 et 12), des racloirs simples (pl. II, fig. 1), doubles (pl. II, fig. 2) ou discoïdes (pl. II, fig. 4 et 6), des grattoirs simples (pl. II, fig. 7) ou pédonculés (pl. I, fig. 10), des racloirs-pointes (pl. II, fig. 3), un éclat ovalaire à fines retouches bifaciales (pl. II, fig. 5), un burin d'angle (pl. II, fig. 8), ainsi que des lames (pl. III, fig. 1-4 et 6). L'objet à tranchant concave de la planche III, figure 5, à dos particulièrement épais, ne pourrait être qu'un flanc de nucléus, — à l'exemple de celui de la planche I, figure 2 — mais transformé en outil par une retouche appropriée.

Le gros de cet outillage est à retouches unifaciales, retouches qui n'affectent ordinairement que le côté dorsal des pièces. Les pointes atériennes exceptées (pl. I, fig. 11 et 12), dont le pédoncule a, en règle générale, été repris des deux côtés, les silex à retouches bifaciales, à l'exemple de l'éclat ovalaire de la planche II, figure 5, restent clairsemés. Un certain nombre de pièces, comme par exemple le racloir double de la planche II, figure 2, sont à retouches alternes, tandis que sur d'autres celles-ci empiètent quelquefois sur le plat inférieur. Quant aux retouches elles-mêmes, — courtes sur la face, mais abruptes sur les bords et sur les tranchants des instruments — elles ne semblent être que la résultante de la qualité du silex mis en œuvre.

Au point de vue typologique, la pointe simple (pl. I, fig. 4-9) est sinon la pièce la plus caractéristique, du moins l'une des plus abondamment représentée. Elle voisine du reste avec cette autre, plus typique encore, qui est la pointe pédonculée, dite « atérienne » (pl. I, fig. 11 et 12). Conjointement avec les autres instruments énumérés plus haut, ces deux pointes forment d'ailleurs un ensemble d'une homogénéité indéniable. Cet outillage, dérivé exclusivement d'éclats ovalaires ou triangulaires, caractérise d'emblée un Atérien franc, à savoir un Moustérien évolué à faciès essentiellement nord-africain. Cette attribution, à première vue quelque peu arbitraire pour une industrie d'une station de surface, trouve ici sa vérification dans un faisceau de faits et d'arguments d'ordres variés. Ce sont, outre la coexistence de la pointe simple avec la pointe pédonculée, — association significative dans les séries atériennes — la morphologie générale de cette industrie, ainsi que la typologie courante, pour ne pas dire classique, de son outillage complémentaire. On notera cependant la présence du burin (pl. II, fig. 8), outil relativement rare dans l'Atérien, mais l'absence de la pointe en « feuille de laurier », comme de celles dites

(1) On remarquera la pointe trouée dans sa partie médiane de la pl. I, fig. 5. Cet évidement n'est pas intentionnel, mais un simple phénomène naturel. Le galet de silex dont cet éclat a été tiré a dû être ou troué ou présenter une alvéole, particularité qui n'a pas empêché son utilisation.

Un autre détail concernant la pointe simple réside dans le fait que certaines, par exemple celle de la fig. 9, pl. I, ont été obtenues par une troncature oblique de la partie opposée au plan de frappe, ce qui fait qu'elles ne procèdent pas d'un éclat mais d'une lame.

« marocaines » et « pseudo-sahariennes », trois autres types atériens, mais d'une distribution irrégulière et sporadique.

Dans la masse des silex provenant de la station préhistorique de « Ghabt el-Bhar » existent, fait qui mérite d'être relevé, quelques rares outils (par ex. celui de la pl. II, fig. 9) à double patine. Ce sont exclusivement des pièces de formes atériennes, mais réutilisées, semble-t-il, à une époque ultérieure. Elles ont, en effet, été retaillées sur les bords, retouches qui se détachent en clair sur le fond foncé, de couleur jaune ocre, qui est la patine originale du gros de ces silex.

Ce détail n'a rien qui puisse surprendre quand on sait que cette même station a encore fourni une deuxième industrie, postérieure chronologiquement, nous le verrons, à la précédente. A en juger par les éléments variés qui s'y rapportent, — nucléus, éclats lamellaires, lamelles retouchées ou non, pièces atypiques et déchets de taille — cette industrie est toutefois beaucoup moins abondamment représentée que celle, définie comme atérienne, à laquelle elle s'est trouvée mêlée.

Les outils à faciès lamellaire. — Cette seconde série, qui ne comprend que quelques éléments isolés, parmi lesquels les lamelles prédominent, est cependant suffisamment nette pour en déterminer le faciès industriel.

Ces lamelles, de dimensions réduites sinon microlithiques, ont été prélevées sur des nucléus de formes irrégulières ou pyramidales. Leurs flancs, creusés de cannelures longues et multiples, — les plans de départ des lamelles successivement enlevées — nous fixent parfaitement sur la technique de taille propre à cette nouvelle industrie (pl. III, fig. 7 et 9). Sur ces lamelles, minces et étroites, dont le plan de frappe se réduit le plus souvent à une simple arête, la retouche, en tant qu'elle existe, se limite ordinairement aux tranchants. Si les unes conservent sur leurs bords latéraux le clivage de l'éclatement (pl. III, fig. 11, 12), d'autres sont au contraire à retouches bilatérales (pl. III, fig. 14). La forme la plus courante — elle constitue généralement le gros de l'outillage — est toutefois la lamelle à dos abattu. Sur ces éléments, dont l'aspect est celui d'une petite lame de canif, un des tranchants a été complètement supprimé par de fines retouches marginales (pl. III, fig. 15 et 16).

A ces lamelles, qui ne représentent bien entendu qu'une partie de l'outillage, se joignent normalement des grattoirs, des outils à coches, des perçoirs, des burins, ainsi que des silex de formes géométriques. Dans la collection dont je dispose actuellement, cet outillage complémentaire fait encore défaut, à l'exception de deux pointes (pl. III, fig. 10 et 13) et d'un burin, du type à angle dièdre médian (pl. III, fig. 8).

A bien considérer que cet outillage a été fabriqué, lui aussi, sur les lieux mêmes où il a été partiellement retrouvé, — les nucléus en témoignent — cette lacune ne peut s'expliquer, en toute logique, que par une cause d'ordre secondaire. Quant aux circonstances qui ont pu provoquer et la rareté des lamelles et l'absence quasi totale d'un bon nombre d'outils, il est difficile aujourd'hui de se prononcer. La récolte préalable de ces

matériaux, toujours à craindre pour une station de surface, est à envisager, mais ne saurait, à elle seule, suffire pour déterminer une telle carence.

Mais en dépit de cet état de choses, il est néanmoins possible d'épingler une étiquette assez précise sur cette industrie. C'est sa morphologie générale, basée non pas sur des éclats larges, — à l'instar de celle précédemment étudiée — mais sur des éclats lamellaires, faciès qui se reflète dans sa typologie, qui lui confère son caractère propre. Ce terme de comparaison acquis, cette industrie, à l'exclusion de tout objet poli et de toute trace de poterie, ne semble pouvoir être identifiée, du moins dans l'état actuel de la question, qu'avec un Ibéro-Maurusien.

En définitive, la station préhistorique de la daya de « Ghabt el-Bhar » embrasse donc deux industries distinctes : l'une, atérienne, sur éclats ; l'autre, ibéro-maurusienne, sur lamelles ; toutes deux représentées par des éléments typiques.

La détermination de ces deux industries, rencontrées dans une station de surface, n'a été réalisable que grâce à la méthode comparative. Ce n'est en effet que par l'étude morphologique et typologique de leur outillage, et par leur rapprochement avec d'autres, de techniques identiques, mais trouvées en position stratigraphique (1), qu'il a été possible de les isoler et d'en définir le caractère industriel. La chronologie relative de ces mêmes industries, qui se succèdent d'ailleurs dans le temps, ne pourra être définie, elle aussi, que par analogie avec ces mêmes gisements.

L'Atérien et l'Ibéro-Maurusien sont des industries à vaste zone de pénétration. Mais tandis que la première se rencontre un peu partout sur le territoire nord-africain et jusqu'au Sahara (2), la seconde se localise plutôt dans la zone littorale : depuis la Tunisie, à travers l'Algérie, tout au long de la côte atlantique du Maroc (3). Dans le Sud-Tunisien et le Sud-Algérien, l'Ibéro-Maurusien est remplacé, mais sur une aire de distribution assez limitée, par le Capsien, deux industries qui s'excluent l'une l'autre (4).

En ce qui concerne la position chronologique de l'Atérien et de l'Ibéro-Maurusien, trouvés — du moins au début des recherches — surtout

(1) Je ne cite ici que les gisements marocains *in situ*. En ce qui concerne l'Atérien, cf. : M. Antoine, Un gisement atérien en place dans les alluvions de l'oued Goréa, près de Casablanca, *Bull. de la Soc. de préhistoire du Maroc*, 1934, p. 7-34 ; A. Ruhlmann, *Les grottes préhistoriques d'El-Khenzira*, Paris, 1936 ; M. Antoine, Un cône de résurgence du Paléolithique moyen à Tit-Mellil, près Casablanca, *Bull. de la Soc. de préhistoire du Maroc*, 1938, pp. 3-95.

Quant à l'Ibéro-Maurusien, cf. : L[t] Campardou, La grotte de Kifan bel Ghomari, à Taza (Maroc), *Bull. de la Soc. de géographie et d'archéologie de la province d'Oran*, 1917, t. XXXVII, pp. 5-26, pl. V-VIII ; E.-G. Gobert et R. Vaufrey, Deux gisements extrêmes d'Ibéro-Maurusien, *L'Anthropologie*, t. XLII, 1932, pp. 468-483 ; A. Ruhlmann, *op. cit.*, 1936.

(2) Cf. H. Breuil, L'Afrique préhistorique, *Cahiers d'Art*, 1930, pp. 69-72 (du tirage à part, publié en 1931 sous le titre *Afrique*).

(3) E.-G. Gobert et R. Vaufrey, *op. cit.*, 1932, pp. 449-490.

(4) R. Vaufrey, Notes sur le Capsien, *L'Anthropologie*, t. XLIII, 1933, pp. 457-483.

en surface, les avis sont encore partagés. Beaucoup de préhistoriens, et non les moindres, considèrent l'Atérien en le synchronisant avec le Moustérien européen, — dont il n'est qu'une évolution particulière propre à l'Afrique du Nord — comme une industrie d'âge paléolithique moyen et l'Ibéro-Maurusien comme relevant du Paléolithique supérieur. D'autres, tendant à rajeunir ces deux industries à l'aide de données stratigraphiques acquises récemment, considèrent, au contraire, la première comme paléolithique supérieur et la seconde comme un ensemble industriel plutôt mésolithique que paléolithique (1).

Simple question d'accolade, donc sans importance, dira-t-on. En vérité, non. Il s'agit là d'un problème — d'ordre à la fois stratigraphique et chronologique — qui a son importance et qu'il serait utile de trancher une bonne fois. En ce qui me concerne personnellement, je me rallie aujourd'hui, non sans avoir étudié la question sous tous ses aspects, à la seconde thèse.

Dans les régions littorales du Maroc atlantique, l'Atérien, trouvé *in situ*, se rencontre surtout dans les remplissages des grottes. Or ces dépôts, « les terres des cavernes » des auteurs, sont l'équivalent, toujours dans la même zone, des limons rouges subaériens, formations qui correspondent, selon M. Arambourg, « chronologiquement et causalement, à la grande extension würmienne des glaciers européens » (2). Autrement dit, le développement de ces couches rouges, qui existent également le long de la côte algérienne, se parallélise avec le dernier grand Pluvial (IV) nord-africain. Il s'agit là d'une observation que j'ai eu l'occasion de vérifier au cours d'une campagne d'exploration méthodique des formations géologiques de la région de Casablanca, recherches conduites en collaboration avec mon ami, M. R. Neuville, et dont les résultats viennent d'être publiés (3).

Ce détail, à savoir la synchronisation du Würmien européen avec le Pluvial IV nord-africain, mis en évidence, il s'ensuit que les limons rouges, mais surtout les remplissages inférieurs des grottes qui en dérivent, constituent une formation typique de la phase finale du Quaternaire ancien. Quant aux industries préhistoriques qu'elles renferment, dont l'Atérien, il va sans dire qu'elles accusent sensiblement le même âge que les couches dans lesquelles elles reposent. Elles appartiennent par conséquent, stratigraphiquement, au Paléolithique supérieur.

Quant à l'Ibéro-Maurusien, il n'occupe nulle part, trouvé en place, ces mêmes niveaux, mais leur est, au contraire, toujours superposé. Dans les quelques gisements marocains (grottes) fouillés jusqu'à ce jour, il se trouve exclusivement dans des terres noires, souvent pulvérulentes, d'ori-

---

(1) E.-G. Gobert et R. Vaufrey, *op. cit.*, 1932, pp. 483-490 ; M. Antoine, La question atéro-ibéro-maurusienne, *Bull. de la Soc. de préhistoire du Maroc*, 1937, pp. 45-58.

(2) C. Arambourg, *Mammifères fossiles du Maroc*, Rabat et Paris, 1938, p. 62.

(3) R. Neuville et A. Ruhlmann, *La place du Paléolithique ancien dans le Quaternaire marocain*, Casablanca, 1941, pp. 116-120, fig. 49.

gine subactuelle. Postérieur à l'Atérien, il est donc, abstraction faite de son caractère microlithique, d'âge mésolithique et forme, ici comme ailleurs, la transition entre le Paléolithique supérieur et le Néolithique naissant.

Ces déductions, basées sur des données géologiques et stratigraphiques, font ressortir, à elles seules, la place qu'il convient d'assigner à ces deux industries dans la classification du Paléolithique marocain et, par voie de conséquence, dans celle relative à l'Afrique du Nord. Il reste le témoignage, également probant, de la faune, mais sur lequel je ne peux m'étendre dans le cadre de cette note (1).

Appliquée à la station mixte de la daya de « Ghabt el-Bhar », cette classification démontre qu'elle chevauche — chronologiquement et typologiquement — sur deux époques successives et distinctes : le Paléolithique supérieur avec l'Atérien, le Mésolithique avec l'Ibéro-Maurusien.

Mais c'est moins sa composition archéologique, que sa situation en haute montagne (1.700 m. env.) qui fait l'originalité de cette simple station de surface. Dans l'état actuel des recherches, des gisements de ce genre sont encore rares, constatation qui ne préjuge nullement de la possibilité de leur existence à travers la montagne marocaine.

Parmi les stations étudiées et publiées jusqu'à ce jour, je ne peux en citer que deux, également de surface. L'une, le gisement de l'aguelmane de Sidi-Ali, situé en plein Moyen-Atlas (alt. 2.000 m. env.), d'ailleurs semblable à celle de la daya de « Ghabt el-Bhar », comme types d'industries et comme techniques de débitage (2) ; l'autre, la station de Télouet, sur le versant sud du Grand-Atlas (alt. 1.900 m. env.), qui a livré un outillage essentiellement lamellaire (3).

Dans l'étude de ces sites préhistoriques, il faut, avant tout, prendre en considération leur situation particulière. Il s'agit évidemment de stations de plein air, mais localisées dans des régions de haute altitude. Tous ceux qui connaissent ces régions savent combien les hivers y sont encore rudes et neigeux de nos jours. Aux époques considérées, par contre, dont l'une correspond au Quaternaire final (le Pléistocène supérieur), l'autre à la phase de transition vers les temps actuels (le Holocène), les conditions de vie et d'existence ont dû être plus dures et plus précaires encore. La première, contemporaine du dernier grand Pluvial, a en effet subi des changements

---

(1) Je compte traiter la chronologie relative des industries atérienne et ibéro-maurusienne — dont le passage ci-dessus ne donne que la synthèse — dans une étude d'ensemble consacrée à « La grotte préhistorique de Dar-es-Soltan » (près Rabat). Ce gisement, d'une stratigraphie particulièrement complète, me fournira en effet les données analytiques, tant géologiques, paléontologiques qu'archéologiques, nécessaires à un tel exposé.

(2) A. Ruhlmann, Note archéologique sur l'aguelmane de Sidi-Ali (Moyen-Atlas, Maroc), *Bull. de la Soc. préhistorique française*, t. XXVIII, 1932 ; H. Koehler, La station de l'aguelmane de Sidi-Ali, *ibid.*, t. XXX, 1934.

(3) M. Antoine, Une station intéressante du Paléolithique supérieur dans le Grand-Atlas : Télouet, *Bull. de la Soc. de préhistoire du Maroc*, 1936, pp. 17-31.

climatiques profonds, quant à la seconde, sa température a été marquée par les oscillations plus ou moins prononcées du Post-Pluvial.

En tout état de cause, il ne pouvait donc être question que d'une habitation passagère de ces régions aux époques lointaines de la préhistoire. Ici comme là, l'homme n'a certainement installé ses campements que durant la bonne saison, à savoir les quelques mois d'été. Nomades et chasseurs, ces hommes n'y faisaient très probablement que des séjours temporaires, délaissant ces contrées pour d'autres plus tempérées à l'approche de l'hiver. Il ne saurait donc être question d'une transhumance, même sous sa forme la plus primitive, telle qu'elle est pratiquée depuis toujours par les populations montagnardes berbères, mais de simples déplacements, dictés par les habitudes, mais aussi par les exigences de la vie d'alors.

Quant aux attraits qui ont dû jouer dans le choix d'un emplacement comme celui de la daya de « Ghabt el-Bhar », ils sont à chercher dans le cadre naturel de cette région. Là, ces primitifs trouvaient le silex, matière première indispensable à la fabrication de leur outillage lithique, outillage qu'ils taillaient du reste sur place (1). Là, ils s'adonnaient à la chasse qui, concurremment avec l'eau de la nappe lacustre, assurait leur existence.

L'association dans cette station, ainsi que dans celle de l'aguelmane de Sidi-Ali, de deux industries successives, mais distantes dans le temps — bien qu'elles se rencontrent ici ensemble — prouve d'un autre côté une certaine continuité dans l'occupation de ces lieux. L'existence, dans ces mêmes régions, du Néolithique n'est, par contre, attesté par aucun vestige se rapportant de près ou de loin à cette civilisation. Il est donc permis de penser que les Néolithiques, peuplades d'agriculteurs et de pasteurs, arrêtés peut-être par la forêt dense et impénétrable des grands versants, ont cessé de fréquenter les hautes vallées. Attirés par les terres cultivables et les terrains de pâturage, ils se sont contentés de se fixer aux abords des massifs du Moyen et du Grand-Atlas.

Au point de vue de la géographie humaine enfin, les stations de la daya de « Ghabt el-Bhar », de l'aguelmane de Sidi-Ali et de Telouet semblent affirmer non pas, il est vrai, l'occupation générale de ces chaînes de montagnes, mais du moins leur pénétration partielle dès les temps préhistoriques (2)

A titre de comparaison, il n'est peut-être pas inutile de préciser que le massif alpin n'a été abordé, durant la longue période correspondant au

---

(1) Le silex existe en effet sporadiquement (sous forme de rognons) dans les calcaires du Lias moyen (Domérien) qui constituent, localement, des synclinaux au milieu d'un pays dolomique du Lias inférieur. Cf. H. TERMIER, Études géologiques sur le Maroc central et le Moyen-Atlas septentrional, (*Notes et mémoires du Service des Mines et de la Carte géologique du Maroc*, n° 33), Rabat, 1936, t. II, p. 772.

(2) M. ANTOINE, Sur la préhistoire dans le Moyen et le Grand-Atlas. Le rôle ethnique de ce dernier, *Bull. de la Soc. de préhistoire du Maroc*, 1936, pp. 69-74. Cf. en sens inverse, A. RUHLMANN, *Les recherches de préhistoire dans l'Extrême-Sud marocain*, Rabat et Paris, 1939, pp. 31-37. E. LAOUST, Contribution à une étude de la topographie du Haut-Atlas. (extrait de la *Revue des Etudes islamiques*, 1939-1940), Paris, 1942, p. 4.

Paléolithique, que par les Moustériens. Pendant le Mésolithique, ce ne fut, somme toute, que la bordure orientale des Alpes françaises qui fut occupée par quelques hordes de chasseurs. De part et d'autre, il s'agissait de simples occupations passagères. En fait, ce n'est qu'à l'époque néolithique que les Alpes ont été définitivement conquises par l'homme, certes non pas les zones à hautes altitudes, mais les vallées, les plateaux, ainsi que les lacs, dont beaucoup abritaient de véritables cités lacustres (1).

Du point de vue de l'occupation humaine, le massif alpin se différencie donc, comme pour beaucoup d'autres encore, des deux chaînes marocaines. Celles-ci, qui ne sont ni plus hautes ni plus sauvages que les Alpes, n'ont pourtant connu à aucun moment une pénétration aussi suivie et surtout une colonisation aussi acharnée que les dernières. Les raisons en sont multiples et s'expliquent tout d'abord par la nature des formations géologiques. En effet, les calcaires et les dolomies, roches arides par excellence, sont très développés dans ces hautes montagnes. C'est du reste à ce titre que la région qui nous intéresse ici a reçu, de la part de M. H. Termier, le nom expressif de « Causses moyen-atlasiques » (2). Le manque des terres cultivables constitue d'ailleurs l'une des caractéristiques des zones élevées de ces chaînes. D'un autre côté, il ne faut pas oublier qu'il s'agit là d'un monde à part, resté en marge, sinon à l'écart, de l'histoire nord-africaine, sans insister sur le caractère ethnique particulier des populations qui ont occupé, assez tardivement du reste, et le Moyen et le Grand-Atlas.

Armand RUHLMANN.

Rabat, décembre 1942.

---

(1) Cf. M.-E. DELLENBACH, La conquête du massif alpin et de ses abords par les populations préhistoriques, *Revue de géographie alpine*, t. XXIII, 1935.

(2) H. TERMIER, *op. cit.*, t. I, p. 109.

DESCRIPTION DES FIGURES

A) **Industrie à faciès atérien**

PLANCHE I

Fig. 1. — Nucléus discoïde avec plan de départ d'un dernier éclat.

Fig. 2. — Flanc de nucléus.

Fig. 3. — Nucléus subdiscoïde avec plan de départ d'un dernier éclat.

Fig. 4. — Pointe ogivale. Retouches dorsales plates, mais abruptes sur le bord gauche. Face inférieure lisse. Plan de frappe préparé, partiellement supprimé par une cassure ancienne. Bulbe accompagné d'esquilles.

Fig. 5. — Pointe triangulaire. Retouches périphériques. Face inférieure lisse. Talon épais à plan de frappe préparé. Trou naturel au centre de la pièce.

Fig. 6. — Pointe élancée, incurvée à droite. Petite encoche latérale. Fines retouches marginales. Face inférieure lisse. Talon mince à plan de frappe préparé. Bulbe proéminent, flanqué d'une large esquille.

Fig. 7. — Pointe subtriangulaire, mince. Pointe finement retouchée et bien dégagée. Retouches marginales. Face inférieure plane. Plan de frappe préparé sur le bord inférieur droit.

Fig. 8. — Pointe surbaissée. Retouches marginales. Face inférieure lisse. Talon épais à facettes. Le bulbe flanqué d'esquilles.

Fig. 9. — Pointe ogivale. Quelques retouches sur le bord droit. Face inférieure lisse. Plan de frappe, mince et à facettes, sur le bord inférieur droit. Cette pointe, obtenue par troncature de sa partie gauche, procède d'une lame.

Fig. 10. — Petit grattoir à pédoncule naissant. Fines retouches périphériques. Face inférieure lisse. Bulbe partiellement supprimé par retouches bilatérales.

Fig. 11. — Pointe atérienne, retaillée anciennement à sa partie antérieure. Face inférieure lisse. Pédoncule à retouches bifaciales.

Fig. 12. — Pointe atérienne. Retouches marginales. Face inférieure lisse. Pédoncule à retouches bifaciales.

Toutes ces pièces, figurées grandeur naturelle, sont en silex.

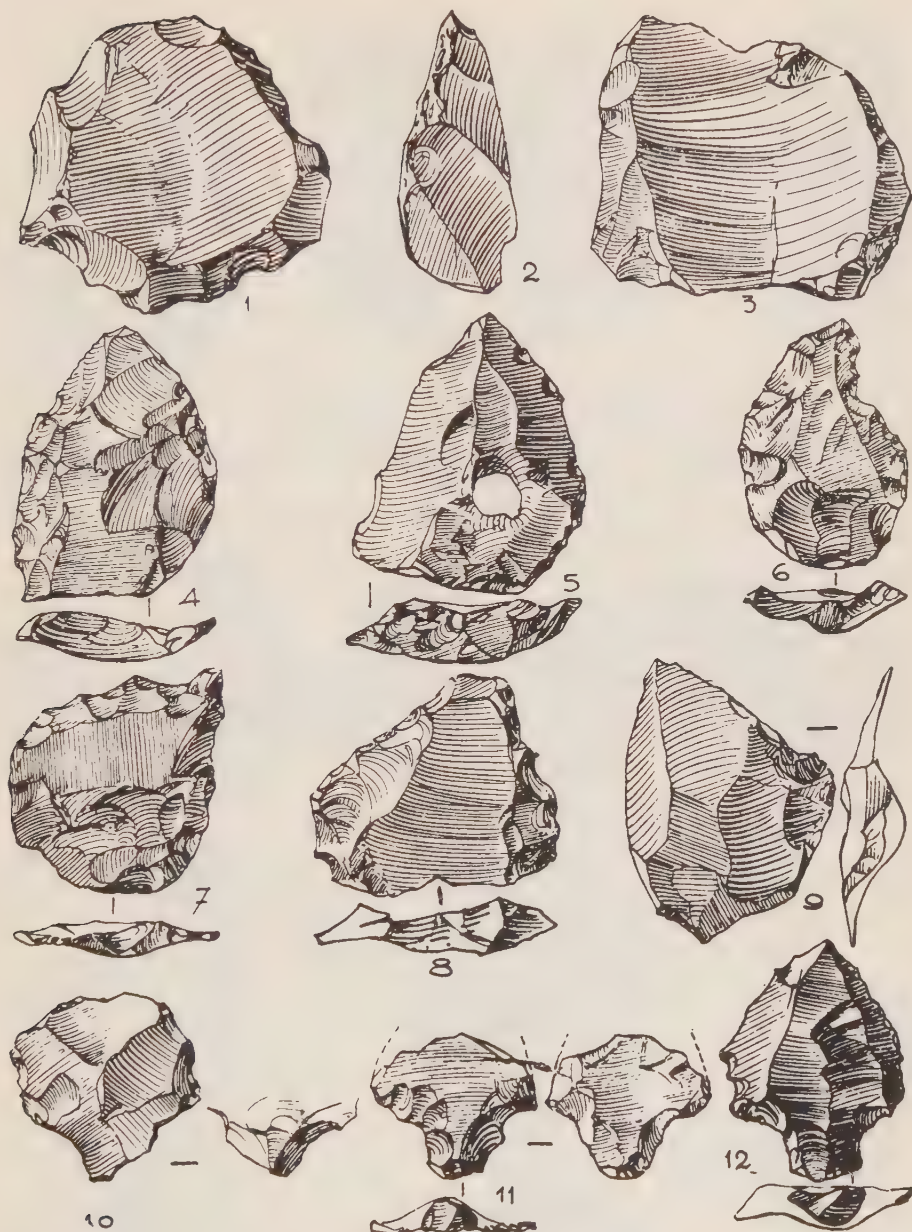

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

PLANCHE II

Fig. 1. — Racloir. Retouches marginales. Face inférieure lisse. Talon épais à facettes. Bulbe proéminent, accompagné d'esquilles.

Fig. 2. — Racloir double de forme oblongue. Retouches marginales alternes. Face inférieure lisse. Talon épais à facettes.

Fig. 3. — Racloir-pointe. Retouches marginales. Face inférieure lisse. Talon épais à plan de frappe préparé.

Fig. 4. — Racloir discoïde. Retouches périphériques. Face inférieure lisse. Plan de frappe uni, flanqué d'une large esquille.

Fig. 5. — Petit éclat ovalaire à fines retouches bifaciales.

Fig. 6. — Racloir irrégulier. Retouches marginales abruptes. Face inférieure lisse. Talon épais à plan de frappe uni. Bulbe accompagné d'une esquille.

Fig. 7. — Grattoir. Retouches marginales. Face inférieure lisse. Talon épais à facettes. Bulbe flanqué d'esquilles.

Fig. 8. — Burin d'angle. Retouches marginales sur le bord droit. Face inférieure lisse. Talon à plan de frappe préparé.

Fig. 9. — Racloir sur bout de lame. Pièce à double patine. Retouches anciennes sur les deux bords. Retaillé sur la partie antérieure. Face inférieure lisse. Plan de frappe à facettes, flanqué d'une large esquille.

Toutes ces pièces, figurées grandeur naturelle, sont en silex.

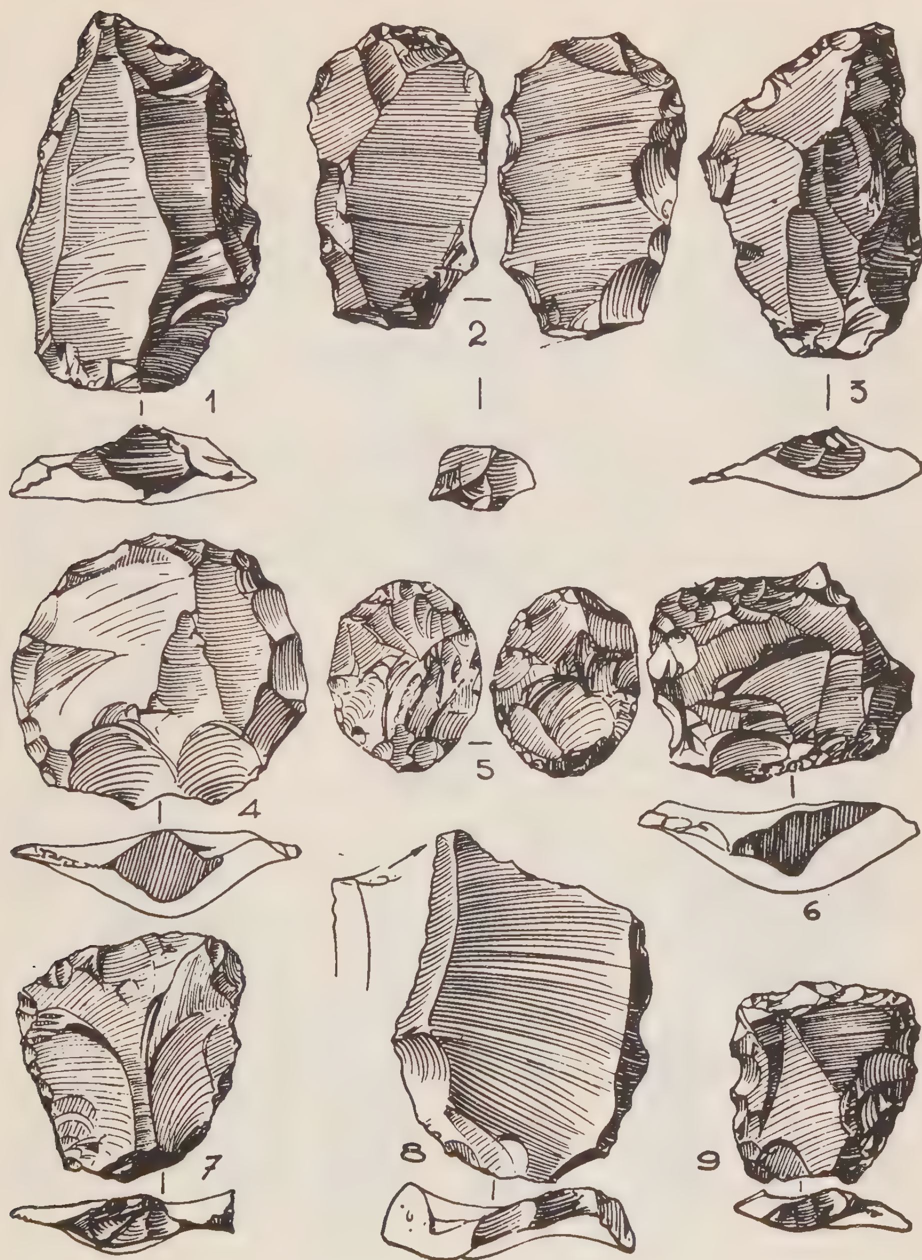

1
2
3
4
5
6
7
8
9

PLANCHE III

Fig. 1. — Lame élancée. Retouches marginales. Pointe émoussée. Face inférieure lisse.

Fig. 2. — Lame massive. Retouches marginales sur le tranchant droit, dont quelques-unes empiètent sur la face inférieure. Pointe échancrée et incurvée à droite. Face inférieure lisse. Bord gauche épais, revêtu de la croûte naturelle. Plan de frappe non préparé. Bulbe écrasé.

Fig. 3. — Lame de forme oblongue. Retouches dorsales plates et écailleuses, abruptes sur le tranchant droit. Bord gauche massif. Face inférieure lisse. Bulbe supprimé.

Fig. 4. — Lame massive. Retouches marginales sur les deux tranchants. Partie antérieure brisée anciennement. Arête médiane. Face inférieure lisse. Talon épais à facettes. Bulbe proéminent, flanqué d'esquilles.

Fig. 5. — Pièce à tranchant concave. Retouches marginales. Dos épais et abattu. Face inférieure lisse. Flanc de nucléus réutilisé (?).

Fig. 6. — Lame élancée. Retouches marginales. Pointe mousse. Face inférieure lisse. Talon à facettes. Bulbe sur le bord inférieur droit, accompagné de deux esquilles.

B) **Industrie à faciès ibéro-maurusien**

Fig. 7. — Nucléus irrégulier. Plans de départ de nombreux éclats lamellaires.

Fig. 8. — Burin à angle dièdre médian.

Fig. 9. — Nucléus de forme pyramidale. Plans de départ de nombreux éclats lamellaires.

Fig. 10. — Pointe non retouchée. Légère cassure ancienne sur le bord inférieur droit.

Fig. 11. — Éclat lamellaire non retouché.

Fig. 12. — Éclat lamellaire non retouché. Cassure sur sa partie antérieure.

Fig. 13. — Pointe incurvée à gauche, non retouchée.

Fig. 14. — Éclat à pointe obtuse. Bord gauche abattu. Bord droit finement retouché.

Fig. 15. — Lamelle à dos abattu. Légère cassure à sa partie antérieure.

Fig. 16. — Lamelle à dos abattu.

Toutes ces pièces, figurées grandeur naturelle, sont en silex.


1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16

CHRÉTIENS ET JUIFS A GRENADE AU IVᵉ SIÈCLE APRÈS J.-C.

Jusqu'au xvɪᵉ siècle, les Juifs ont tenu une grande place en Espagne et leur importance s'y est manifestée dans le domaine intellectuel aussi bien que financier. Ils formaient même des groupements ethniques si considérables que les rois d'Espagne n'hésitèrent pas à les réduire par des procédés violents, par crainte de voir cet élément allogène et inassimilable compromettre, comme les Morisques, l'unité nationale qu'ils avaient eu tant de peine à fonder.

Mais, à la différence des Morisques, l'époque de leur arrivée dans la Péninsule est inconnue. On sait qu'au début du vɪɪɪᵉ siècle l'invasion arabe en trouva déjà un grand nombre fixé dans le Midi, puisque Tarik, pour suppléer à la faiblesse de ses effectifs, n'hésita pas à confier la garde des villes de Carmona, Séville, Cordoue et Grenade qu'il venait de conquérir, à des garnisons recrutées parmi les Juifs, pendant qu'il poursuivait sa marche victorieuse vers le nord (1). Au début du vɪɪᵉ siècle, lorsque l'empereur Héraclius abandonna aux Wisigoths les conquêtes de Justinien en Bétique, en échange il obtint des mesures de rigueur contre les Juifs, en qui il voyait sans doute les alliés de ses ennemis orientaux : Perses et Arabes. Le roi Sisebut (612-620) porta en effet une loi contre ceux qui étaient alors établis en Bétique (2), mais son édit d'expulsion ne dut pas être exécuté, car, au concile de Tolède de 633, dix canons leur étaient encore consacrés (3).

Mais le problème juif en Espagne, et particulièrement en Andalousie, remontait beaucoup plus haut, puisque nous le trouvons posé dès le début du ɪvᵉ siècle, dans les canons du concile d'*Iliberri*, l'actuelle Grenade, et dans les homélies de Grégoire, évêque de la même ville, peu après le milieu du même siècle.

On ignore à quelle date se produisit la première immigration. Les Juifs espagnols au Moyen Age prétendaient que leurs premiers compatriotes étaient arrivés avec les vaisseaux phéniciens qui faisaient le voyage de Tharsis au temps de Salomon, donc dès le xᵉ siècle avant J.-C. (4) : un second ban

---

(1) José Amador de los Rios, *Historia social, politica y religiosa de los Judios de España y Portugal*, Madrid, 1875, t. I, p. 107. — M. Fernandez y Lopez, *Historia de Carmona*, ch. IV.

(2) Monumenta Germaniæ Historica, *Leges nationum germanicarum*, t. I, p. 418, XII, 2, 3, à XII, 3, 23.

(3) Z. Garcia Villada, *Historia ecclesiastica de España*, Madrid, 1932, tomo II, 1ª P., ch. VIII.

(4) Une inscription hébraïque de Sagonte, reconnue fausse, aurait été l'épitaphe d'un certain Ahiram, percepteur du roi Salomon ; cf. M. Schwab, *Nouvelles archives des missions scientifiques*, 1907, t. XIV, p. 234.

serait venu se fixer après la destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor, en 588 avant J.-C. Dans les noms d'Escalona, Yebedes, Maqueda, ils retrouvaient ceux d'Ascalon, Joppé et Mageddo. Mais ces prétentions n'avaient d'autre but que d'affirmer leur droit à rester dans le pays alors qu'on menaçait de les en expulser.

Le livre des Machabées connaît déjà au IIe siècle avant J.-C. l'existence de riches mines d'or et d'argent exploitées par les Romains en Espagne (I, VIII, 3). Mais cela ne veut pas dire que l'auteur le tienne de source juive. Ce qui est plus certain, c'est que la *diaspora* a, de bonne heure, atteint le bassin occidental de la Méditerranée, et qu'à Rome, dès le Ier siècle avant J.-C., peut-être même au IIe siècle, il s'est déjà fixé un certain nombre de Juifs. En 140, le préteur pérégrin C. Cornelius Hispalus renvoya en Palestine ceux « qui s'efforçaient de corrompre les mœurs romaines par l'introduction du culte de Jupiter « Sabazios » — confondu sans doute avec Yahvé Sabaoth (1) ». Dès Sylla, on les trouve partout, note Strabon à propos de la Cyrénaïque (2).

La conquête de la Judée par Pompée en amena en Italie un grand nombre comme captifs. En 59, leur colonie était importante, puisque Cicéron, plaidant pour L. Valerius Flaccus accusé entre autres d'avoir confisqué l'or envoyé de la province d'Asie à Jérusalem, constate combien ils sont unis, quelle influence ils exercent dans les assemblées et feint de redouter leur vengeance s'il provoque leur animosité (3). Ils étaient cantonnés d'abord dans le quartier du Transtévère, et, au début de l'Empire, certains d'entre eux paraissent avoir joué un rôle dans l'Annone, car on retrouve à Carthage, à Hammam-Lif, à *Sabratha* des noms hébraïques semblables à ceux trouvés à Ostie sur la place des Corporations (4). De Rome, ils n'ont pas dû tarder à passer en Espagne, car, entre Rome et la Bétique surtout, les relations étaient constantes. Si Philon, en 39 après J.-C., affirme (5) qu'il y en a dans toutes les grandes villes d'Europe, d'Asie et d'Afrique, on peut croire qu'ils avaient poussé jusqu'à Carthagène et Gadès. On ne peut guère faire état d'un texte de saint Jérôme qui fait allusion à leur présence dans tout l'Occident, sous Claude probablement, et aux hautes situations qu'ils auraient occupées (6). Mais saint Paul, sous Néron, se proposait d'aller prêcher l'Évangile en Espagne ; or, comme c'est dans les synagogues qu'il commençait d'habitude à prêcher, c'est qu'il espérait y trouver de ses anciens coreligionnaires groupés et organisés. Il est vrai que tout souvenir de son labeur apostolique en ce pays s'est perdu, sauf peut-être dans les églises d'Ecija (*Astigi*), Lezuza et Tortosa (*Der-*

---

(1) VAL. MAX., X, III, 3.

(2) Ap. JOSÈPHE, *Antiquités Judaïques*, XIV, 115.

(3) *Pro Flacco*, XXVIII.

(4) A. FREY, *Corpus Inscript. Jud.*, Citta del Vaticano, 1936, p. LXIV.

(5) PHILON, *Leg. ad. Caium*, XXXVI.

(6) *In Isaïam*, LXVI, 20. Senatoriæ dignitatis et locum principum obtinuerint de Britannis, Hispanis Galliisque...

tosa) (1), mais c'est peut-être que les communautés israélites d'Espagne, plus profondément ancrées dans l'orthodoxie parce qu'elles étaient moins touchées par l'hellénisme, réagirent énergiquement contre la doctrine chrétienne et ne se laissèrent pas entamer.

Ces communautés n'ont d'ailleurs guère laissé de traces de leur existence pendant les trois premiers siècles de l'Empire. Le Talmud, rédigé il est vrai à la fin du IVe siècle, mais dont les éléments sont bien antérieurs, décide que l'acheteur d'un immeuble ne jouira définitivement de sa propriété que trois ans après la vente, pour que, si le propriétaire précédent résidait en Espagne, il ait le loisir nécessaire pour conclure définitivement l'affaire (2). Il connaît aussi le commerce des conserves de poisson entre la Palestine et l'Espagne, où nous savons par Strabon et par les découvertes archéologiques que cette industrie échelonnait ses fabriques sur tout le littoral, depuis l'Algarve jusqu'à Valence (3).

Les vestiges matériels ne sont guère plus nombreux. Quelques inscriptions nous révèlent l'existence de Juifs en Espagne. Celles de Tortosa et d'Elche sont tardives — VIe siècle après J.-C. seulement. Seules celles d'un homme à Cordoue et d'une jeune fille à Abdera appartiennent bien à l'époque romaine et pourraient dater du IIIe siècle d'après leur écriture (4). Le musée de Madrid possède un cachet servant à marquer les amphores, au nom de Samves, qu'il faut peut-être lire : Samue[li]s, et orné du chandelier à sept branches (5). C'est tout et c'est peu. Mais il est vrai que les communautés juives comprenaient en général une majorité de petites gens, et que les traces archéologiques qu'elles ont laissées peuvent n'avoir pas été en rapport avec leur importance numérique (6). Il en est de même pour d'autres groupements : nous savons par exemple que l'élément punique était resté important dans les villes de la côte (7) ; pourtant l'épigraphie ne nous y a encore fait connaître aucun nom d'origine sémitique.

Mais, brusquement, au IVe siècle, et contrastant avec ce silence presque total des époques précédentes, le concile d'Iliberri et l'évêque Grégoire nous apprennent l'existence d'une population juive importante et animée d'un ardent esprit de prosélytisme. Aucun événement ne rend compte directement de cet afflux. Si la répression de la révolte juive en Orient sous Hadrien et les mesures de Septime-Sévère ont pu accélérer l'émigration hors de

---

(1) FLOREZ, *España sagrada*, t. III, p. 23, t. XXV, p. 2.

(2) E. DUBOWY, *Klemens von Rom, Ueber die Reise Pauli nach Spanien*, p. 98.

(3) L. FRIEDLANDER, *Darstellungen aus der Sittungsgeschichte Roms*, 10e éd., t. III, p. 213. — R. THOUVENOT, *Essai sur la province romaine de Bétique*, Paris, De Boccard, 1941, pp. 236 et 540.

(4) CORPUS INSCRIPTIONUM LATINARUM, II, 2232. — Sur la synagogue d'Elche : CABROL et LECLERCQ, *Dict. d'arch. chrét. et de liturgie*, fasc. LXXX, p. 48.

(5) Inv. n° 20108. La provenance exacte de l'objet est inconnue, mais la plus grande partie du lot de cachets dont il fait partie provient d'Andalousie.

(6) Toutes les communautés n'étant pas aussi riches que celle de Rome, qui possédait plusieurs cimetières ; cf. S. COLLON, Les quartiers juifs de la Rome antique, *Mél. Ec. Fr. R.*, 1940, p. 192.

(7) STRABON, III, IV., 3.

Palestine, celle-ci n'avait aucune raison de se porter de préférence en Bétique. Il nous paraît plus vraisemblable que la *diaspora* continuant son cheminement progressif depuis Rome et Alexandrie a gagné de proche en proche les provinces les plus occidentales de l'Empire. Rien ne prouve qu'elle n'y avait pas déjà essaimé de fortes colonies aux deux premiers siècles de l'ère chrétienne, mais que renforcèrent peut-être les troubles du IIe siècle.

Le concile qui se tint à Iliberri entre 309 et 312 (1), le premier des conciles espagnols connus, a promulgué quatre canons concernant les Juifs : les canons 16, 49, 50, 78 (2). Ils visent sans doute tous les Juifs qui habitent la Péninsule, mais comme la majorité des évêques représentaient des églises de Bétique et surtout celles de la région de Grenade, c'est probablement par l'examen de la situation locale qu'ils ont été provoqués.

Le canon 16 interdit les mariages mixtes, plus précisément les mariages des jeunes Chrétiennes avec les Juifs, assimilés ici aux hérétiques. Il fait suite au canon 15 qui interdit les mariages avec les païens, mais il est beaucoup plus sévère, puisqu'il punit le délit d'une excommunication de cinq ans, tandis que le précédent se bornait à une défense générale sans prévoir de sanction, celle-ci laissée sans doute à l'appréciation de l'évêque.

Le canon 49 interdit aux Chrétiens de faire bénir par des Juifs leurs gains. Le titre porte *de frugibus*, il concerne donc les moissons et plus généralement les fruits de la terre, mais le canon lui-même porte *fructus* ; il peut donc s'agir de bénéfices de toute espèce. La raison donnée est d'ailleurs singulière : « Pour qu'ils ne rendent pas notre bénédiction vaine et inopérante ». Nous allons y revenir.

Le canon 50 défend aux clercs et aux fidèles de prendre des repas en commun avec les Juifs. Enfin le canon 78 porte une excommunication de cinq ans contre celui qui se rendra coupable d'adultère avec une Juive ou une païenne.

De ces quatre dispositions, on peut conclure que la population juive était nombreuse dans la vallée du Genil, et en rapports fréquents avec la population chrétienne. Rapports d'affaires d'abord. Si les Chrétiens font bénir leurs moissons par des Juifs, il est probable que ceux-ci sont intéressés à leur rendement, participent donc en quelque manière à l'exploitation du sol. Pourtant le seul cas visé ici est celui du *possessor* chrétien, qui paraît bien être le seul maître du domaine ; il aurait alors fait venir quelque rabbin du voisinage pour attirer sur ses récoltes la protection d'en-haut, au lieu de se borner à rendre lui-même grâce à Dieu parce qu'Il a fait prospérer ses cultures. Il doit éviter cet appel étranger « pour ne pas rendre vaine et inopérante notre bénédiction ». Il semblerait donc que les Chrétiens aient cru naïvement que les formules de bénédiction prononcées par des Juifs avaient une vertu spéciale, mystérieuse, pour faire prospérer les cultures ; que ceux-ci étaient quelque peu sorciers ou magiciens ; c'est la même

---

(1) Thouvenot, *Essai sur la province romaine de Bétique*, p. 325.
(2) Héfélé Leclercq, *Histoire des Conciles*, t. I, pp. 212-264.

croyance qui poussait les païens à insérer le nom du Dieu d'Israël dans les *tabellae defixionum*, et qui se perpétuera pour faire plus tard le succès de la kabbale. Le clergé lui-même paraît partager en quelque mesure ces idées, et craindre vaguement qu'un fluide, peut-être démoniaque, ne paralyse les bénédictions et prières prononcées suivant les rites chrétiens.

Mais rapports plus étroits aussi, puisqu'il s'agit ensuite de repas pris en commun. Il ne faut pas ici comprendre seulement des banquets accidentels, à l'occasion des fêtes de l'une ou l'autre religion ou de réjouissances locales ou familiales. Mais, si Chrétiens et Juifs ont l'habitude de se réunir aux mêmes tables, c'est, à notre avis, par suite de la défense qui leur est commune de manger des idolothytes. Les uns et les autres s'abstiennent en effet de servir sur leur table la chair des animaux tués par les païens, car elle peut provenir des victimes sacrifiées en l'honneur des idoles. Dans les localités où chaque groupe était trop peu important pour avoir sa boucherie particulière, ils ont pu s'associer et être ainsi amenés à prendre leurs repas de concert pour ne pas s'exposer à manger des viandes qui avaient été primitivement offertes aux divinités païennes (1).

Enfin les relations entre les fidèles des deux religions étaient si étroites que le concile se voit obligé d'interdire formellement les mariages mixtes, plus sévèrement encore qu'avec les païens (2). Nous voyons là une précaution contre le prosélytisme. Les païens, en effet, étaient en général moins à craindre sous ce rapport, à cette époque surtout qui avait vu l'échec de la dernière persécution officielle ; ils devaient être plutôt indifférents, particulièrement en ce qui concerne l'éducation des enfants. Mais il n'en était pas de même des Juifs, et les mesures prises par les empereurs depuis Domitien jusqu'à Septime-Sévère, contre leur propagande, prouvent qu'elle s'exerçait activement dans tous les milieux. A plus forte raison, leur était-il facile de travailler à la conversion des personnes qui entraient dans leurs familles, surtout des femmes isolées de leur milieu chrétien originel après leur mariage. Et c'est la crainte inverse, celle de l'action des femmes sur la foi, qui s'exprime dans le décret suivant, où une réprobation particulière s'attache au fait pour un Chrétien d'avoir une maîtresse juive, considérée comme aussi dangereuse qu'une païenne.

Ainsi, au début du IVe siècle après J.-C., la population juive paraît en Andalousie constituer un groupement important et qui n'a pas renoncé à son prosélytisme, puisque le concile a conscience qu'elle peut faire courir de graves dangers au christianisme, en lui imposant même des rites. Mais

---

(1) S. Reinach, La communauté juive de Lyon, dans *Cultes, mythes et religions*, III, p. 451. — Papes et conciles durent d'ailleurs rappeler souvent aux Chrétiens qu'il leur était défendu de se marier avec des Juifs, de participer à leurs festins et d'assister à leurs fêtes. Une disposition de Paul IV (1555-1559) porte : « Cum ipsis christianis ludere comedere, vel familiaritatem seu conversationem habere, nullatenus præsumant [Iudæi] ». *Dict. Apol.*, t. II, p. 1678.

(2) En 388, Théodose et Valentinien II défendent de même les mariages mixtes : « Ne quis christianam mulierem in matrimonium Judæus accipiat, neque Judeæ christianus conjugium sortiatur ». *Cod. Just.*, I, ix, 6., éd. Krueger, p. 61.

la situation était bien différente de celle qui se présentait en Orient : là Juifs et Chrétiens vivaient en mauvaise intelligence : en 155 après J.-C., à Smyrne, les Juifs sont parmi les plus acharnés contre saint Polycarpe (1) ; en 304, contre saint Philippe d'Héraclée ; saint Justin et Origène rappellent que c'est eux qui ont provoqué certaines persécutions locales ; en Espagne, au contraire, les deux populations étaient si loin d'entretenir des rapports hostiles, qu'elles se fréquentaient et même s'unissaient par des mariages (2).

Le concile semble s'être fait obéir sur les points particuliers où il était intervenu, mais il ne réussit pas à démontrer aux fidèles que tout lien était rompu entre l'Église et la Synagogue. Vers le milieu de ce même IV[e] siècle, l'évêque d'Iliberri, Grégoire, devait encore mettre ses fidèles en garde contre leur tendance à judaïser. C'est d'ailleurs une curieuse figure que ce Grégoire. Il n'était, jusqu'au milieu du XIX[e] siècle, connu que comme un défenseur intransigeant de l'orthodoxie nicéenne, du petit groupe des irréductibles qui, à la suite de Lucifer de Cagliari, préféra faire schisme plutôt que d'accepter un compromis avec l'hérésie. Mais on ne connaissait de lui que les titres de ses œuvres que citait saint Jérôme ; dans son opuscule « De Viris illustribus », il dit, en effet, qu'il a écrit : « Diversos mediocri sermone tractatus », c'est-à-dire des homélies dans un style familier et « de Fide elegantem librum ». Le hasard des découvertes fit reconnaître en lui l'auteur d'un livre *De Fide*, qui était bien attribué à un Grégoire, mais qu'on avait cru être saint Grégoire de Nazianze, puis d'un « tractatus » sur le Cantique, mais mis sous le nom du pape saint Grégoire le Grand, un traité « de Arca Noe » et enfin vingt « tractatus », crus d'abord traduits d'Origène, mais qui, d'après la doctrine et le style, sont certainement du même auteur que les ouvrages précédents (3).

Dans ces vingt *Tractatus* (4) où il commente familièrement des passages de l'Écriture, Grégoire est amené à plusieurs reprises à examiner les rapports de l'Église et du Judaïsme, et c'est surtout la circoncision et l'observance du Sabbat qui retiennent son attention, et dont il s'attache à montrer l'inutilité.

Il semble en effet que dans ce milieu hispano-romain, les discussions aient été fréquentes entre Juifs et Chrétiens : « Quia sæpe vobis adversum Judæos certamen est » (5), dit Grégoire au début de la IV[e] homélie. Elles se menaient à grand renfort de citations de l'Ancien Testament, et les

(1) P. Monceaux, *La vraie légende dorée*, Paris, Payot, 1928, p. 123.

(2) Dans l'Orient hellénique, certaines pratiques juives sont bien observées par les Chrétiens, mais elles doivent leur faveur à la superstition plus qu'à un rapprochement des deux populations. C'est ainsi que saint Jean Chrysostome cite le cas d'un Chrétien d'Antioche qui croit que les serments prêtés à la synagogue ont plus de valeur (*Dict. Apolog.*, II, p. 1677). Il en est de même des observances citées par saint Augustin (*Epist.*, LXXXII, 15, et CXCVI, 16).

(3) P. Lejay, L'héritage de Grégoire d'Elvire, *Rev. Ben.*, 1908, t. XXV, p. 435.

(4) *Tractatus Origenis de libris SS. Scripturarum*, éd. P. Batiffol et A. Wilmart, Parisiis, MDCCCC.

(5) *Tractatus IV*, In princ.

Juifs se prévalaient de l'interprétation littérale des révélations faites à Abraham et à Moïse. « Comment, devaient-ils dire à peu près aux Chrétiens, vous prétendez vous rattacher à la tradition de la Bible et vous éludez ces deux prescriptions dont vous ne pouvez pourtant nier l'origine divine et l'importance? Ou bien, puisque vous prétendez adorer le vrai Dieu et observer ses commandements, il faut vous y soumettre, ce qui vous rapproche donc de la Synagogue. Ou bien il vous faut reconnaître que nous sommes seuls les dépositaires de la vraie tradition. »

Sabbat et Circoncision, tels sont aussi les points principaux qu'abordait la polémique païenne. Les écrivains latins s'étonnaient des progrès de la propagande juive, et ce sont naturellement ces deux observances qui en étaient le signe le plus visible et attiraient leur attention. Horace (1), Perse (2), Sénèque (3) et Juvénal (4) les signalent en passant avec ironie, colère ou mépris. Ces pratiques s'étaient répandues dans les provinces aussi bien qu'à Rome. Tertullien constate que les païens d'Afrique observent le Sabbat à leur manière, sans en comprendre d'ailleurs la signification religieuse (5).

Le problème des observances mosaïques n'était donc pas nouveau. Il s'était posé dès les origines du christianisme et de façon aiguë. Saint Pierre timidement d'abord, saint Paul plus nettement dans des conférences avec les Apôtres à Jérusalem, avaient fait décider que les païens convertis ne seraient pas soumis à la circoncision. Le second, dans ses deux Épitres aux Romains et aux Galates (6), était même allé plus loin et avait dénié toute valeur aux œuvres de la Loi. Jacques, après l'assemblée nommée « Concile de Jérusalem », avait fait admettre que les convertis des Nations ne devaient s'abstenir que de quatre choses : des viandes offertes aux idoles, du sang, de la chair étouffée, et de l'impureté (7). Les apologistes, comme Justin dans le « Dialogue avec Tryphon » et Tertullien dans son traité *Adversus Judaeos*, avaient fixé les positions respectives et accentué la séparation entre judaïsme et christianisme. Enfin, en Afrique même, dans la première moitié du IIIe siècle, l'auteur des *Testimonia adversus Judaeos* avait rassemblé tous les arguments dont on devait user dans les controverses de ce genre. Quant aux églises judéo-chrétiennes d'Orient, elles s'étaient obscurément éteintes dès le IIIe siècle, et, en Occident, celle que

---

(1) *Sat.* I, iv, 69. Hodie tricesima, sabbata ; vin tu curtis Judæis oppedere ?

(2) V, 179. Recutitaque Sabbata palles.

(3) Ap. AUGUST. *Civit. Dei.* VI, 11. Usque eo sceleratissimæ gentis consuetudo convaluit ut per omnes jam terras recepta sit.

(4) XIV, 96-99. Quidam sortiti metuentem sabbata patrem
..... mox et præputia ponunt.

(5) *Apol.* XVI, 11, Diem Saturni otio et victui decernunt. XVIII, 9, Vulgo aditur sabbatis omnibus.

(6) *Rom.* II, 25-29 ; III, 1-20. *Gal.* II et III, V, 1-6. *Col.* II, 11-17.

(7) *Act. Ap.*, XV, 20 et 28.

saint Augustin signale à Thusurus (Tozeur) apparaît unique en son genre (1).

Ainsi Grégoire ne travaillait pas sur un terrain inconnu ; il trouvait dans la tradition apostolique et dans les apologistes qui l'avaient précédé l'argument principal pour réfuter la thèse des judaïsants : à savoir que les servitudes de la loi mosaïque ne valent plus pour les Chrétiens, car le Christ, par la rédemption, nous en a libérés : « Finis legis Christus ». Mais, c'est dans la manière dont il présente son argumentation qu'il manifeste son originalité. Il emploie, en effet, et il est un des premiers en Occident à le faire, la méthode allégorique dont Justin s'était déjà servi et qu'Origène avait illustrée : l'Ancien Testament n'est tout entier que symbole du Nouveau, préfiguration de l'avenir ; « Umbra bonorum futurorum et imago veritatis » (2), conception qui peut s'autoriser de l'appui de saint Paul lui-même. Il en abuse même au point de tomber dans la subtilité. Mais il a toujours soin de s'appuyer sur l'Écriture, dont il a une connaissance si complète qu'elle lui fournit toujours un texte pour appuyer ses explications, même les plus alambiquées. La profusion des citations devait d'ailleurs être le procédé le plus efficace pour confondre ses adversaires.

En ce qui concerne la circoncision (3), il commence donc, tout comme Justin, par rappeler que les premiers patriarches : Abel, Hénoch, Noé, n'y furent pas soumis ; puisque lors de l'Exode, pendant le séjour dans le désert, bien des Hébreux circoncis furent frappés et moururent, tandis que parmi ceux qui échappèrent aux châtiments, beaucoup ne furent circoncis qu'à l'arrivée dans la Terre Promise. Mais, si elle n'est pas nécessaire dans l'économie du salut, même dans l'Ancien Testament, pour quelles raisons Dieu l'a-t-il établie ? Grégoire en donne trois : c'est un symbole de la circoncision morale, la seule importante, c'est-à-dire la purification de l'âme de tous ses vices (4) ; en second lieu, c'est pour Abraham une punition, car il n'a pas eu foi tout d'abord en la promesse

---

(1) CABROL et LECLERCQ, *Dict. d'arch. chrét. et de liturgie*, fasc. LXXX, pp. 113 et 163.

(2) « Nihil enim repentinum aut inopinatum in evangelio gestum est, quod non prius fuerit aut præfigurata patrum prædicatione monstratum, aut opere præostensum aut prophetica voce prædicatum. » *Tract.* III, éd. Battifol, p. 23. C'est la méthode suivie par Justin dans ses deux Dialogues avec Tryphon : « Vous avez tout compris à la manière charnelle, dit-il à son interlocuteur (XIV, 2). Les Écritures..... vous les lisez sans comprendre l'esprit qui est en elles. » (XXIX, 2).

(3) *Tract. IV.*

(4) L'argument est déjà dans Justin. « Pour nous qui, par lui (le Christ), allons à Dieu, ce n'est pas cette circoncision selon la chair que nous recevons, mais la spirituelle, celle qu'Hénoch et ses pareils observèrent ; pour nous, nous l'avons reçue dans le baptême par la miséricorde de Dieu. » (1[er] *Dial.*, XLIII, 2). « Nous qui, dans l'incirconcision de notre chair, croyons à Dieu par le Christ, qui avons acquis la circoncision salutaire, j'entends celle du cœur, nous espérons que nous paraîtrons justes et agréables à Dieu, puisque déjà il nous a rendu témoignage par les paroles prophétiques. » (2[e] *D.*, XCII, 4. trad. Archambault ; coll. Hemmer et Lejay). Il revient souvent sur cette circoncision du cœur, la seule vraie.

que lui avait faite Dieu de la venue d'une postérité légitime, et il avait voulu tout de suite un héritier de sa servante ; d'ailleurs, tant qu'il ne fut pas circoncis, c'est par la foi qu'il fut justifié (1) ; enfin, c'était un moyen de reconnaître parmi les morts les adorateurs du vrai Dieu et de leur rendre les honneurs funèbres, qu'ils aient été tués sur le champ de bataille ou victimes d'une épidémie comme dans l'histoire de Tobie. Et sa conclusion suit naturellement : notre circoncision à nous, Chrétiens, c'est le baptême.

L'homélie sur le Sabbat (2) est construite suivant le même schéma. Grégoire rappelle d'abord que le Sabbat n'a pas été prescrit aux premiers patriarches ; que Moïse, Daniel, Zacharie ont jeûné ce jour-là ; que Josué a fait marcher son armée et assiégé Jéricho ; que la Sunamite a amené son enfant mort à Élisée et que le prophète l'a ressuscité sans plus tenir compte du Sabbat que si c'eût été un jour ordinaire. D'ailleurs, le soleil luit ce jour-là aussi (3). Mais, objectera-t-on, l'Écriture nous apprend que Dieu s'est reposé le septième jour après la création ; c'est donc qu'il a sanctifié le Sabbat. — Dieu, répond Grégoire, a bien plutôt sanctifié les jours où il a créé le monde et où il a béni son œuvre, que le jour où il n'a rien fait. — La réponse, il est vrai, est peut-être bien subtile ? Mais qu'est-ce que le Sabbat ? C'est l'abstention non des bonnes œuvres, mais du péché. Être de loisir, c'est faire chômer le mal. Toute notre vie doit alors être semblable au Sabbat, jusqu'au jour du Jugement qui aura lieu le septième jour de la 7.000ᵉ année. Ce sera alors le Sabbat parfait, qui verra la résurrection des Saints et le Royaume de Dieu (4).

Ces deux homélies sont seules consacrées entièrement par Grégoire à réfuter les arguments des judaïsants, mais, dans le cours des dix-huit autres, il ne manque jamais, dès que l'occasion se présente, d'affirmer l'inutilité des prescriptions mosaïques et de présenter les épisodes de l'Ancien Testament, même les plus insignifiants, comme des symboles du Nouveau (5). Dieu est-il apparu à Abraham au carrefour de Mambré ? C'est que de toutes les directions on viendra pour l'adorer, et inversement que les apôtres iront prêcher l'Évangile dans toutes les directions. Qu'est-ce que le pannetier du Pharaon, incrédule à la prédiction de Joseph ? sinon l'image du peuple juif incrédule à la prédiction du Christ. Pourquoi deux hommes pour ramener la grappe de raisin de Chanaan ? C'est que le premier figure le peuple juif qui tourne le dos à la croix, tandis que le deuxième, c'est le peuple chrétien qui marche toujours les yeux fixés sur elle. Pourquoi la mère de

---

(1) Saint Justin, de même, insiste beaucoup sur l'argument des anciens Patriarches et d'Abraham. *1er D.*, XXIII, 3, 4 ; il sera repris par saint Irénée, Tertullien, saint Cyprien, Lactance.

(2) *Tract. VIII.*

(3) Arguments déjà produits par Justin, *1er D.*, XXVII, 5 ; XXIX, 3.

(4) A Rome même, saint Grégoire le Grand devra prémunir les fidèles contre l'habitude d'observer le Sabbat. (*Ep.*, XIII).

(5) Cf. sup. *Tract. III*, p. 23.

Samson était-elle stérile ? C'est une figure de la Synagogue, stérile en vérités. Qu'est-ce que le lion que rencontre Samson en chemin ? C'est le Christ que le peuple juif a également rencontré et qu'il a fait mourir. Qu'est-ce que Moïse abandonné par sa mère ? sinon le Christ méconnu par les Juifs. Partout ressort la même préoccupation de montrer l'accomplissement des anciennes prophéties dans l'Évangile, d'accabler sous l'amas des citations de l'Ancien Testament un contradicteur qui doit être familiarisé avec lui, et ne peut guère avoir appartenu qu'à Israël, d'opposer une exégèse chrétienne spiritualisée, à une exégèse terre à terre, littérale, qui ne peut avoir été que celle des rabbins (1).

Enfin une dernière preuve de la place que tenait Israël dans les préoccupations des Chrétiens d'Iliberri, c'est le problème de sa destinée. Il n'a pas reconnu le Christ, et son cas est d'autant plus mauvais qu'il ne l'a pas voulu. « Sponte noluit. » Mais Grégoire rassure ses fidèles sur son sort final. Sans doute, il forme le « populus carnalis » opposé à l'Église « populus spiritalis », mais, à la fin des temps, lorsque Élie le Thesbite reviendra et prêchera l'Évangile, ceux d'entre les Juifs qui feront pénitence et recevront le baptême seront sauvés. Ceux-là seuls qui persévéreront dans leur incrédulité seront rejetés (2).

Ce souci constant de montrer aux Chrétiens la valeur éminente de l'Évangile semble donc bien répondre à une tendance adverse à conférer à l'Ancien Testament une vertu propre. Il est d'autant plus remarquable que Grégoire veuille empêcher ses fidèles de judaïser, qu'il n'éprouve que très rarement, au cours de ses vingt homélies, le besoin de combattre le paganisme ou les hérésies. Une seule fois il s'élève contre l'anthropomorphisme, expliquant qu'il ne faut pas prendre à la lettre les expressions : l'œil de Dieu, le bras de Dieu (3). Le danger païen ne lui semble donc plus à craindre. Il nomme en passant les Sabelliens et fait une allusion à peine déguisée aux Ariens, quand il affirme la consubstantialité du Père et du Fils et la divinité de celui-ci (4). Il est vrai qu'il traitera à fonds ces deux points dans le « De Fide ». Mais il faut croire qu'à Iliberri même le besoin s'en faisait moins sentir que celui de lutter contre la tendance judaïsante (5).

---

(1) C'est exactement la méthode suivie par saint Justin, qui, contre un interlocuteur juif, cite à tout moment l'Ancien Testament, et fait voir dans l'Évangile la réalisation des Prophéties.

(2) *Tract. III*, éd. Batiffol, pp. 30-31.

(3) *Tract. I*, p. 11.

(4) *Tract. III*, p. 33 ; XX, p. 211.

(5) C'est probablement aussi contre les Sadducéens qu'est affirmée vigoureusement la Résurrection (*Tr.* XVII, p. 181). Il est à noter que nulle part ne sont appliqués aux Juifs les mots « *perfidus, perfidia* », qui signifient d'ailleurs non point : perfides, mais « qui traverse la foi » (sans s'y arrêter), par opposition à l'*infidelis*. Ils sont, par contre, rapprochés des hérétiques, notamment à propos de la circoncision, « *calcatis judaïcis fabulis et haereticorum calumniis* », ces hérétiques étant probablement les Chrétiens judaïsants ?

Cette attitude est d'autant plus intéressante que depuis longtemps dans le reste de la Chrétienté, toute inclination à judaïser avait à peu près disparu (1). Les Juifs, de leur côté, tendaient de plus en plus à se recueillir en eux-mêmes et à cesser leur prosélytisme, que les empereurs de la famille de Constantin, au IVe siècle, avaient d'ailleurs vigoureusement combattu. Il n'en est que plus intéressant de trouver en Espagne, dans un coin de la province de Bétique, un groupe hébreu dont on ne connaît ni l'origine ni l'âge, assez fortement constitué et assez entreprenant pour que l'épiscopat doive mettre en garde le peuple chrétien contre sa propagande. Alors que la Bétique était une des provinces les plus romanisées de l'Empire, que les populations puniques y avaient été submergées depuis longtemps par la masse des Ibéro-Romains des colonies et des municipes, que le christianisme y avait été prêché dès la fin ou le milieu du IIe siècle, la vigueur de cet îlot sémitique nous a paru digne d'être notée.

Raymond THOUVENOT.

---

(1) Cette séparation a été accentuée par l'extension du Talmud en Occident. J. JUSTER, *Les Juifs dans l'Empire romain*. — KATZ, The Jews in the visigothic and frankish Kingdoms of Spain and Gaul. (Cf. *Journ. des Savants*, 1938, p. 255).

Communication

DIVINATION ET HISTOIRE NORD-AFRICAINE AU TEMPS D'IBN KHALDUN

Il est rare que dans les ouvrages arabes sur les sciences occultes, principalement ceux qui traitent des propriétés merveilleuses des lettres, des noms et des nombres — ce qu'on appelle la *kitâba*, ou encore le *jadwal* — on puisse glaner des renseignements d'histoire littéraire ou politique. C'est pourtant le cas d'un manuscrit de la Bibliothèque de Rabat, faisant partie de l'ancien fonds (1), et qui ne paraît pas avoir attiré l'attention jusqu'à présent. Il occupe la seconde place dans un recueil d'opuscules de magie et d'astrologie, copié au Maroc au XVIIIe siècle, et porte en tête le nom du cheikh Jamâl ad-dîn Abd al-Mâlik b. Abd Allâh al-Marjânî, avec, dans le colophon, la date de l'achèvement de sa composition : 22 S'afar 773 (4 septembre 1371 J.-C.). On ne rencontre pas de titre explicitement désigné dans les premières pages de l'ouvrage, mais seulement sa dédicace au sultan Abû Fâris Abd al-Azîz, lequel ne saurait être, eu égard à la date précitée, que le souverain mérinide qui régna de 768/1366 à 774/1372 sur une grande partie du Maghrib.

A défaut d'une notice biographique que nous n'avons pas encore découverte, l'auteur nous est connu par d'autres opuscules sur des sujets analogues : d'abord dans le même recueil, puis dans d'autres, provenant des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque de Rabat (2). Il y est représenté comme un des principaux adeptes de la « noble science des lettres », *ᶜilm al-hurûf*, à la suite d'Abu l-Abbâs as-Sabtî, d'al-Ghazzâlî et d'ach-Châdhilî, noms célèbres, garants de l'orthodoxie de ces pratiques. Une forme de « carré magique » a été spécialement étudiée par al-Marjânî : c'est le carré à cinq cases latérales et vide central, sur lequel, après lui,

(1) Catalogue É. Lévi-Provençal, n° 478, correspondant au n° 491 de l'inventaire. F°s 7 à 29 ; copie du 1er jumâdâ I 1193 hég. (17 mai 1779).

(2) Inv. n°s 1431 et 1531. Dans ce dernier figurent deux exemplaires de la *Nuzhat al-istinbât' fi l-mukhammas al-khâli l-wasat'*. Toutefois, l'auteur est appelé Abû Muh'ammad Abd Allâh b. Abd al-Mâlik, etc. Ce serait donc le fils du précédent, si l'on admet que son nom est donné sans omission en tête du manuscrit que nous étudions. L'ethnique al-Marjânî paraît d'origine orientale ; il est associé à al-Barmakî ap. Brockelmann, *Gesch. Arab. Litter., Supplt*, II, 927, n° 2, et à al-Iskandari ap. Ibn al-Qâd'î, *Durrat al-h'ijâl*, édit. I.-S. Allouche, Rabat, 1936, II, § 1380.

« dans sa voie », nombre d'auteurs ont écrit, en prose ou en vers. Lui-même en traite dans un ouvrage, qui est également à Rabat et a eu les honneurs d'un commentaire composé par le grand polygraphe marocain du XVII[e] siècle : Abd ar-Rah'mân b. Abd al-Qâdir al-Fâsî (3).

L'opuscule dont nous nous occupons ici est consacré toutefois à une autre méthode divinatoire, beaucoup plus compliquée, celle de la *zairja*. C'est le procédé sur lequel Ibn Khaldûn a longuement disserté dans ses *Prolégomènes* (4), et la sagacité de de Slane a eu matière à s'exercer sur ce passage souvent difficile à saisir. Le célèbre interprète n'a pas cru utile de le rendre en entier, remplaçant sa traduction par une note explicative à laquelle nous renvoyons le lecteur. On se bornera à rappeler que la *zairja* — de son nom exact : *zairjat al-ᶜâlam*, « tableau circulaire de l'univers » — passe pour avoir été imaginé par Sîdî bel Abbès, le fameux santon originaire de Ceuta, un des sept patrons de la ville de Marrakech où il vécut à l'époque almohade (XII[e] siècle). Il s'agit d'une figure ayant

« la forme d'un grand cercle qui renferme d'autres cercles, dont les uns se rapportent aux sphères célestes et les autres aux éléments, aux choses sublunaires, aux êtres spirituels, aux événements de tout genre et aux connaissances diverses. Les divisions de chaque cercle sont les mêmes que celles de la sphère qu'il représente : les signes du zodiaque, l'indication des quatre éléments s'y trouvent. Les lignes qui forment chaque division s'étendent jusqu'au centre du cercle... Sur chaque rayon on voit inscrite une série de lettres ayant chacune une valeur numérique... »

Au dos de la figure, on a tracé des lignes verticales et horizontales délimitant 54 cases en hauteur et 131 en largeur. Dans les unes sont écrits des nombres, dans d'autres des lettres ; d'autres sont vides. Autour de la *zairja*, on peut lire un poème du mètre *t'awîl*, avec rime en *lâ*, indiquant les opérations à effectuer sur le tableau. On se sert en outre d'un vers composé par un *s'ûfî* marocain de l'époque almoravide : Mâlik b. Wuhaib (5), sorte de clef, indiquant l'emploi de certaines lettres dans l'opération.

La question posée est mise par écrit et les mots décomposés en lettres. Ensuite on détermine par l'observation (ou les tables astronomiques s'il s'agit d'événements passés) ce qu'on nomme « l'ascendant du moment de la question », c'est-à-dire le signe du zodiaque qui se lève à l'horizon. On cherche dans la *zairja* le rayon correspondant au début (*ra's*) de ce signe, et on le suit, lui et le rayon qui le prolonge, jusqu'au point de la

---

(3) Rectifier en ce sens le catalogue de Rabat, et, par suite, Brockelmann, *Supp*[t], II, 1038, n° 6. L'ouvrage figure également dans la liste complète des œuvres de Abd ar-Rah'mân al-Fâsî publiée par M. Mohammed el Fasi dans *Hespéris*, année 1942.

(4) Edit. Quatremère et trad. de Slane, Paris, 1863, 3 vol. 4° ; t. I, p. 245 sq., et III, 200 sq.

(5) Savant originaire de Séville, versé aussi bien dans les sciences occultes que les sciences religieuses ; il est surtout connu à cause de l'anecdote citée par Ibn Khaldûn, de « l'homme au dirhem carré », à propos de la prédiction du mahdî Ibn Toumert sous le règne de Alî b. Yûsuf b. Tachfîn ; cf. *Histoire des Berbères*, texte et trad. de Slane, Alger, 2 vol. 4°, 1847-51, et 4 vol. 8°, 1852-56 ; t. II, p. 169 de la trad. ; également É. Lévi-Provençal, *Documents inéd. d'hist. almohade*, Paris, 1928, p. 110, note.

circonférence symétrique de celui duquel on est parti. On relève quelles sont les lettres inscrites le long de ce diamètre, et on les place à côté de celles obtenues précédemment par décomposition des mots de la question, avec, en regard, leur valeur numérique : c'est le procédé dit *h'isâb al-jumal*. On fait de même pour le rayon qui aboutit au 3e signe du zodiaque à partir de l'ascendant, puis on décompose le vers-clef.

Les opérations continuent avec diverses complications, mais nous en avons assez dit pour faire voir dans ses grandes lignes quel est ce procédé de divination par la *zairja*, où se mêlent arithmomancie et astrologie. Finalement on aboutit, après élimination d'un certain nombre de lettres, suivant des règles fixées, à former des mots et à reconstituer un vers *t'awîl*, rimant en *lâ*, qui est la réponse à la question.



Nous pouvons passer à présent à l'exposé inédit, tiré du manuscrit de Rabat, d'un certain nombre de problèmes résolus au moyen de la *zairja*, se rapportant pour la plupart à des faits historiques, et donnés par l'auteur, à titre d'exemples, dans la préface de son petit traité. En voici la traduction :

« J'ai entendu le cadi, versé dans toutes les branches du savoir, Abû Alî H'asan b. Bâdîs (6), dire que la *zairja* était une science ancienne, traditionnelle. H'udhaifa b. Yamân (7) l'a fait connaître telle qu'il la tenait du Prophète... Et quand le *faqîh* Abû Zaid Abd ar-Rah'mân b. Khaldûn nia l'exactitude de ce propos que je rapportais — c'était en l'an 72 à Biskra — je lui dis : « Faisons une invocation et posons une question à ce sujet par ce procédé même ! » Il le fit, et notre question fut : la *zairja* est-elle une science récente ou ancienne ? Et voici la réponse : « Allons donc ! L'Esprit Saint en a manifesté le mystère à Idris, et par elle il est monté au rang le plus élevé. »

Alors [Ibn Khaldûn] se mit à danser et à tourner sur la terrasse de sa maison. L'ascendant de la question était le 18e [degré] du Sagittaire... »

---

(6) Célèbre cadi de Constantine, mort en 787/1385-86, maître d'Ibn Qunfudh qui l'a biographié brièvement dans ses *Wafayât* ; cf. édit. H. Pérès, Alger, s. d., p. 61 ; également Ah'mad Bâbâ, *Nail al-ibtihâj*, édit. égypt., p. 108. — J'incline à croire à présent que c'est un des membres de cette famille qui est l'auteur du poème astrologique existant à l'Escurial, n° 909, § 2, œuvre d'Abu l-H'asan Alî b. Abî Alî al-Qusant'înî, que j'ai signalée comme étant non pas du XIIIe, mais du XIVe siècle, à cause de sa dédicace au sultan [Abû Sâlim] Ibrâhîm al-Mustaᶜîn (1359-61) ; cf. *Les manuscrits arabes de l'Escurial*, t. II, fasc. 3 (Sciences exactes et sciences occultes), Paris, Geuthner, sous presse.

(7) Un des « compagnons » (*as'h'âb*), celui qui, au siège de Médine, en 627, quand la division se mit dans le camp des coalisés, fut envoyé de nuit par le Prophète pour voir ce qui s'y passait, et rapporta la nouvelle de la levée du siège ; cf. Caussin de Perceval, *Essai sur l'hist. des Arabes...*, Paris, 1848, 3 vol. 8°, t. III, p. 140 sq.

Les séjours que le célèbre littérateur et historien fit à Biskra sont mentionnés dans l'autobiographie placée en tête de ses *Prolégomènes* (8) ; il en est question aussi dans la partie du *K. al-'ibâr* qui forme l'*Histoire des Berbères* (9).

Lorsque le 19 Chaᶜbân 767/3 mai 1366, l'émir h'afs'ide Abu l-Abbâs Ah'mad [b. Muh'ammad b. Abî Bakr II], seigneur de Constantine, enlève Bougie à son cousin Abû Abd Allâh Muh'ammad, dont Ibn Khaldûn était le chambellan, ce dernier obtient de se retirer avec sa famille à Biskra, où le maître du pays, Ibn Muznî, le prend sous sa protection. Mais un homme de sa valeur ne saurait renoncer à la vie politique : il ne tarde d'ailleurs pas à être l'objet de sollicitations de la part des princes qui se disputent la souveraineté du Maghrib central. C'est ainsi qu'Ibn Khaldûn, après avoir, en 769/1368, servi le zeiyanide de Tlemcen : Abû H'ammû Mûsâ II, se rallie, après la défaite de celui-ci, à son vainqueur, le sultan marocain Abû Fâris Abd al-Azîz, fils d'Abu l-H'asan Alî (768-774/1366-1372). L'historien des Berbères circule entre Tlemcen et Biskra, où, à un moment, il est même bloqué par la révolte des tribus. Il ne quitte cette ville, définitivement, avec les siens, qu'en 774, le jour de la fête du Mouloud (10 septembre 1372), à la suite d'intrigues qui l'ont brouillé avec Ibn Muznî. C'est alors qu'il gagne, non sans encombres, le Maroc.

L'épisode de la consultation de la *zairja*, en 772 (1370-71), tiré du manuscrit de Rabat, se place vraisemblablement au cours du séjour qu'Ibn Khaldûn fit à Biskra quand le sultan Abd al-Azîz l'envoya, cette année-là, dans le Hodna et au Zab, pour rallier les tribus à sa cause, et qu'eut lieu la défaite d'Abû H'ammû vers Doucen (10). Mais il y a plus : le vers *t'awîl* rimant en *lâ*, qui fournit la réponse à la question posée est exactement celui que de Slane a reconstitué — car Ibn Khaldûn avait donné « les lettres seulement, ayant négligé de les combiner ensemble afin d'en former des mots », en achevant la description du procédé de la *zairja* dans ses *Prolégomènes* (11).

Pour modeste que soit cette vérification d'une assertion d'Ibn Khaldûn, elle méritait d'être signalée, comme tout ce qui touche à la vie et à l'œuvre du grand historien.



L'auteur du manuscrit de Rabat poursuit :

« Le Sultan Abu l-Abbâs, seigneur de Bougie, m'envoya le cheikh Abû Abd Allâh b. Tafrâgîn pour me poser une question au sujet d'Abû H'ammû et de sa rencontre avec Abû Zaiyân, alors que nous étions sans nouvelles d'eux depuis des jours. Et voici la réponse : « [Événement] unique et attendu ! Il remporte la victoire et les ennemis reculent en s'enfuyant sans trêve. »

Quatre jours après cette réponse, on apprit la déroute du roi de Tlemcen. »

---

(8) *Op. cit.*, trad., I, XXXII sq., L-LX.
(9) *Op. cit.*, trad., Introd., *passim*.
(10) *Berbères*, IV, 384 ; *Proléq.*, I, LVIII.
(11) Trad., III, 203.

Les événements dont il vient d'être question se placent un peu avant les précédents, au cours des luttes entre le sultan de Tlemcen Abû H'ammû Mûsâ II et son cousin et rival Abu Zaiyân Muh'ammad b. Uthmân, qui cherche à le déposséder. Le premier a l'alliance du sultan h'afs'ide de Tunis, Abû Ish'âq Ibrâhîm II (12), le second, celle de l'émir Abu l-Abbâs Ah'mad précité, devenu maître de Bougie. Abû H'ammû convoite cette place, depuis qu'Ibn Khaldûn lui a montré qu'il pourrait s'en emparer aisément. A la fin de 767 (milieu de 1366), il se lance à l'attaque, mais subit une écrasante défaite. Ce n'est pourtant pas d'elle qu'il doit s'agir ici, malgré la présence d'Abû Zaiyân dans le camp des défenseurs de Bougie, car l'affaire se passe sous ses murs, mais de l'expédition qu'Abû H'ammû entreprit deux ans plus tard (juillet 1368). Ibn Khaldûn, qui y prit part avec les contingents arabes Dawâwida, y fait allusion dans son autobiographie (13). La rencontre eut lieu dans les montagnes du Titteri, à El-Guetfa. Abandonné par ses auxiliaires arabes, Abû H'ammû fut mis une seconde fois en déroute et dut s'enfuir vers Tlemcen. Le roi de Bougie s'était borné à poster une colonne d'observation au défilé d'al-Qas'ab, vers Msila.

Le messager qui était venu de sa part consulter le devin est bien connu. C'est le fils du fameux *h'âjib* des H'afs'ides de Tunis : Abû Muh'ammad Abd Allâh b. Tafrâgîn, qui tint si longtemps les rênes du pouvoir, en particulier sous le règne d'Ibrâhim II ; il mourrut en 766/1364-65. Le fils, Abû Abd Allâh Muh'ammad, lui succéda dans sa charge, mais, raconte Ibn Khaldûn (14), comme le sultan entendait désormais s'occuper lui-même des affaires, les relations entre eux se refroidirent, « les scorpions de la calomnie » firent leur œuvre, et Muh'ammad b. Tafrâgîn s'enfuit à Constantine auprès d'Abu l-Abbâs qu'il poussa à marcher sur Tunis. Et ceci nous conduit à une troisième question posée au devin :

« [Le sultan de Bougie] fit demander aussi par le cheikh Abû Abd Allâh [Muh'ammad b. Tafrâgîn] des nouvelles de l'expédition qu'il avait envoyée en Ifrîqîya. La réponse fut la suivante :

« Si l'associé du soleil de l'existence dans le signe zodiacal se lève, quand [le soleil] l'aura fait descendre, le désir s'accomplira. »

Nous ne comprîmes pas le sens de l'expression « l'associé du soleil de l'existence », jusqu'à ce que le cadi Abû Alî [b. Bâdîs] précité eut pris connaissance de la réponse. Il dit que la naissance du sultan (Abu l-Abbâs) — Dieu le rende victorieux — avait eu comme ascendant le Lion, et que le soleil était comme un ascendant. Nous fûmes dans l'émerveillement. »

Je ne suis pas certain de la façon dont il convient d'interpréter cette prédiction au point de vue astrologique. Mais pour ce qui est des événements, on sait par Ibn Khaldûn, qu'Abu l-Abbâs, après s'être rendu maître

(12) Appelé Ibrahîm II b. Ah'mad I b. Abî Bakr II ap. Zambaur, *Manuel de généal. et de chronol...*, Hanovre, 1927, 4°, p. 76. Il règna de 751 à 770 (1350-68). Voir aussi sur ces événements : R. Brunschvig, *La Berbérie orient. sous les H'afs'ides*, Paris, 1940, 8°, I, 183 sq.

(13) *Proleg.*, I, LIII ; *Berb.*, III, 455.

(14) *Berb.*, III, 71 sq.

de Bougie, avait tenté contre Tunis une première démonstration, dirigée par son frère Abû Yah'yâ Zakarîya et Muh'ammad b. Tafrâgîn, mais sans succès (768/1367). Après la mort du sultan Ibrâhîm et la proclamation de son fils Abu l-Baqa Khâlid II, encore enfant (Rajab 770/février 1369), Abu l-Abbâs reprit ses projets de conquête : « Ce prince, dit Ibn Khaldûn, se tenait toujours sur la frontière occidentale de l'empire, prêt à fondre sur la capitale quand l'occasion se présenterait » (15). Ibn Tafrâgîn lui ayant apporté l'adhésion des tribus du Djérid, et, assuré qu'il était de l'appui des principaux chefs arabes qui dominaient le pays, Abu l-Abbâs vint mettre le siège devant Tunis, dont il s'empara après un bref assaut, le 18 Rabî II 772 (9 novembre 1370) (16).

Le manuscrit de Rabat relate encore d'autres questions posées par le même prince, mais sans intérêt historique. Pour éprouver la valeur du procédé de la *zairja*, Abu l-Abbâs aurait imaginé de demander s'il n'y avait pas un trésor caché dans la casba, et où il se trouvait ; cela lui valut une admonestation rimée de la part de l'oracle, qui lui reprocha de plaisanter avec des choses sérieuses.

Ibn Khaldûn, cet esprit supérieur, et, par certains côtés, si moderne, qui raille les prédictions des astrologues et considère comme vaines les prétentions des alchimistes, prend lui aussi au sérieux l'opération de la *zairja* et explique son point de vue. Il voit dans le tableau de Sidi bel Abbès, avec les vers qui l'accompagnent, une combinaison fort bien agencée, obéissant à « un véritable système de règles », mais dont seul un esprit délié peut saisir le fonctionnement, tandis que le vulgaire, incapable d'apercevoir « les rapports mutuels des choses », crie au merveilleux. Pour lui, la réponse est enfermée implicitement dans la question, et il paraît admettre que l'on puisse ainsi découvrir les secrets cachés, connaître les événements passés qu'on ignorait, mais il nie formellement qu'il puisse en être de même pour ceux à venir, et il ajoute qu'il serait impie d'utiliser la *zairja* dans ce but (17).



Inutile de dire que le petit ouvrage d'al-Marjânî reflète une conviction différente. L'auteur parle de la maîtrise qu'avait acquise dans cet art le cheikh Abû Zakarîyâ Yah'yâ b. Abd al-Wâh'id al-Andalusî al-Khayyât'. Il le connut en Tunisie en 764/1363 et dit avoir été saisi par la crainte, quand le cheikh lui révéla les actes de sa vie « jour après jour », à une époque où il se trouvait loin de lui. C'est de sa fréquentation que sortit l'idée d'un livre intitulé *Mut'abaqât al-aᶜdâd*, « Les correspondances des nombres » (18) — il ne dit pas clairement s'il s'agit de celui-ci. Mais, avant

---

(15) *Ibid.*, III, 80.

(16) R. Brunschvig, *op. cit.*, I, 186.

(17) *Proleg.*, I, 252 sq.

(18) La fin du titre ne peut être lue à cause d'un trou dans le feuillet.

de passer à la partie purement technique, notre auteur cite encore un souvenir de ses relations avec le cheikh, anecdote qui, sans avoir l'intérêt des précédentes, touche au domaine de l'histoire par quelque côté :

« Parmi ce qui m'arriva de plus remarquable avec lui, il y a ceci : « A la nou-« velle lune de Rabî I, me dit-il, je garderai la chambre à cause d'un mal qui me « tiendra onze jours. Tu viendras me rendre visite pour t'occuper d'affaires. » Je racontai l'histoire au *faqîh* Abû Abd Allâh Muh'ammad b. Ah'mad b. Marzûq. Ce dernier envoya quelqu'un pour m'espionner quand je me rendis chez le cheikh, afin de reconnaître la maison, car le cheikh m'avait interdit de lui indiquer où il demeurait. Pendant que je marchais, un homme nommé al-Jamûsî était derrière moi. Et voilà que tout à coup quelqu'un m'appela. Je me retournai et vis mon espion qui cherchait à se dissimuler. Je le repoussai et poursuivis ma route jusque chez le cheikh : « Tu as été suivi par al-Jamûsî, me dit-il en souriant ? » — « Oui. » — « Je savais depuis deux jours que tu le serais. Mais quand tu le verras, dis lui : Ce n'est « pas la peine de poser ta première question, car tu es le khat'îb (prédicateur). »

« Or, c'est ce qui arriva. Il (Ibn Marzûq) avait envoyé l'interprète al-H'ajar au sultan Ibrâhîm, aujourd'hui défunt, pour lui demander la place de *h'âjib* après la mort d'Ibn Tafrâgîn Abd Allâh. Le fils de ce dernier, Abû Abd Allâh, était alors à Mehdiya. Le sultan lui répondit (à l'interprète) : « Le *faqîh* Abû Abd Allâh [b. Marzûq] a eu « au Maghrib une situation supérieure à notre sultanat, mais cela n'a pas duré longtemps. »

« Le *faqîh* Abu l-Qâsim al-Ghubrînî (19) fut renvoyé et Ibn Marzûq fit la prédication dans la mosquée de la casba. »

La langue n'est pas toujours correcte ni le récit très clair. On reconnaît néanmoins qu'il se rapporte à un incident de la vie du célèbre Ibn Marzûq, dit « l'ancien », ou encore « le prédicateur », un de ceux qui illustrèrent le plus cette famille de savants originaires de Tlemcen. Celui qui nous occupe a été l'objet de longues notices de la part des biographes (20). On se contentera de retenir ici qu'Ibn Marzûq, après avoir été le prédicateur de la cour d'Abu l-H'asan Alî, le mérinide, qu'il accompagnait dans ses expéditions, atteignit le faîte de sa puissance comme vizir d'Abû Sâlim Ibrâhîm (760-62/1359-61), dont il avait été le compagnon d'exil à Grenade. A la mort de ce prince, Ibn Marzûq fut emprisonné — ce n'était d'ailleurs pas la première fois. Libéré enfin, après plusieurs années, il put gagner Tunis (21) où le sultan Abû Ish'âq et Ibn Tafrâgîn « l'accueillirent avec la plus grande distinction et le chargèrent de la prédication dans la mosquée dite des Almohades ».

---

(19) Ce n'est pas le grand cadi de Tunis, qui s'appelle Abû Mahdî Isâ (m. 813/1410), mais l'un des « deux Ah'mad », les fils de l'auteur du *Unwân ad-dirâya*. Celui dont il est question, Abu l-Qâsim, était mufti de Tunis ; cf. Cherbonneau : *Galerie des littérateurs de Bougie* dans *Journ. Asiat.*, juin 1856.

(20) Une liste copieuse des sources et donnée par M. É. Lévi-Provençal : Le Musnad d'Ibn Marzûq, *Hespéris*, 1er trim. 1925, p. 6.

(21) La date varie de 764 (*Nail*) à 765 (Maqqari, *Nafh' at'-t'îb*) et 766 (Ibn Mariam, *Bustân*). Il semble, d'après l'anecdote citée ici, qu'il faille la placer entre le retour du sultan à Tunis (ramad'ân 765/juin-juillet 1364) et la mort d'Ibn Tafrâgîn, dans le courant de 766. Sur ces événements, cf. Ibn Khaldûn, *Berb.*, trad., IV, 330, 347 sq. ; Ibn Mariam, *Bustân*, trad. Provenzali, Alger, 1910, p. 214.

Il faut croire, d'après le récit qu'on vient de lire, qu'Ibn Marzûq avait nourri de plus hautes ambitions, en Tunisie même, et qu'il avait fait poser une question à ce sujet au cheikh al-Khayyât', pour obtenir une réponse de la *zairja*.



Ainsi, à peu d'exceptions près, les plus grands esprits de cette époque ajoutèrent foi à ce curieux procédé de divination, dont la complexité leur était comme une garantie, ou tout au moins permettait, en cas de prédiction fausse, d'arguer de l'oubli d'un détail ou de l'erreur dans un calcul. Devins et astrologues avaient l'audience des grands et des princes, qui les appointaient, et il y aurait toute une histoire à écrire sur leur influence dans les cours musulmanes aussi bien que chrétiennes. Au Maroc, on connut surtout le nom de Alî b. Abi r-Rijâl, l'« Abenrajel » de notre moyen âge, astrologue de la cour ziride d'Ifrîqîya au XIe siècle, dont les ouvrages sont demeurés, si l'on peut dire, classiques dans la matière. D'autre part, les historiens ont rapporté les consultations des devins et astrologues qui présidèrent à la fondation de la nouvelle ville de Fès, en 674/1276, par Abu Yacqûb le mérinide, et on sait, depuis une publication récente, qu'il en avait été de même un siècle et demi plus tôt, quand l'almoravide Alî b. Yûsuf voulut construire l'enceinte de Marrakech (22).

A l'époque d'Ibn Khaldûn — plusieurs passages de ses œuvres en témoignent — la vogue des prédictions, la confiance dans les vertus du *jadwal*, étaient plus fortes que jamais. Quand, en 765/1364, le sultan h'afs'ide Abû Ish'âq, plusieurs fois cité dans le récit d'al-Marjânî, quitte Bougie pour rentrer à Tunis, c'est qu'un devin lui a secrètement annoncé que son tuteur et chambellan Ibn Tafrâgîn, le père, est proche de sa fin, et que le prince veut « prendre ses précautions » contre tout incident (23). On pourrait multiplier les exemples.

Les procédés divinatoires ne varient guère dans le fond, mais se combinent et se compliquent. Nous en avons traité ailleurs pour une époque plus récente, celle du début du XVIIIe siècle au Maroc, sous le règne de Moulay Ismâcîl (24). Plus près de nous encore, sous celui de Moulay el-H'asan, qui faisait copier les manuscrits arabes sur les sciences occultes existant dans les bibliothèques d'Europe, ceux de nos compatriotes qui fréquentèrent les milieux de fonctionnaires gravitant autour du Dar-el-Makhzen ont relaté la croyance, partout répandue, dans la réalité des pouvoirs occultes et la possibilité de les acquérir pour accroître son influence auprès du prince et agrandir sa fortune. Et le regretté Michaux-Bellaire, qui faisait part de ses observations à ce sujet et de celles de G. Salmon,

---

(22) Références dans nos articles : *Notes critiques d'hist. des sciences chez les Musulm.*, II : Ibn al-Bannâ', *s'ûfî* et mathématicien ; III : Astronomie et astrologie marocaines, dans *Hespéris*, 1er trim. 1938 et année 1942.

(23) *Berb.*, trad., III, 69.

(24) Cf. *supra*, note 22.

dans une note des *Archives marocaines* (25) explique que les formules magiques de la *kitâba*, les talismans écrits cousus dans les vêtements « ont parfois donné à ceux qui les portaient une telle confiance, en les persuadant qu'ils pouvaient tout oser, qu'ils ont réussi dans leurs projets, en affrontant avec sérénité la présence de ceux sur lesquels ils avaient la conviction d'exercer un pouvoir occulte ».

H.-P.-J. Renaud.

---

(25) Vol. VII et XI, Paris, Leroux, 1906-1907.

Bibliographie

CHRONIQUE DE BIBLIOGRAPHIE ESPAGNOLE ET PORTUGAISE (1)

I. — Sources et textes.

56. — *Memorial de diversas hazañas. Crónica de Enrique IV, ordenada por Mosén Diego de Valera.* Edición y estudio de Juan de Mata Carriazo. Espasa-Calpe, S.A., Madrid, 1941, 19 × 25, xcii + 413 pages, ill. Deux chapitres sont à signaler : le chapitre X, qui contient le récit du séjour d'Henri IV de Castille à Ceuta en 1456 (p. 34-36), et le chapitre XXIII, qui contient le récit de la prise d'Arzila et de l'occupation de Tanger par les Portugais en 1471 (p. 87-89). M. J. de M. Carriazo, qui a fait précéder son texte d'une copieuse introduction, donne une édition beaucoup plus sûre que celle de Rosell au tome LXX de la B. A. E. L'illustration est de belle qualité.

57. — *La lucha contra el pirata en nuestra poesía, Antología.* Selección y prólogo de Juan del Mar. Ediciones de la Vicesecretaría de Educación popular, Madrid, 1942, 13 1/2 × 18, 210 pages. Corsaires anglais et corsaires barbaresques sont les protagonistes de cette originale anthologie. Seuls ceux-ci nous intéressent ici. Lépante occupe une place de choix avec des pièces de Fernando de Herrera, de Cristóbal de Virués et de Cristobalina de Alarcón. Les entreprises espagnoles d'Algérie et de Tunisie ne sont pas absentes. Il faut signaler aussi de beaux vers de Cervantes, de Carrillo de Sotomayor, de Quevedo, et surtout de Góngora, dont les extraits sont peut-être la perle du recueil.

58. — Anonyme. *Rescate de veinte y cinco cautivos. Archivo Histórico Nacional. Sección de Consejos. Osuna. Legajo 422, Numº 9.* Dans *Mauritania* (Tanger), janvier 1943, p. 9-12, et février 1943, p. 43-45. Documents relatifs à des rachats de captifs en 1523. Ces esclaves se trouvaient à Tétouan ; plusieurs appartenaient au fameux caïd de Chechaouen Moulay Ibrahim, et au caïd de Tétouan El-Mandari. Les artisans de cette rédemption furent trois ecclésiastiques, le Trinitaire Fr. Sebastián del Puerto, Juan de Arteaga, et Pedro Sánchez Vela, et deux laïcs, Diego de Miranda, de Ronda, et Juan Ortiz de Cuellar, de Tolède. Ce dernier agissait au nom du comte de Benavente, qui avait fourni généreusement les fonds nécessaires.

59. — Julián Paz, *Biblioteca Nacional, Departamento de Manuscritos, Catálogo de « tomos de varios »*, I, Madrid, 1938 (distribué en 1941 ou 1942), 17 1/2 × 25, vii + 343 pages. M. Julián Paz, à qui nous devons déjà de précieux catalogues d'archives et de bibliothèques, poursuit avec une rare persévérance et une admirable abnégation la tâche qu'il a entreprise. La collection dont il nous apporte l'inventaire et qui fait partie de l'ensemble de recueils factices appelés *Tomos de Varios* à la Section des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Madrid, compte environ cinquante volumes de 400 pages chacun et couvre les années 1598-1666 ; elle porte le nom de Jerónimo de Mascarenhas, l'historien hispano-portugais de Ceuta que connaissent bien les spécialistes (cf. *Hespéris*, 1927, p. 44), à qui on en attribue la constitution. Il n'est donc pas étonnant qu'un certain nombre de pièces intéressent la Berbérie et l'Islam. Elles sont même trop nombreuses pour que je puisse en donner ici un relevé détaillé. En voici seulement une liste sommaire : La Goulette et Tunis (p. 11, nº 63, et p. 17,

(1) Voir *Hespéris*, 1941, p. 101-108, et 1942, p. 89-94.

n° 66), Alger (p. 21, n° 6, p. 125, n° 60, p. 240, n° 3, p. 242, n° 24), Oran (p. 35, nos 16 et 17, p. 88, n° 11, p. 157, n° 97, p. 174, n° 17, p. 248, n° 35), Melilla (p. 3, n° 41), Ceuta, Tétouan et Tanger (p. 74, n° 26, p. 114, n° 43, p. 133, n° 83, p. 163, n° 29 [publié dans *Sources inédites*, 1re Série, France, III, doc. CIV, p. 596-601], p. 219, n° 75, p. 225, n° 14, p. 229, n° 20, p. 240, n° 4, p. 248, nos 33 et 34, p. 256, n° 18), Larache et La Mamora (p. 10, n° 55, p. 14, n° 27, p. 264, n° 26), Maroc en général (p. 114, n° 41), rachats de captifs à Alger (p. 238, n° 51, p. 239, n° 53, p. 255, n° 7) et au Maroc (p. 243, n° 30), divers (p. 13, nos 15 et 21, p. 45, n° 10, p. 46, n° 22, p. 61, n° 22, p. 62, n° 23, p. 72, n° 2, p. 96, n° 25, p. 114, n° 40, p. 133, nos 81 et 82, p. 162, n° 20, p. 242, n° 25, p. 250, n° 61). Signalons enfin deux pièces (p. 188, nos 34 et 35) relatives au *rescate* à Tétouan en 1648 d'une statue de l'Enfant Jésus.

60. — Domingo Rodríguez Rancano, O. F. M., *Relación y cartas sobre las misiones de Marruecos*, dans *Archivo Ibero-Americano* (Madrid), juillet-septembre 1942, p. 362-375. Le P. Rodríguez Rancaño publie, avec une brève introduction : 1° une relation envoyée à la Propagande par le P. Francisco de la Concepción, O. F. M., sur l'état de la mission marocaine (Séville, 9 décembre 1653) ; 2° trois lettres du P. Pedro de Alcántara, O. F. M., à la Propagande, sur le même sujet (Madrid, 20 et 27 décembre 1653, 19 janvier 1654) ; 3° deux lettres du Nonce de Madrid à la Propagande (Madrid, 20 décembre 1653 et 21 janvier 1654), en italien ; 4° la réponse de la Propagande à celui-ci (Rome, 17 mars 1654), également en italien. Tous ces documents sont conservés à Rome, aux Archives de la Congrégation de la Propagande.

61. — Julio F. Guillén Tato, *Indice sistemático de acuerdos de las actas capitulares... de la ciudad de Cádiz...*, II, Establecimientos Cerón, Cádiz, 1941, 22 × 32, XI + 818 pages, ill. Pour des raisons d'ordre matériel, ce second volume a été imprimé avant le premier. Il recouvre les années 1717-1807 et groupe 14.907 numéros, disposés par matières. Il est inutile de préciser que je ne prétends pas avoir dépouillé de manière exhaustive cette masse énorme de fiches. Des détails intéressants peuvent m'avoir échappé. Cependant, je ne crois pas me tromper en affirmant que ce gros recueil n'apporte rien qui ait une véritable importance pour l'histoire de l'Afrique du Nord. J'ai relevé quelques pièces relatives à l'histoire de l'évêché de Ceuta (p. 133-134, p. 140, p. 142, p. 441), à l'histoire de Ceuta (p. 181, p. 190, p. 205, p. 223, p. 441, p. 802), à la béatification du P. Juan de Prado (p. 165), à l'histoire d'Oran (p. 191, p. 223, p. 612), à l'expédition espagnole contre Alger en 1784 (p. 193), à des rachats de captifs à Alger et à Meknès (p. 422, p. 758), à des épidémies en Afrique du Nord (p. 441), à l'ambassade d'El-Gazzal en 1767 (p. 587) et à celle de Mohammed ben « Lotomani » en 1779-1782 (p. 52). Tous ces documents paraissent d'ailleurs avoir un intérêt limité à ce que l'on appelle habituellement la « petite histoire ».

II. — Ouvrages et articles.

62. — Manuel Murias, *Brève histoire de la colonisation portugaise*, Lisbonne, 1940 (imprimé en 1941), 16 × 22 1/2, 157 pages. Deux chapitres de ce petit livre (*L'Algarve d'Outre-mer*, p. 13-19, et *Places d'Afrique*, p. 35-38) se rapportent directement à l'histoire du Maroc. L'auteur replace les expéditions africaines dans l'ensemble de l'histoire de l'expansion portugaise et résume heureusement l'état actuel des questions. Plus loin, M. Murias fait remarquer à bon droit (p. 131-132) que l'abandon de Tanger aux Anglais en 1661 n'était qu'une décision de peu de conséquence, à une date où le Portugal avait perdu toutes ses places marocaines, sauf Mazagan.

63. — Joaquim Figanier, *Portugal-Maroc, Énoncé de quelques problèmes*, dans *Bulletin des études portugaises*, 1941, fasc. 2, p. 30-44.

64. — David Lopes, *O Cid português : Geraldo Sempavor (novas fontes árabes sôbre os seus feitos e morte)*, dans *Revista Portuguesa de História*, tome I, Coimbre, 1940-1941, p. 93-111 (une carte). Il s'agit d'un héros de la lutte contre les Maures pendant la seconde moitié du XIIe siècle. Captif des Musulmans, il serait mort au Tafilalet ou dans le Drâ.

65. — J. Ma. DE COSSIO, *Cautivos de moros en el siglo XIII*, dans *Al-Andalus*, vol. VII, 1942, fasc. 1, p. 49-112. Quelques détails (p. 58, p. 62, p. 72-73, p. 90-91) intéressent le Maroc.

66. — Mariano ALCOCER MARTÍNEZ, *Castillos y fortalezas del antiguo reino de Granada*, Tanger, 1941, 17 × 24, v + 243 pages (Publicaciones del Instituto General Franco, Serie tercera, Utilización de archivos españoles, n° 7), quatre cartes. Fondé sur des documents conservés aux Archives de Simancas, ce travail, peu ordonné, rendra des services aux spécialistes de l'architecture militaire musulmane. Il apporte aussi, fréquemment, des indications intéressantes sur l'organisation défensive des côtes andalouses déjà étudiée par M. Jaime Oliver Asín (cf. *Bulletin hispanique*, XXXV, 1933, p. 448-453) et sur les incursions des corsaires barbaresques dans la région ; il ressort des textes que celles-ci étaient facilitées par un relâchement trop fréquent dans la vigilance nécessaire.

67. — Andrés GIMÉNEZ SOLER, *Fernando el Católico*, Editorial Labor, S. A., Barcelona, Madrid, Buenos-Aires, Rio-de-Janeiro, 1941, 12 × 18, 227 pages, ill. (Col. Pro Ecclesia et Patria, n° 19). Ce petit livre ne nous intéresse ici que par le chapitre sur la politique méditerranéenne de Ferdinand le Catholique, car la conquête du royaume de Grenade appartient à l'histoire de l'Espagne musulmane. Ce chapitre, comme le reste de l'ouvrage, est gâté par une tendance maladroitement et exagérément apologétique : Giménez Soler était un Aragonais profondément attaché à son sol natal, et l'ancien souverain de son pays lui apparaît comme un homme méconnu et calomnié, dont il importe en toutes choses de réhabiliter la mémoire. Ajoutons que, plus érudit qu'historien, il a mal su s'adapter à un public plus large que celui auquel s'adressaient ses travaux habituels, et qu'il a trop souvent encombré et alourdi son exposé de longues citations et de discussions critiques. Il reste que l'on ne peut juger définitivement un livre posthume, dont la publication a été retardée par la guerre civile et dont l'auteur n'a pas revu lui-même les épreuves.

68. — Congresso do Mundo português. Publicações. III Volume. *Memórias e comunicações apresentadas ao Congresso de História dos Descobrimentos e Colonização (III Congresso)*. Tomo 1°. I Secção : Descobrimentos maritimos. Lisbonne, 1940 (distribué en 1942), 20 × 25 1/2, 713 pages, ill. Les articles intéressant l'Afrique du Nord sont les suivants :

Vicomte de LAGOA, *Estímulo económico da conquista de Ceuta*, p. 55-77. Un des buts essentiels de l'expédition de Ceuta aurait été de ravir aux Vénitiens une partie du commerce nord-africain.

Robert RICARD, *Sur la chronologie des fortifications portugaises d'Azemmour, Mazagan et Safi*, p. 105-117. Mise au point provisoire d'après les volumes Portugal des *Sources inédites de l'histoire du Maroc*.

CABRAL DO NASCIMENTO, *Política africana de D. Manuel I, Seus projectos de viagem*, p. 119-127. D. Manuel essaya en 1501 et en 1503 de passer en Afrique ; mais le projet n'aboutit pas. De même, celui qu'il forma en 1517 de s'installer en Algarve pour diriger de là la guerre contre les Maures n'eut pas de suite. Mais ces velléités montrent l'intérêt qu'il portait aux affaires marocaines.

J. GOULVEN, *La politique indigène du roi D. Manuel Ier dans le Sud-Marocain*, p. 129-146. D. Manuel est le principal auteur de la collaboration avec les chefs indigènes dont le plus connu est Yahya ben Tafouft.

69. — Paul-Antoine EVIN, *L'architecture portugaise au Maroc et le style manuélin*, dans *Bulletin des études portugaises*, 1942, fasc. 1, p. 48-61, ill. On remarque particulièrement, dans cet intéressant exposé, la description de l'église Sainte-Catherine de Safi, encore peu connue. D'une façon générale, l'auteur conclut que l'on ne relève dans les monuments portugais du Maroc aucune influence notable de l'art musulman.

70. — David LOPES, *Cousas luso-marroquinas, Notas filológicas sôbre particularidades vocabulares do português das praças de Africa*, t. à p. du *Boletim de Filologia*, t. VII, 1941, 15 pages. L'auteur étudie vingt-quatre mots. On peut proposer quelques remarques en marge de certains articles : 2. *aduar* et *adixar*. Cf. Rob. RICARD, *Un docu-*

*ment portugais sur la place de Mazagan au début du XVII*e *siècle*, Paris, 1932, p. 31, n. 1. — 3. *Alarves*. Voir *id.*, *ibid.*, p. 30, n. 2. On trouve en français la forme *Alarbes* (cf. *La response de Jean Bodin à M. de Malestroit 1568*, éd. Henri Hauser, Paris, 1932, p. 12 et p. 86). — 5. *alforma*. Dans son compte rendu de la *Revista da Faculdade de Letras* (Lisbonne), t. IV, p. 405, auquel il renvoie lui-même, l'auteur rappelle la forme espagnole *alformar*, relevée dans un texte de 1572 (*Hespéris*, t. XXI, 1935, p. 127). 6. *Algarb*. Cf. Pierre de Cenival et Th. Monod, *Description de la côte d'Afrique de Ceuta au Sénégal par Valentim Fernandes (1506-1507)*, Paris, 1938, p. 30-31. — 7. *alhela*. Cf. Ricard, *Mazagan*, p. 58, n. 2. — 8. *almilâ*. Cf. Rob. Ricard, *Le Maroc septentrional au XV*e *siècle d'après les chroniques portugaises*, dans *Hespéris*, t. XXIII, 1936, § 24, note. — 10. *Belamarim*. Sur cette forme, *id.*, *ibid.*, § 15, 17 et 38. — 11. *Citaré*. Cf. Cenival, *Chronique de Santa-Cruz du Cap de Gué*, Paris, 1934, p. 110, n. 1. — 13. *Duquela*. Il me paraît difficile de ne pas voir une faute d'impression ou de lecture dans la forme *Duecala* (pour *Duccala*) employée par Góis, tant la confusion du *c* et de l'*e* est classique ; une faute peut se répéter. — 14. *gazua*. Cf. Luiz de Sousa, *Les Portugais et l'Afrique du Nord de 1521 à 1557*, trad. Robert Ricard, Lisbonne, 1940, p. 44. — 15. *guarniz*. David Lopes reste fidèle à l'interprétation Guarniz = Guamiz = El Khemis, que Pierre de Cenival avait d'abord adoptée, et sur laquelle il avait ensuite conçu quelques doutes. En tous les cas, on doit rappeler que le mot signifie « chardon blanc » et qu'un quartier de Fès porte ce nom (cf. Louis Massignon, *Le Maroc dans les premières années du XVI*e *siècle*, Alger, 1906, p. 231).

71. — Georges Cirot, *La maurophilie littéraire en Espagne au XVI*e *siècle* (suite), dans *Bulletin hispanique*, XLIII, 1941, p. 265-289. Suite des articles signalés dans les chroniques précédentes sous les nos 25 et 48. Sur Pérez de Hita. *Historia de los Vandos de los Zegríes y Abencerrages* et *Segunda parte de las guerras civiles de Granada*, etc.

72. — *Mauritania* (Tanger), juillet 1942, numéro spécial consacré à l'histoire de Melilla. Principaux articles : p. 194-208, Rafael Fernandez de Castro y Pedrera, *17 de septiembre de 1497, Antecedentes históricos de la conquista de Melilla*. Reproduit le texte de Pedro Barrantes, chroniqueur de la maison de Niebla, sur l'occupation de Melilla, qui paraît avoir échappé au comte de Castries dans l'Introduction au tome I, Espagne, des *Sources inédites*. La prise de Melilla est datée de 1496 par quelques historiens ; une lettre des Rois Catholiques au duc de Medina Sidonia, datée du 18 octobre 1497, et que l'auteur reproduit également, prouve que l'événement eut lieu le 17 septembre 1497. L'auteur donne encore plus loin le texte de la capitulation d'Alcalá de Henares, 13 avril 1498, entre la Couronne et le duc de Medina Sidonia, déjà publié dans la *Col. de Doc. inéd. para la historia de España*, XXXVI, p. 469-483 (*Sources inédites*, Espagne, I, p. XII). Article d'une solide érudition, mais où les références manquent parfois de précision. — p. 211-213, Vicente García Figueras, *La conquista de Melilla (1497)*. — p. 218-223, Hipólito Sancho, *Los familiares inmediatos del Conquistador de Melilla, Pedro de Estopiñán*. — p. 224-225, H. S., *El abolengo marroquí de la familia Estopiñán, Juan Manuel de Estopiñán en Larache 1689*. Les collaborateurs de ce fascicule semblent ignorer l'existence du tome I, Espagne, des *Sources inédites*, si riche cependant en informations sur Melilla ; la référence ne figure pas davantage dans la bibliographie finale.

73. — Hipólito Sancho, *El comercio entre el Puerto de Santa María y las plazas marítimas de Marruecos durante el siglo XVI*, dans *Mauritania*, février 1942, p. 56-59, et mars 1942, p. 89-90. Fin du travail signalé dans la chronique précédente sous le no 47. L'auteur passe à Arzila, Mazagan et Tanger. Il souligne l'attraction exercée par les salines du Puerto de Santa María.

74. — Hipólito Sancho, *Los pescadores de San Vicente de la Barquera en las pesquerías de la costa occidental de Marruecos durante el año 1572*, dans *Mauritania*, août 1942, p. 249-251. San Vicente de la Barquera est un petit port de la région de Santander dont les pêcheurs fréquentaient Jerez et Puerto de Santa María, d'où ils se rendaient aux pêcheries d'Aguer (chronique précédente, no 47). Les renseignements recueillis ici sont tirés des archives municipales du Puerto. Les campagnes avaient lieu au printemps et surtout à l'automne.

75. — Rafael Fernandez de Castro y Pedrera, *Don Alonso de Guevara Vasconcelo (1719-1730)*, dans *Mauritania*, février 1942, p. 44-49. Né à Ceuta en 1678, d'une famille d'origine portugaise, gouverneur de Melilla de 1719 à 1730, date de sa mort.

76. — A. Pestemaldjoglou, *Le consulat français d'Oran de 1732 à 1754*, dans *Revue Africaine*, 3e et 4e trimestres 1942, p. 220-254. Cet article nous intéresse ici puisqu'il correspond à la première moitié de la seconde occupation d'Oran par les Espagnols (1732-1791). Les consuls français d'Oran eurent avec ceux-ci des relations constantes, sur lesquelles M. Pestemaldjoglou apporte, d'après des documents d'archives, toutes les précisions désirables. Il y a lieu de noter qu'en 1732 le vice-consul de France Dedaux, en fournissant au comte de Montemar un renseignement d'une valeur décisive, facilita singulièrement l'entrée des troupes espagnoles dans la ville.

77. — Vicente Rodríguez Casado, *Política marroquí de Carlos III : las misiones diplomáticas de Boltás y Girón*, dans *Hispania* (Revista española de historia), n° VI, janvier-mars 1942, p. 101-122. Fondé sur des documents de l'*Archivo Histórico Nacional* de Madrid. Mais l'auteur est visiblement peu familier avec les choses marocaines, et il connaît mal la bibliographie du sujet.

78. — Vicente Rodríguez Casado, *Política marroquí de Carlos III : las embajadas de El Gacel y Jorge Juan*, dans *Hispania*, n° VII, avril-juin 1942, p. 236-278. Suite du précédent, cet article laisse une impression plus satisfaisante. L'auteur a consciencieusement dépouillé, étudié et utilisé les documents d'archives. Mais en dehors de ceux-ci il connaît peu de chose, et il semble ignorer que les deux ambassades dont il s'occupe ont fait l'objet d'autres travaux — et plus récents — que ceux qu'il cite. On relève en outre la même ignorance des choses marocaines. M. Rodríguez Casado n'a pas tenté, par exemple, d'identifier les noms de lieux, de fleuves et de tribus mentionnés dans les relations de l'ambassade de Jorge Juan : il leur laisse sans commentaire la forme souvent extravagante (et quelque fois aggravée par des erreurs de lecture) sous laquelle ils sont cités par les textes.

Rabat, 20 mars 1943. Robert Ricard.

COMPTES RENDUS

Jean Dresch. — *Recherches sur l'évolution du relief dans le Massif central du Grand-Atlas, le Haouz et le Sous*, 1 vol. gr. in-8° de XIX + 710 p., XL planches hors texte, et 1 atlas de 10 dépliants. Tours, Arrault et Cie, 1941.

La région dont le relief est étudié par J. Dresch s'étend de l'embouchure du Tensift et du 32e parallèle au nord, à la plaine de l'oued Sous au sud. Elle couvre les Djebilet et le Haouz de Marrakech, les plateaux littoraux atlantiques, la plaine du Sous et le Haut-Atlas occidental. Celui-ci, qui est le cœur même du sujet traité, s'étend sur près de 200 kilomètres, du Tizi-n-Machou et de la vallée des Aït Moussi au bassin du Rdat. Il se distingue par son fort relief, ses formes lourdes, ses terrains archéens et primaires, des chaînes calcaires secondaires modérément plissées du Haut-Atlas oriental. Il s'oppose à l'apparente simplicité des plaines et plateaux qu'il domine souvent de plus de 3.000 mètres par la complexité de son relief. La dépression permo-triasique du Nfis le partage en deux ensembles. A l'est, une grande chaîne axiale, essentiellement granitique, aligne ses lourds sommets de plus de 3.500 mètres au-dessus des plateaux rouges de grès permo-triasiques qui la bordent au nord, et au-dessus du couloir subatlasique qui la sépare, au sud, des plateaux calcaires et volcaniques de l'Imini et du Siroua. A l'ouest, la chaîne axiale dresse un peu moins haut ses chaînes de calcaire cambrien au-dessus de deux avant-pays aux croupes apparemment nivelées de calcaires et de schistes primaires ; en bordure, au-dessus du Haouz et du Sous, deux zones subatlasiques peu élevées, surtout au sud, où ont été conservés des plateaux sédimentaires dans l'ensemble crétacés.

Pour expliquer l'évolution du relief de ce « Massif central du Grand-Atlas » (pourquoi « central » ?), l'auteur a été entraîné à étendre ses recherches dans les plaines voisines où les oueds Tensift et Sous mènent jusqu'au niveau de base océanique les eaux de la montagne.

C'est donc une immense région de près de 40.000 kilomètres carrés, dont un tiers en haute montagne, que J. Dresch a parcourue, au cours de huit années d'un travail acharné, partagé avec ses obligations de professeur. Les résultats obtenus ne sont pas disproportionnés à l'effort, et son livre, qui lui a valu, en Sorbonne, le titre de docteur ès lettres avec la mention « très honorable », fera date dans la connaissance de la géographie marocaine et nord-africaine.

Le mérite de l'auteur n'est pas mince d'avoir débrouillé le relief d'une région aussi vaste et de circulation souvent peu aisée, et où les cartes de reconnaissance sont encore si insuffisantes qu'elles rendent parfois difficile l'utilisation des cartes géologiques, celles de Roch, L. Moret et Neltner en particulier. Aussi l'auteur s'est-il imposé de lever à 1/100.000e une carte topographique et géologique, réduite ensuite à 1/200.000e, non seulement de l'Atlas, mais aussi de la plus grande partie du Haouz. Et il a suppléé à l'absence de cartes détaillées en faisant *voir* le pays au moyen de photographies et surtout de panoramas dessinés d'après nature ou de blocs-diagrammes construits d'après des photos aériennes ; ces dessins, très nombreux, sont singulièrement évocateurs et témoignent d'un véritable talent. Notons seulement que le lecteur est gêné par l'absence d'une carte d'ensemble du relief : un croquis hypsométrique, même grossier, aurait rendu grand service.



Plutôt qu'à décrire les formes du relief et à les interpréter, J. Dresch s'est attaché à retracer leur genèse, à « reconstruire étape par étape une succession de paysages, comme un archéologue fait d'une cité plusieurs fois détruite et reconstruite ». D'où son plan qui ne plaira peut-être pas à tous les géographes, mais qui a du moins le mérite de sérier les problèmes et de faciliter la lecture d'un livre volumineux, parfois alourdi par une documentation considérable.

Il décrit d'abord, un peu comme le ferait un géologue, « le matériel hercynien » : massifs éruptifs, les uns granitiques et les autres formés de vieilles coulées d'andésite et de rhyolithe, — terrains sédimentaires primaires faits de calcaires résistants d'âge géorgien et de séries schisteuses, de faciès variable, qui s'étagent du Cambrien moyen au Carbonifère. Il montre ensuite quelle était la tectonique hercynienne avec ses anticlinaux et ses synclinaux plus serrés à l'ouest qu'à l'est et ses cassures variées ; l'orientation de la tectonique hercynienne, S.-S.O. — N.-N.E., est parfois soulignée aujourd'hui par le relief et le cours des rivières secondaires.

Cette chaîne hercynienne a été nivelée en grande partie, et la pénéplaine qui en est résultée a été fossilisée sous des sédiments continentaux permo-triasiques. A la suite de nouveaux mouvements du sol, la masse hercynienne et sa couverture ont été arasées, mais cette fois plus parfaitement, avant la transgression des mers du Jurassique supérieur et du Crétacé.

Quant aux plissements atlasiques, qui donneront naissance à la chaîne actuelle, ils sont certainement esquissés dès le Crétacé supérieur et l'Éocène moyen, chaque mouvement étant suivi d'une pénéplanation imparfaite comme on peut s'en rendre compte dans le Haouz qui, de même que le Sous, a longtemps suivi le sort de l'Atlas. La principale phase de plissement se place à l'Éocène supérieur, mais, comme les précédentes, elle affecte également le Haouz et le Sous. Ce sont des mouvements plus modérés mais presque uniquement verticaux, postérieurs aux dépôts oligo-miocènes, puis aux dépôts pliocènes, qui ont fortement soulevé la chaîne, Il en est résulté une montagne haute mais faiblement plissée, issue d'un pli de fond qui a soulevé le socle hercynien et sa couverture. Le socle a été violemment fracturé par des failles et des flexures orientées de l'O.-S.O. à l'E.-N.E., tandis que la couverture sédimentaire plus souple ondulait en larges plis. Une puissante érosion s'est attaquée à ce massif de structure simple et y a sculpté un relief de vallées profondes et de crêtes, relief jeune qui contraste avec les formes très mûres des sommets et l'horizontalité relative de bien des crêtes.

C'est à l'étude de ce relief complexe de l'Atlas occidental qu'est consacrée la deuxième partie du livre, la plus importante. Il ne reste pas grand'chose de la vieille pénéplaine antépermo-triasique partiellement exhumée ; par contre, on retrouve d'assez nombreux témoins de la plaine antécrétacée, et bien des formes aplanies des crêtes doivent sans doute lui être attribuées. Dans les Djebilet et le Haouz, de petites surfaces et des crêtes nivelées seraient à rapporter à des pénéplaines éocène et éogène.

Déjà la morphologie doit intervenir dans la différenciation de ces éléments de vieilles surfaces dès que les témoins de la couverture qui les fossilisait ont disparu. Elle se trouve seule, sans le support de la géologie, avec ses méthodes d'analyse si souples mais souvent encore incertaines, surtout en pays de haute montagne et en l'absence de cartes topographiques passables, pour interpréter la plupart des formes du relief, celles des vallées comme celles des hautes surfaces et des crêtes. J. Dresch s'est livré, vallée par vallée et crête par crête, à une minutieuse, sagace et intelligente enquête. Nous ne pouvons le suivre à travers les diverses régions de la montagne dont il analyse successivement le relief : les bassins du Rdat et du Zat, ceux de l'Ourika et du Rherhaïa, la longue dépression du Nfis, les divers bassins du massif occidental, la dépression périphérique des Aït Moussi, le versant du Sous, enfin le Tifnout et le couloir subatlasique. Partout, ou presque partout, les mêmes problèmes sont posés, en particulier par le cours inadapté à la structure de la plupart des rivières, par les formes lourdes ou la subhorizontalité des crêtes, par les formes emboîtées, très mûres des vallons d'amont, par les replats qui accidentent les vallées profondes de l'aval. Les solutions sont toujours compliquées par l'absence presque totale de

témoins sédimentaires ou d'alluvions et souvent par la raideur des pentes. Allons tout de suite aux conclusions.

L'Atlas occidental marocain apparaît comme une vieille montagne brutalement rajeunie, faite de blocs étagés et peu déformés. Quelques plateaux structuraux constitués par des lambeaux de la couverture sédimentaire se retrouvent en bordure du massif. De modestes témoins des surfaces antépermotriasiques et antécrétacées peuvent y être reconnus à coup sûr. Mais la plupart des formes du relief sont des formes d'érosion postérieures aux premiers soulèvements de l'Atlas. La plupart des vallées, qui recoupent avec indifférence failles, flexures et bancs de roches dures, apparaissent comme antécédentes aux derniers mouvements de l'Atlas et en grande partie surimposées. Le réseau hydrographique actuel est l'héritier d'un réseau formé au cours d'un ou de plusieurs cycles d'érosion postérieurs au grand soulèvement éocène. J. Dresch croit retrouver les témoins de ces cycles dans les formes très mûres, très douces, des vallées d'amont, et dans l'horizontalité parfois remarquable et concordante des crêtes.

Ce sont les mouvements postérieurs aux dépôts oligo-miocènes — et qui se sont probablement continués jusque vers les débuts du Quaternaire — qui ont donné à la chaîne son importance actuelle. « Des accidents ont rejoué, coupant des surfaces d'érosion récentes » ; le réseau hydrographique, fortement attiré par les niveaux de base déprimés du Haouz, du Sous et de l'Océan, s'est enfoncé sur place — les captures sont rares — creusant de profondes vallées et parfois des gorges impressionnantes. L'analyse minutieuse du relief permet de déceler, au flanc des vallées, des terrasses d'érosion étagées en nombre à peu près concordant : ce relief « polycyclique » semble être le résultat d'un abaissement progressif et saccadé du niveau de base. Les dernières terrasses au moins, celles qui s'étagent au-dessous de 100 mètres d'altitude relative, ne paraissent pas déformées. On peut donc conclure de ces observations soit à un soulèvement d'ensemble, épirogénique, du massif, soit à un abaissement réel du niveau de base océanique qu'atteignent les collecteurs des eaux de l'Atlas, les oueds Tensift et Sous.

J. Dresch est allé chercher la réponse à cette dernière question sur les rives de l'Atlantique et dans les plaines. Il combat les théories de J. Bourcart sur la jeunesse du littoral marocain, observe au contraire que la côte est remarquablement régularisée, et qu' « il existe, entre Agadir et Mogador, une série de terrasses d'abrasion marine et de plages anciennes étagées jusqu'à une grande hauteur en contre-bas de la haute dune pliocène » Si les terrasses littorales de la mer pliocène ont encore été ondulées, par contre les derniers niveaux ne paraissent pas avoir été déformés. « Ces conclusions, pour imprécises qu'elles soient, écrit l'auteur, présentent du moins une concordance singulière avec les conclusions qui résultent de l'évolution du relief atlasique : orogénèse antépliocène, sédimentation du Pliocène inférieur, mouvements d'ensemble pliocènes, enfin, depuis le Villafranchien peut-être, un étagement apparemment régulier de niveaux d'érosion dont les déformations ne sont pas sensibles. »

Restait à réaliser la soudure entre les observations faites en montagne et sur le littoral. J. Dresch a donc été amené à parcourir les vastes plaines du Haouz et du Sous, et à étudier en particulier les terrasses du Tensift et du cours inférieur des rivières atlasiques. Nous retiendrons seulement ici que, depuis la fin du Pliocène supérieur et des mouvements atlasiques, le Haouz et sans doute le Sous auraient eu une évolution concordante de celle des vallées atlasiques et des terrasses littorales.



Tel est, singulièrement schématisé, l'essentiel de la *thèse* soutenue par J. Dresch. Ce simple schéma ne rend pas compte des qualités déployées par l'auteur : son remarquable esprit d'observation, la logique souvent très fine de ses raisonnements ; mais surtout il le trahit : il passe entièrement sous silence ses hésitations et ses scrupules, la part très grande faite à l'hypothèse, la prudence avec laquelle il avance ses conclusions. Toute cette grande construction n'est pour lui, et ne doit être pour le lecteur, que le résultat d'un raisonnement complexe basé à la fois sur une foule d'observations précises et concordantes, mais aussi sur de prudentes mais trop nombreuses hypothèses.

On ne peut lui reprocher d'avoir fait à celles-ci la part trop belle : la morphologie est encore une science jeune et le relief de l'Atlas était singulièrement difficile à débrouiller avec ses formes complexes et l'absence de cartes topographiques un peu précises.

Le livre de J. Dresch, « qui relève encore de la géographie de reconnaissance », prêtera le flanc à la critique. De nouvelles observations géologiques détruiront peut-être telle ou telle de ses hypothèses ; on peut n'être pas toujours convaincu par l'auteur, douter par exemple de certaines généralisations, ne pas voir, sur les photos et les nombreux et beaux panoramas qui illustrent son livre, des formes dont il paraît sûr, ne pas accepter quelques raisonnements fondés sur des faits trop minimes. Mais je crois que les géologues apprécieront le travail de cet « intrus » qui paraît si à l'aise dans leur discipline, et je ne doute pas que les géographes fassent le meilleur accueil à cette œuvre puissante, originale et, à tous points de vue, courageuse.

L'intérêt que présente ce livre dépasse le cadre régional, vaste cependant, dans lequel il se circonscrit. Il n'est pas seulement, en effet, une importante contribution à l'étude de la géographie marocaine et de la morphologie nord-africaine. Il aborde et discute des problèmes qui intéressent la géographie générale. Si le relief des montagnes hercyniennes semble assez bien débrouillé, par contre la morphologie des hautes chaînes alpines prête encore beaucoup à la discussion et à la controverse. L'Atlas marocain, de structure simple mais élevé, apparaît comme un intermédiaire entre ces deux types de montagne, et la complication de ses formes n'est pas telle qu'elle rende trop hasardeuse une interprétation morphologique.

Or l'auteur a dû considérer la plupart des problèmes posés par l'érosion normale à la fois en montagne et en plaine, retrouver des pénéplaines fossiles, confronter un relief polycyclique et des terrasses marines, choisir entre les explications épirogénique et eustatique. En outre, il a étudié, dans une dernière partie dont je n'ai pas encore parlé, à la fois des formes glaciaires et nivales et un relief d'érosion et de remblaiement en climat semi-aride. L'une des originalités de l'Atlas marocain est, en effet, d'être à la fois la seule montagne de l'Afrique du Nord à avoir porté de courts glaciers, presque uniquement des glaciers de cirque, et en même temps de s'étendre au-dessus de steppes dont le climat n'est pas sans influence sur la morphologie : on lira en particulier avec grand intérêt sa discussion sur la formation et l'évolution des glacis de piémont.

Le livre de J. Dresch est donc un livre très riche qui non seulement instruira, mais qui fera réfléchir. Il est l'œuvre d'un esprit mûr dont on peut beaucoup espérer.

Jean Despois.



Jean Dresch. — *Documents sur les genres de vie de montagne dans le Massif central du Grand-Atlas*, 4 cartes et 30 pages de commentaires. Tours, Arrault, 1941.

C'est au fait d'avoir, en 1924-1925, parcouru les hautes vallées de l'Atlas, de part et d'autre de l'oued Nefis, que je dois l'honneur de rendre compte aux lecteurs d'*Hespéris* des Documents sur les genres de vie de montagne dans le massif central du Grand-Atlas, rédigés par M. Jean Dresch, après sept années de voyages dans la région comprise entre les cols des Glaoua et le pays des Demsira.

Lorsque, il y a vingt ans, nous nous efforcions de soulever prudemment le voile qui cachait aux yeux des Français la vie politique des tribus, le contrôle soupçonneux des grands caïds sur nos déplacements était à peine masqué ; les insurrections locales menaçaient (l'assassinat du géologue Coutin dans l'Aghbar date de 1926) et l'on voyait se renforcer les dissidences des montagnards. Il n'existait alors ni carte ni statistique. En étudiant à la dérobée les institutions sociales et politiques, il fallait alors s'efforcer, avec des observations fragmentaires, de reconstituer le tableau de la lutte des républiques berbères, des tyrannies locales et du Makhzen sans avoir pu commencer à

effectuer l'inventaire géographique de base. Nous nous trouvions pris entre des exigences contraires. En bonne logique, l'étude des genres de vie eût dû précéder l'enquête historique et sociale. Mais il s'agissait aussi de recueillir des témoignages oraux avant que les derniers témoins de la grande crise politique de l'Atlas — qui débute en 1860 et se clôt vers 1905 — eussent disparu, et d'apercevoir, pour le décrire, un édifice social et politique qui, dès lors, menaçait de s'effondrer.

Que de fois avons-nous alors souhaité pouvoir travailler sur des documents précis, tels que ceux que nous offre aujourd'hui M. Jean Dresch. C'est dire la reconnaissance que nous lui avons pour avoir entrepris, avec toute la patience et la minutie nécessaires, cette cartographie de la vie humaine dans une des régions de l'Afrique où les Berbères sédentaires ont le mieux conservé leurs traditions et ce qu'on pourrait appeler avec quelque audace leur « civilisation rurale ».

A l'échelle de 1/200.000e, sur un fond entièrement nouveau, avec une toponymie sérieusement établie, M. Dresch nous donne quatre cartes de l'Atlas occidental entièrement originales :

1. Carte de densité de population (fractionnement, densité de répartition, groupements sociaux traditionnels ou leffs, groupes ethniques, juifs) ;
2. Carte agricole (surfaces cultivées et mode d'irrigation, cultures et assolements) ;
3. Carte de déplacement des troupeaux (pâturages et troupeaux, déplacements) ;
4. Carte des échanges (production industrielle, pistes et souks, magasins collectifs).

Une habile représentation des faits permet à l'auteur, surtout pour les cartes II et III, de schématiser sous une forme des plus heureuses des phénomènes complexes.

C'est en effet dans le domaine de l'enquête strictement économique (cartes II et III), lorsqu'il s'agit d'analyser les formes diverses de la vie rurale et pastorale que M. Dresch est le plus à l'aise. Il a observé de très près les agriculteurs, accompagné moutons et bergers dans leurs innombrables déplacements. L'ingéniosité des Chleuhs est mise en évidence par leurs habiles mesures des heures et parts d'irrigation, par le soin avec lequel ils préparent une double récolte annuelle d'orge, en se hâtant d'aller semer les grains moissonnés en juin sur le Kik jusque dans les alpages où ils donneront des épis.

Le rôle des multiples azibs étagés en altitude, dans lesquels les éleveurs abritent successivement leurs modestes troupeaux, l'attirance des grands pâturages d'été, des « tichkas », où, sous la protection des saints, les femmes berbères se délassent d'une dure existence par des semaines de liberté champêtre, tous ces détails recomposent sous nos yeux, si notre imagination s'y prête, le tableau attachant de ces montagnes dans lesquelles l'homme semble avoir réussi (c'est une simple apparence) à échapper aux grandes transformations économiques et sociales des plaines.

Peut-être l'analyse méthodique de l'auteur est-elle moins heureuse (ou du moins insuffisamment précise) lorsqu'il s'agit des cartes I et IV.

On eût souhaité, si cela avait été possible, un recensement plus serré de la population. Le recensement précis donné en pays kabyle en 1867 par Hanoteau et Letourneux, dans lequel étaient dénombrés les kharrouba, familles patriarcales (ici, les ikhs), avec leur importance numérique, demeure pour l'étude de la Kabylie moderne un élément de base. La valeur de l'enquête approfondie de M. Dresch eût été sensiblement accrue s'il avait pu nous apporter ce premier et solide inventaire.

La grande nouveauté est une carte aussi précise que possible des leffs dont nous n'avions pu, naturellement, en parcourant le pays à grandes enjambées, étudier l'exacte répartition. Mais une meilleure connaissance de l'histoire eût conduit l'auteur à se méfier davantage de la correspondance des deux partis, d'une région à l'autre. C'est ainsi qu'une divergence appréciable entre nos observations et les siennes provient de ce qu'il n'a pas tenu compte des renversements d'alliances effectués entre 1870 et 1890 par les caïds Goundafa. Si cela n'avait été si compliqué au point de vue technique, il eut été préférable, au lieu de représenter l'échiquier des leffs en deux teintes — bleu

et rouge — d'utiliser des nuances diverses pour chaque groupe désigné par un nom particulier, et de noter ainsi les changements survenus, et historiquement connus, d'un leff à l'autre. Ces critiques n'empêchent pas la carte de M. Dresch d'être, sur ce point, un document unique. Remarquons que, le plus souvent, une fraction appartient à un seul leff, bien qu'il y ait des cas, très peu fréquents, de fractions partagées entre les deux. L'alternance des deux partis n'est pas sensiblement différente de celle que nous avons pu noter et fixer sur la carte du Djurdjura en Kabylie (soff Oufella et soff Bou Adda dans la région du Haut-Sebaou), bien qu'on note parfois dans ce dernier pays l'existence de villages ou de hameaux coupés en deux soffs.

Toutes les investigations que nous avons poursuivies depuis vingt ans sur l'institution des leffs et des soffs en démontrent l'extraordinaire complexité. Au-dessus des soffs de fraction ou de village se créent des soffs de chefs. L'oubli des leffs est parfois plus apparent que réel. Leur stabilité, généralement très grande, n'est pas absolue. Aussi convient-il, lorsqu'on veut les étudier à fond, — et c'est nécessaire si l'on veut avoir quelques chances d'en découvrir la nature et l'origine — de noter graphiquement les moindres détails et de ne plus s'en tenir aux généralisations un peu hâtives d'il y a vingt ans.

L'absence de leffs sur les confins occidentaux et orientaux de la zone étudiée par M. Dresch paraît s'expliquer par la pénétration du Makhzen, ou le développement prolongé du pouvoir des chefs. L'absence insolite de groupements juifs anciens dans la montagne occidentale, entre le pays des Demsira—Ida ou Ziki et le massif du Toubkal est peut-être en relation avec le développement historique du mouvement almohade dans cette même zone. Les groupements juifs du Nfis paraissent en effet d'origine récente et auraient été favorisés par les caïds Goundafa, ou attirés à nouveau par la voie commerciale du Tizi-n-Test au XIXe siècle.

Une superposition des cartes I et II, si elle était possible, montrerait sans doute que les zaouïas s'établissent dans des régions riches, favorisées par l'irrigation. Il y aurait aussi intérêt à comparer étroitement certains déplacements des troupeaux à la répartition en leffs. La carte IV suggère que l'institution des agadirs subit non seulement l'influence des conditions géographiques mais aussi celle d'une tradition sociale et politique. Les agadirs sont prospères surtout dans les régions où survivent les leffs, c'est-à-dire dans celles qui sont restées le plus fidèles aux institutions berbères de la « Siba ».

On eût enfin souhaité que le rôle des souks — presque toujours placés jusqu'à ces dernières années sous la protection d'un chef ou d'un saint, et parfois à la limite des territoires de plusieurs tribus ou fractions — eût été plus étudié.

Si les circonstances l'avaient permis, et s'il avait été possible d'imprimer les résultats de semblables enquêtes avec tout le luxe désirable, on eût aimé que ceux-ci fussent reportés en totalité sur une carte unique, au 1/100.000e ou même au 1/50.000e, de telle sorte que les multiples liaisons qui existent entre les faits pussent apparaître aisément. On ne saurait trop recommander à nos contrôleurs civils et officiers d'affaires indigènes, en s'inspirant de la rigoureuse méthode qu'emploie M. Dresch, de tenter de réunir de la sorte, même sur des croquis imparfaits, les innombrables facteurs qui influent sur la vie des hommes.

M. Dresch a bien aperçu, çà et là, le rôle des chefs et des notables dans l'économie. Mais il ne suffit pas d'établir la hiérarchie des classes, il faut encore tenir compte de la puissance, considérable, des institutions et des croyances sur les masses. Ici comme ailleurs, l'homme ne vit pas seulement de pain...

M. Dresch ne nous a certainement donné dans ces cartes et commentaires qu'une partie des matériaux recueillis par lui avec tant de conscience. Souhaitons que sur l'habitat, la forme des villages, leur concentration et leur dispersion, sur la division du travail, le rôle de la monnaie, les innovations modernes, il nous donne un jour le fruit de ses observations. En attendant, remercions-le de nous avoir déjà beaucoup apporté, en espérant que ses cartes et leurs commentaires servent d'exemple à ceux qui, par leurs fonctions, se trouvent amenés à séjourner longuement dans le pays et ont la possibilité de l'observer attentivement.

R. Montagne.

Jean Cazenave. — *Legs de la médecine arabe à la thérapeutique française du moyen-âge.* Thèse pour le doctorat en médecine (Faculté de Montpellier). Alger, s. d. (1941). Imprimerie V. Heintz.

Je me suis assez plaint, ici et ailleurs (1), de la médiocrité des thèses de médecine sur des sujets relatifs à l'histoire des sciences médicales chez les Arabes (*lato sensu*), dénonçant en outre, quand ces ouvrages sont mis dans le commerce, l'astuce des libraires, qui se gardent de laisser voir de quoi il s'agit — c'est-à-dire de travaux, si j'ose dire, « forcés » et généralement hâtifs, de jeunes gens en fin d'études — pour ne pas reconnaître qu'il est des exceptions.

Certes, le sujet proposé à M. Cazenave était relativement facile, en ce sens que la matière était abondante et la documentation obtenue aisément. A elles seules, l'*Histoire de la médecine arabe* de Lucien Leclerc, et surtout sa monumentale traduction d'Ibn al-Bayt'âr, aux notes érudites, eussent suffi, ou presque. Mais il y avait un choix à faire dans cette masse de renseignements. L'auteur de la thèse l'a exercé avec intelligence. Il faut le féliciter aussi d'avoir pris pour modèle, dans la seconde partie de son travail, celle qui répond proprement au titre de la thèse, les excellentes petites monographies d'un autre Leclerc, notre contemporain : le docteur Henri Leclerc, dont les derniers numéros reçus ici de la *Presse médicale* portaient encore la signature. Comme les siennes, les notices de M. Cazenave se lisent agréablement.

Il a manqué pourtant à ce dernier, dans ses recherches sur l'histoire des drogues végétales, d'avoir utilisé l'ouvrage de base d'Alph. de Candolle : *Origine des plantes cultivées*, dont il ne cite que la vieille *Géographie botanique*. Ainsi, il eût évité de croire que la plus ancienne mention du caféier chez les médecins arabes remonte à Ibn al-Bayt'âr, erreur qui a été relevée dans la *Revue des Études arabes* de M. Henri Pérès (Alger, 1942, n° 10) par M. Paul Mangion.

Pour les étymologies, le Supplément oriental à Littré, rédigé par Marcel Devic, demeure un bon guide. M. Cazenave indique, d'après lui, l'origine exacte du mot « benjoin » : *lubân jâwî*, « encens javanais ». Mais où M. Albert Lasry, un Algérien pourtant, dans sa thèse de doctorat en pharmacie, parue il y a peu d'années (2), et de qualité très inférieure à celle analysée ici, a-t-il été chercher que « *Djaoui* vient de l'hébreu Ben Joa, ville de Joa, près de Samarie » ? Il est vrai qu'il dit aussi que « *sferjel* », coing, dérive de l'arabe « *safa radjoul* », c'est-à-dire « qui guérit l'homme » (de ses maux) ! C'est un bel exemple d'étymologie populaire, mais l'auteur ne paraît pas s'en douter.

Encore que M. Cazenave, dans sa bibliographie, cite Brockelmann et l'*Encyclopédie de l'islam* — ouvrages dont la connaissance a manqué à ceux qui ont produit les thèses si médiocres que j'ai signalées — il aurait pu, en consultant de plus près ces recueils de noms, de titres et de dates, faire bénéficier davantage son étude de travaux récents et améliorer la transcription surannée de beaucoup de noms propres. Ainsi (p. 20), « El Edrisi » (ou mieux Idrîsî) est né à Ceuta en 1100 et mort en 1166. « Bakhtichou » (p. 27) n'est pas seulement le nom (prénom) du fils de Georges, c'est celui de l'ancêtre éponyme de l'illustre famille de médecins nestoriens. Enfin, quand on dit (p. 164) : « Le cheikh Daoud », sans plus, il s'agit toujours du célèbre aveugle d'Antioche (d'ailleurs mentionné p. 67). Appartenant au xvie siècle, ce médecin ne saurait avoir été cité par Ibn al-Bayt'âr, qui est du xiiie. En réalité, c'est Leclerc qui en parle dans la note mise par lui à la suite de l'article *Mûmiyâ*.

---

(1) *Hespéris*, t. XII (1931), p. 249, et t. XX (1935), p. 89 ; *Bull. de la Soc. franç. d'histoire de la médec*, t. XXV, p. 204 sq.

(2) *Histoire de la pharmacie indigène de l'Algérie et son folklore*, Oran, Imprimerie Achour, 1937, p. 35, n°s 1 et 41. Et que dire de l'instrument de musique arabe, la *ghatta* « correspondant à notre fifre » (p. 61, n. 1) ! Du reste, une critique pertinente de cet ouvrage a été faite dans la *Revue historique* (janvier 1938, n° 158) par M. Louis Laurens.

Les cloisons sont-elles donc si étanches dans les Universités qu'il ne soit pas possible, là où existent des chaînes d'arabe ou d'histoire de l'islam, de faire siéger un professeur qualifié dans les jurys d'une autre faculté que la sienne, toutes les fois qu'il s'agit de thèses sur des sujets touchant par quelque côté à ces connaissances spéciales ? Et la médecine ne serait pas seule à en bénéficier.

Dr H.-P.-J. Renaud.

***

Bulletin de l'Institut d'hygiène du Maroc, Nouvelle série, t. I (1941) et II (1942), Rabat, Édit. F. Moncho.

Ce n'est pas la première fois que l'occasion se présente de signaler ici certaines études présentées par des médecins sur des sujets qui touchent à la sociologie et à l'ethnographie nord-africaines. Le *Bulletin de l'Institut d'hygiène du Maroc*, qui en est à sa douzième année et vient de réduire son format afin de le rendre plus maniable, a inauguré le premier fascicule annuel de cette nouvelle série par un important mémoire de F.-G. Marill : *Le problème de la syphilis nerveuse de l'indigène musulman algérien, dans ses rapports avec quelques données d'ethnographie et de démographie*, travail très documenté et qui invite à réviser opinions et statistiques. Dans le second fascicule, nous relevons deux études du Dr Jean Gaud concernant les tribus de la région de Meknès. La première traite de la répartition des « groupes sanguins » et montre bien la fragilité des conclusions hâtives tirées d'examens faits précédemment par des spécialistes peu au courant de la complexité des problèmes de l'ethnographie arabo-berbère. La seconde porte sur les mouvements de population, la natalité et la mortalité des fractions des Beni Mtir voisines de Ribâa. A signaler enfin un article de Edm. Secret : *Les hammams de Fès*, accompagné d'une liste détaillée de ces établissements qui, autant que le médecin, intéressent l'historien et l'ethnologue.

S. R.

Table des Matières

du Tome XXX

ARTICLES

***

COMMUNICATIONS

***

BIBLIOGRAPHIE

***

COMPTES-RENDUS